UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ESSAI PRÉSENTÉ
EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE
MAITRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR MARIE-PIER LACHAPELLE
[redacted]

INTERVENIR AUPRÈS DES JEUNES FILLES MINEURES SOUS L'ÉGIDE DU DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE EN CONTEXTE D'EXPLOITATION SEXUELLE : L'UTILITÉ DE LA PRÉVENTION POUR LES CONSCIENTISER AU PHÉNOMÈNE

DÉCEMBRE 2024

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes sur mon parcours qui m'ont encouragée à poursuivre mon chemin vers les études de deuxième cycle. Tout d'abord, je veux souligner le soutien indéfectible des membres de ma famille, principalement mes parents, qui ont su me supporter, m'encourager et me pousser à persévérer malgré les embûches, les difficultés et les baisses de motivation. Plus que des parents, vous avez été une source constante d'inspiration, de force et de persévérance.

Maman, ton amour inconditionnel et ta sagesse m'ont guidée tout au long de mon parcours. Ton soutien constant, ta patience infinie et ton optimisme ont été une source de réconfort et de motivation. Tu as su, avec une douceur incroyable, alléger les moments difficiles et célébrer les petites victoires avec moi, ce qui a rendu cette aventure encore plus belle. Tu m'as appris la valeur du travail acharné et de la persévérance, et ta capacité à trouver la lumière même dans les moments de doute m'a encouragée à ne jamais abandonner. Ton rôle de soutien moral a été essentiel, et sans toi, rien de tout cela n'aurait été possible. Merci d'être toujours là, à mes côtés, prête à m'écouter, à me conseiller et à me pousser à donner le meilleur de moi-même. Tu es un modèle de résilience et d'amour, et je suis infiniment reconnaissante de t'avoir dans ma vie.

Papa, malgré les épreuves de santé que tu as dû affronter, tu as toujours été là pour moi, me donnant des encouragements sans faille, des conseils sages et une confiance inébranlable en mes capacités. Ton courage et ta résilience face à la maladie m'ont appris la véritable signification de la force intérieure. Tu as su mettre de côté ta propre souffrance pour m'accompagner dans cette aventure académique avec une générosité et une bienveillance qui ne cessent de m'émerveiller. Je ne saurais trouver les mots pour exprimer combien ta présence et ton amour m'ont été précieux pendant ces années de travail intense et de défis. Ce travail, que je t'offre en quelque sorte, est le fruit de ton soutien, de tes sacrifices et de ton amour. Il est à la fois le reflet de ton influence et le témoignage de tout ce que tu m'as transmis, même dans les moments les plus sombres.

Un merci spécial également à mes amies du baccalauréat, qui ont été assez gentilles pour me relire, m'aider à structurer mes idées et corriger mes erreurs. Je tiens à souligner la participation de mon amie Vanilee, qui a accepté de corriger l'entièreté de ma bibliographie, sachant que c'était une de mes grandes faiblesses. Les mots ne suffiront pas à exprimer ma gratitude et ma reconnaissance envers vous toutes. Marilyn, je ne remercierai jamais assez la vie de t'avoir placée sur mon chemin.

Tu as été une mentore pour moi, et un exemple d'espoir. Merci pour tout ce que tu as fait pour m'aider et m'encourager.

Ensuite, dans mon quotidien, je tiens également à remercier mon amoureux, David, qui a su m'encourager et me remonter le moral dans mes moments de faiblesse, même si nous avons des opinions et un bagage académique totalement différents. Merci également d'avoir su être patient face à mon horaire chargé et mon manque de disponibilité. Ta patience, ta compréhension et ton amour m'ont été très précieux. Ta capacité à rendre les moments de stress plus légers, à partager mes joies comme mes inquiétudes, et à m'accompagner sans jamais faillir m'a grandement aidée à surmonter ce défi. Ta confiance en moi a été un moteur essentiel et tu as été, de toutes les manières, un soutien inestimable. J'espère que ce travail est également le fruit de notre complicité et de tout ce que tu m'apportes au quotidien.

Ma directrice de stage, Isabelle, qui a été présente tout au long de mon cheminement. Je me suis rendu compte que les études supérieures demandent beaucoup plus d'efforts et de rigueur que ce à quoi je m'attendais. J'ai souvent perdu espoir face aux nombreuses corrections à faire et à nos méthodes de travail qui pouvaient parfois être différentes, mais sache que je ne me serais jamais rendue où je suis présentement sans ton aide. Ton intelligence, tes connaissances, ta rigueur professionnelle et tes réflexions m'ont amenée à me surpasser et à m'améliorer, entre autres, dans ma rédaction. Merci beaucoup pour ta patience, ton temps et tes propositions qui m'ont permis d'avancer dans mon cheminement autant personnel que professionnel.

Je ne pourrais pas passer sous silence l'implication de mon milieu de stage, Zéro Exploitation et de ma co-superviseure, Kaila. Merci de m'avoir accueillie à bras ouverts, merci pour ta disponibilité et pour tout ce que tu as su me transmettre, autant en termes de connaissances que de passion. Également un merci spécial à Mélissa et Joanie, policières avec qui j'ai eu l'immense chance de coanimer mes ateliers. Sachez que votre enthousiasme et votre personnalité pétillante font la différence dans le parcours de vie de nombreuses jeunes filles que vous côtoyez.

Finalement, la dernière, et non la moindre que je souhaite remercier est ma superviseure de stage, Shirley-Ann. Sache que ton implication, ton dévouement et ta large expertise ont fait de nos

supervisions des moments forts agréables. Tu as su enrichir mes réflexions en m'aidant à développer mes opinions et à les exprimer. J'ai su changer de vision et adopter une posture professionnelle face à l'exploitation sexuelle des jeunes filles mineures, tout en améliorant ma rédaction. Ta présence a fait en sorte que mon stage de pratique spécialisé a été une expérience positive et enrichissante, malgré le sujet sensible. Ta large expertise du sujet et des articles scientifiques pertinents m'auront également permis de passer au travers de l'essai.

Table des matières

INTRODUCTION 7

1. LA PROBLÉMATIQUE 8
1.1 Prévalence 11
1.2 Définition de l'exploitation sexuelle 12
1.3 Influence des réseaux sociaux en regard du phénomène d'exploitation sexuelle 13
1.4 Vulnérabilités des jeunes filles hébergées en CRJDA face à l'exploitation sexuelle 15
1.4.1 Connaître un placement 14
1.4.2 Avoir vécu des agressions sexuelles 16
1.4.3 Montrer des facteurs de vulnérabilités 17
1.5 Méthode de recrutement et cycle de l'exploitation sexuelle 19
1.6 Conséquences de l'exploitation sexuelle 21
1.7 La notion de trauma complexe en exploitation sexuelle 22
1.7.1 Les manifestations du trauma complexe 23

2. LES SERVICES OFFERTS AUX VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE 26
2.1 Les centres désignés 26
2.2 Les services psychosociaux 28

3. LES INTERVENTIONS À PRIVILÉGIER 30
3.1 Le potentiel des programmes psychoéducatifs 30
3.2 La thérapie cognitive comportementale centrée sur le trauma 31
3.3 Les interventions de groupe 32
3.4 Certains programmes pertinents en prévention de l'exploitation sexuelle 34
3.4.1 Le programme *My life my choice* 33
3.4.2 Le programme SELFIE 34

4. LE STAGE DE PRATIQUE SPÉCIALISÉE 37
4.1 Le stage de pratique spécialisée 37
4.2 Présentation de l'organisme 38
4.3 Cadre théorique : Une approche féministe de la prévention 40
4.3.1 Le concept de prévention 38
4.3.2 Une approche féministe de la prévention 40
4.3.3 Les visées du féminisme en prévention: de la théorie à la pratique 41
4.4 Les objectifs de stage 45
4.4.1 Objectif général 1 : Développer une fine connaissance de l'exploitation sexuelle des mineures en contexte de DPJ 44
4.4.2 Objectif général 2: Développer les attitudes et les habiletés spécifiques à l'intervention de groupe selon le concept de prévention ciblée 45
4.4.3 Objectif général 3: Développer mes habiletés et mes attitudes à intervenir selon l'approche féministe intersectionnelle 47
4.5 L'analyse du stage et de ses retombées 51
4.6 Les obstacles rencontrés dans la réalisation du stage 54
4.7 Pérennité des activités du stage 58

5. LE SUJET TRAITÉ DANS L'ESSAI 58
5.1 Objectifs spécifiques à l'essai 59

5.2 Pertinence d'aborder la prévention de l'exploitation sexuelle pour la pratique 59
5.3 Permettre l'éducation et la sensibilisation au phénomène 60
5.4 Renforcement de la confiance en soi 65
5.5 Avoir accès à des ressources plus facilement 65
5.6 Favoriser le sentiment de reprise de pouvoir 66
5.7 Agir en prévention précoce dans les milieux scolaires et communautaires..... 67
5.8 Utiliser des stratégies de prévention sur le plan sociétal 68

6. RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE..... 69
6.1 Choix des personnes animatrices 70
6.2 Respecter les critères de l'intervention de groupe 71
6.3 Tenir compte du placement en contexte de DPJ 72
6.4 Favoriser l'utilisation d'approches sensibles aux traumas..... 73

CONCLUSION..... 74

*B*IBLIOGRAPHIE 77

ANNEXE A : RAPPORT DE STAGE..... 86

INTRODUCTION

Malgré toutes les avancées sociétales en matière de droits de la personne, un des enjeux persistants dans notre société est celui de la violence faite aux femmes (Benoît et al., 2015). Les violences faites aux femmes sont des problématiques très larges qui englobent plusieurs formes de violence, telles que la violence conjugale, la stérilisation forcée, les agressions sexuelles, l'exploitation sexuelle et bien d'autres.

L'exploitation sexuelle est un phénomène complexe touchant non seulement les adultes, mais aussi les personnes mineures, qui présentent certains facteurs de vulnérabilités, tels que l'âge, le sexe et l'appartenance ethnique (Bélanger, 2019). Il s'agit d'un phénomène protéiforme comportant de nombreuses conséquences délétères pour les victimes, surtout en ce qui concerne la santé mentale (Bélanger, 2019). De plus, l'exploitation sexuelle est considérée comme étant une violation grave des droits de l'homme et du droit fondamental de l'enfant de pouvoir bénéficier d'une éducation et d'un développement qui assure l'intégrité physique et psychologique des enfants (Wattier, 2006). D'ailleurs, depuis 2019, l'exploitation sexuelle est désormais considérée comme étant un motif de compromission au sens de la loi (Directeur de la Protection de la Jeunesse, 2019).

Plusieurs chercheurs se sont intéressés au phénomène de l'exploitation sexuelle sous plusieurs angles, par exemple, celui de la réalité des gangs de rues ou celui du point de vue des proxénètes (Condition féminine Canada, 2016). L'essai suivant portera quant à lui sur l'exploitation sexuelle des jeunes filles mineures en contexte de DPJ. D'ailleurs, depuis 2016, la médiatisation du phénomène suscite davantage l'intérêt du grand public depuis que les fugues de jeunes filles hébergées en Centre de réadaptation pour les jeunes en difficultés d'adaptation (CRJDA) pour rejoindre des réseaux de prostitution ont fait les grandes pages des manchettes (Condition féminine Canada, 2016).

Le stage s'est déroulé avec le programme Zéro Exploitation, financé par le ministère de la Sécurité publique, en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS), qui m'a permis d'aller faire mes activités de groupe parmi les unités de filles du CRJDA. L'animation de groupe a été coanimée avec Mélissa Carrera et Joanie Simard, policière du Service

de Police de Laval. L'intervention de groupe a été d'une durée d'environ 1h30 et a été présentée dans neuf unités de filles du CRJDA. Différents thèmes alliant la prévention et l'éducation ont été abordés dans le but de sensibiliser les jeunes filles au phénomène de l'exploitation sexuelle.

L'objectif de cet essai est d'analyser et de démontrer l'utilité de la prévention pour conscientiser les jeunes filles, dans un contexte de placement en CRJDA, considérées comme étant à risques ou vulnérables d'être ciblées en vue d'un recrutement à des fins d'exploitation sexuelle. Les défis d'application des programmes préventifs ainsi que les recommandations concrètes à appliquer seront exposés, et ce, à la lumière des écrits dans la littérature et de mes propres observations cliniques.

Concrètement, la première partie de cet essai présentera un survol des connaissances relatives à l'exploitation sexuelle des jeunes filles mineures en contexte de DPJ, puis la deuxième partie exposera les services offerts auprès de cette clientèle particulière. La troisième partie résumera certaines interventions pertinentes à privilégier alors que la quatrième partie décrira l'intervention spécialisée proposée dans le cadre du stage de maitrise et proposera une analyse soutenue à l'égard de la réalisation de ce stage.

La cinquième partie de l'essai s'attardera sur la pertinence de la prévention pour conscientiser les jeunes filles vulnérables ou à risque face au phénomène de l'exploitation sexuelle. En sixième partie, l'accent sera mis sur les acquis et les apprentissages faits dans le cadre du stage afin de mettre en lumière la pertinence de la prévention comme méthode d'intervention de groupe. Finalement, plusieurs recommandations seront proposées pour intervenir auprès des jeunes filles à risque d'exploitation sexuelle ; elles s'appuient tant sur le savoir expérientiel développé lors du stage que sur les connaissances scientifiques.

1. LA PROBLÉMATIQUE

Il n'est pas évident d'avoir un portrait fidèle de l'ampleur de la problématique de l'exploitation sexuelle, étant donné qu'il « n'y a pas de compréhension ou de définition commune du phénomène, puisque les définitions et la portée actuelle [fait référence aux impacts du phénomène] sont soit trop étroites, soit trop larges » (Silverstone et al., n.d, p.3). De plus, « les

termes “prostitution”, “exploitation sexuelle”, “travail du sexe involontaire” (forcé) et “trafic sexuel” » [sont utilisés] de façon interchangeable au Canada et ailleurs dans le monde », ce qui nuit à la catégorisation des données (Silverstone et al., n.d, p.11).

Il importe ainsi de circonscrire le sujet en expliquant que le terme « prostitution » ne sera pas ou peu employé dans cet essai parce que la terminologie utilisée repose sur le constat que la prostitution fait référence à un système de violence qui définit les femmes et les filles comme étant des objets sexuels qu’il est possible d’acheter (Alsalem, 2024). Les expressions « activités prostitutionnelles », « industrie du sexe » et « exploitation sexuelle » seront davantage utilisées étant donné qu’il s’agit de termes moins méprisants ou stigmatisants et que ces mots ont tendance à renvoyer le poids de la responsabilité pénale et de l’abus aux auteurs de l’infraction (Nations Unies, 2024). Les activités prostitutionnelles juvéniles font ainsi partie de l’exploitation sexuelle, car dans ce contexte, le concept de consentement n’est pas recevable par des personnes mineures et qu’il peut y voir de la confusion entre « les besoins affectifs ou matériels des jeunes et leurs désirs véritables » (Thibodeau, 2007, p.12). Ainsi, l’exploitation sexuelle sera employée comme problématique générale dans ce présent essai (Nations Unies, 2024). Il faut également garder en tête que, bien que le terme « abus sexuel envers les enfants » soit le plus couramment employé, toutes les formes d’exploitation et d’abus sexuels, à des fins commerciales ou non, sont considérées comme étant de l’exploitation sexuelle (K. Wurtele et Miller-Perrin, 2006).

À Laval, depuis 2019, la Table de concertation en exploitation sexuelle, regroupant différents organismes partenaires, tels que Zéro Exploitation, la DPJ, le SPL, l’Auberge du cœur l’envolée, le Centre d’aide aux victimes d’acte criminel (CAVAC), le Centre désigné et le Centre de services scolaires de Laval, s’entendent pour positionner l’exploitation sexuelle comme une violence sexuelle. La définition de la violence sexuelle se libelle donc ainsi : il s’agit d’un continuum de « […] comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques » (UQAM, 2019, p. 9). Cette définition inclut les différentes manifestations de violences sexuelles, telles que : le (cyber) harcèlement sexuel, la diffusion, la production et la possession d’images ou de vidéos sexuelles d’une personne sans son consentement, les attouchements et les baisers non désirés, les agressions

à caractère sexuelles (ACS) ou la menace d'ACS, les promesses de récompense en échange de faveurs sexuelles, etc. Cette définition inclusive concorde avec celle proposée par les *Centers for Disease Control and Prevention* aux États-Unis (Basile et al., 2014). Il importe également de bien définir le concept du continuum des violences sexuelles. À l'origine, le concept du continuum de la violence a été développé par L. Kelly (1987) pour mettre en évidence le fait que le contrôle social des hommes sur les femmes se manifeste de différentes façons dans les comportements et pratiques sociales. Ce concept fait référence au fait qu'à chaque type de violences sexuelles commises, un large éventail de conséquences peut être propre à chaque victime (Kelly, 2019). Le mot continuum est donc approprié, car il révèle l'étendue et la variété des violences sexuelles que plusieurs femmes vivront dans leur vie (Kelly, 2019).

Le dictionnaire anglais Oxford propose deux définitions du concept qui vont comme suit : « un caractère commun fondamental qui sous-tend de nombreux événements différents » et « une série continue d'événements ou d'éléments qui se confondent et ne peuvent être distingués d'emblée » (cité dans Kelly, 2019, p.21). La première définition est davantage générale, mais elle permet tout de même d'identifier un dénominateur commun qui est le fait que les hommes usent de différentes méthodes de violence, d'abus et de coercition pour contrôler les femmes (Kelly, 2019). Alors que la deuxième définition permet de décrire et de nommer l'éventail de victimisations auxquelles sont confrontées les femmes (Kelly, 2019). Ainsi, la violence sexuelle existe dans la vie de la plupart des femmes, mais la forme qu'elle revêt, la façon dont elles la perçoivent et en sont affectées par la suite est propre à chacune. Plusieurs facteurs affectent le sens et les impacts des violences sexuelles chez les femmes, notamment :

> [L]a nature spécifique de l'agression, la relation existante entre l'homme et la femme, le fait qu'il s'agisse d'un évènement isolé ou récurrent, l'ampleur de la menace perçue par la femme au moment et dans le contexte de l'agression, mais également la façon dont elle définit le comportement de l'homme, et si cela renvoie à des expériences antérieures (Kelly, 2019, p.21).

Dans la thèse de Kelly, l'argument défendu est que toutes les formes de violence sont graves et entraînent des répercussions dans la vie des personnes. La notion de continuum évite de hiérarchiser les violences faites aux femmes et de porter des jugements sur ce qui est plus « grave »

ou lourd de conséquences (2019). Ce concept est important pour permettre aux femmes de différencier les comportements acceptables, de ceux qui ne devraient pas avoir lieu d'être, tout en leur permettant de parler de leurs propres expériences (Kelly, 2019).

1.1 Prévalence

À l'échelle mondiale, un taux de prévalence globale indique « qu'approximativement une fille sur cinq et un garçon sur treize ont été victimes de quelque forme d'agression sexuelle durant l'enfance, y compris le viol, l'atteinte à la pudeur ou l'exploitation sexuelle » (Van Vugt, et al., 2017, p.128).

Malheureusement, dû au caractère secret et clandestin des activités de prostitution en lien avec l'exploitation sexuelle, il est difficile d'obtenir des statistiques révélatrices et récentes. Toutefois, nous constatons que pour la période entre 2015 et 2019, 77,7 % des infractions comprenant le proxénétisme et la traite des personnes sont liées à l'exploitation sexuelle et parmi ses victimes, 43% sont des jeunes filles mineures (Ministère de la Sécurité publique, 2021). De plus, les statistiques en lien avec ce type d'infractions sont en hausse constante. Au niveau régional, Montréal est la deuxième région ayant le plus haut taux d'infractions (Ministère de la Sécurité publique, 2021). La prévalence reliée aux activités prostitutionnelles est plus élevée chez les filles que les garçons, et elle est encore plus significative chez celles ayant déjà été hébergées dans un centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (Cusik, 2002, cité dans Lanctôt et al., 2016). Les données ne montrent qu'une infime partie du problème, car seule une minorité de violences sexuelles sont signalées, donc, elles ne reflètent pas l'ampleur réelle du phénomène (Daigneault et al., 2012). Pour être comptabilisée comme telle, une infraction doit franchir trois étapes : « être détectée, être signalée à un corps de police et être enregistrée conformément aux normes du DUC (Programme de déclaration uniforme de la criminalité) » (Ministère de la Sécurité publique, 2021, p.13). Ainsi, il y a toujours une différence entre le nombre de crimes connus des autorités et le nombre réel de victimes. Cette différence est appelée le « chiffre noir » par les forces policières (Ministère de la Sécurité publique, 2021)

Il est difficile de cerner avec précision un profil des jeunes à risque d'exploitation sexuelle. Toutefois, la plupart des victimes déclarées par la police au Canada sont des femmes et des filles (Ministère de la Sécurité publique, 2021). D'ailleurs, celles-ci représentent 90 % des victimes d'exploitation sexuelle (Assemblée nationale du Québec, 2019). L'âge n'est pas un critère de sélection fiable lors du recrutement (Rosa, 2014), mais 80 % des personnes exploitées sexuellement sont mineures, et le début de leurs activités prostitutionnelles se situe autour de 14 ans (Gouvernement du Québec, 2024). Toutefois, Rosa et Chadillon-Farinacci (2014) soulèvent une contradiction dans leurs écrits stipulant que « l'âge moyen d'entrée dans la prostitution ou du recrutement par un proxénète est d'autant plus variable. Il se situe entre 11 et 25 ans selon les études recensées » (p.23). Leurs motivations d'entrée peuvent être différentes, que ce soit pour des motifs d'ordre affectif ou financier, mais aucune jeune fille ne s'engage dans cette voie en toute connaissance de cause (Assemblée nationale du Québec, 2019).

1.2 Définition de l'exploitation sexuelle

L'exploitation sexuelle est une forme de violence sexuelle qui s'inscrit dans le continuum des violences faites aux femmes. Il s'agit d'une problématique complexe, qui peut se produire dans différents contextes, par exemple, dans les salons de massage érotique, les bars de danseuses, ou dans le milieu prostitutionnel, etc. (Gouvernement du Québec, 2022-2027). Les différentes formes que peut prendre l'exploitation sexuelle sont possibles grâce à la « banalisation, la normalisation, le déni de la violence et les inégalités entre les hommes et les femmes (CLES, 2014, p.6). Parmi ces différentes manifestations, on peut reconnaître une situation d'exploitation sexuelle lorsqu'un :

> [I]ndividu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage. Il peut s'agir d'un avantage pécuniaire, social ou personnel, tel que la gratification sexuelle, ou de toute autre forme de mise à profit (Stratégie gouvernementale, 2022-2027, p.23).

Les récompenses intangibles, telles que l'attention et l'affection données à une victime peuvent également être des moyens de pression pour exploiter sexuellement une jeune fille. La production et la distribution d'images ou de vidéos pornographiques sont aussi des formes d'exploitation sexuelle (Beckett et Schubotz, 2013). Dans tous les cas, les personnes qui exploitent

des enfants ont un pouvoir sur leur victime en raison de leur âge, leur sexe, leur intellect, leur force physique et même en fonction des ressources économiques de la victime (Phoenix, 2019). La violence coercitive et l'intimidation sont des méthodes couramment utilisées dans les relations d'exploitation sexuelle en raison de la vulnérabilité sociale, économique et affective des jeunes victimes (Phoenix, 2019).

Outre la dimension sexuelle de l'exploitation, selon le Code criminel, le fait de contraindre une personne à travailler ou à offrir des services à caractère sexuel en lui faisant croire que sa vie ou la sécurité d'une personne qu'elle aime est en jeu revient à parler d'exploitation sexuelle (SPVM, 2014-2016). De plus, contrairement aux mythes véhiculés, l'exploitation sexuelle est illégale autant pour les personnes mineures que pour les personnes majeures. Toutefois, un changement législatif s'est effectué en s'inspirant du modèle nordique pour décriminaliser les personnes qui offrent des services sexuels contre de l'argent, leur offrant ainsi l'immunité, tout en criminalisant l'achat de services sexuels pour tenter de faire diminuer la demande selon la loi C-36 (Gouvernement du Canada, 2023). De plus, un changement de mentalité s'est amorcé depuis les années 1980 en lien avec la situation des mineures dans les activités de prostitution. Dès les années 1980, plusieurs recommandations ont été formulées à la suite de deux rapports Badgley (1984) et Fraser (1985) qui ont contribué à certains changements législatifs qui ont permis d'appréhender l'exploitation sexuelle comme étant une infraction dans le Code criminel canadien (cité dans Ricard-Guay, 2015). Ce changement d'approche permet de prendre en considération les facteurs de vulnérabilités menant à la prostitution, les impacts négatifs et la violence subie au lieu de catégoriser ces jeunes sur le spectre de la délinquance (Ricard-Guay, 2015). Aussi, le Code criminel prévoit une infraction d'exploitation sexuelle (art. 153) qui se manifeste par des contacts sexuels ou une incitation à des contacts sexuels commis par une personne en situation d'autorité ou de confiance contre un adolescent ou une adolescente âgée de 16 ans à 18 ans » (INSPQ, 2025).

1.3 Influence des réseaux sociaux en regard du phénomène d'exploitation sexuelle

Avec l'arrivée des nouvelles technologies de communication, l'exploitation sexuelle s'est modernisée, ce qui fait en sorte qu'elle est moins visible dans les rues. Ainsi, la plupart des activités de recrutement en lien avec l'exploitation sexuelle se passent sur les réseaux sociaux (Bourassa-Dansereau et al., 2022). Deux principales tactiques existent pour piéger les jeunes filles : la

séduction laissant miroiter une relation amoureuse et, plus récemment, le leurre d'un « partenariat d'affaires », c'est-à-dire qu'on fait croire aux jeunes filles qu'elles deviendront une « business women » grâce à leur corps et qu'elles développeront leur empowerment (Bourassa-Dansereau et al., 2022). En raison des algorithmes existants, les contenus aimés et partagés ont tendance à se répéter, créant ainsi une certaine banalisation et normalisation de ce qui est véhiculé sur les réseaux sociaux en lien avec l'industrie du sexe. Ce phénomène rend le tout plus accessible et attrayant pour les jeunes filles vulnérables (Bourassa-Dansereau et al., 2022). Le concept de « jeunes filles vulnérables » sera décliné ultérieurement.

Les proxénètes peuvent dorénavant utiliser les plateformes et les réseaux sociaux pour recruter de nouvelles filles ou pour offrir des services sexuels (Hébert, 2019). Ainsi, une partie des activités liées à ce phénomène se déroulent sur le web et échappent aux yeux du public et des autorités concernées (Bourassa-Dansereau et al., 2022). Selon le rapport « Ça accélère tout » de Caterine Bourassa-Dansereau et ses collaboratrices, les réseaux socionumériques et les technologies jouent un rôle important dans le processus d'entrée, dans le maintien des activités de prostitution et dans la trajectoire de sortie. Les connaissances en lien avec l'utilisation sécuritaire des réseaux sociaux ont aussi des impacts sur le recrutement. Les jeunes filles ayant vécu dans un milieu plus encadrant, comme les centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation, n'ont pas nécessairement appris les principes de base d'une utilisation sécuritaire des réseaux sociaux (Bourassa-Dansereau et al., 2022). De plus, on se rend compte maintenant que l'industrie du sexe s'inscrit dans une sorte de mode dans laquelle les activités de prostitution sont valorisées pour faire de l'argent (Bourassa-Dansereau et al., 2022). Cette sous-culture numérique est présente en abondance dans l'algorithme technologique de nombreuses jeunes filles qui en viennent à idéaliser ce mode de vie, banalisant et normalisant ce genre de comportements sexualisés (Bourassa-Dansereau et al., 2022). Certaines associent l'imaginaire de cette sous-culture à une forme de capacité d'agir ou d'empowerment pour se réapproprier individuellement du pouvoir et pour valoriser leur sexualité (Bourassa-Dansereau et al., 2022). Cependant, sur les réseaux sociaux, peu de mise en garde existe avec le fait que les activités de l'industrie du sexe s'inscrivent aussi dans une instrumentalisation du corps de la femme (Bourassa-Dansereau et al., 2022).

1.4 Vulnérabilités des jeunes filles hébergées en CRJDA face à l'exploitation sexuelle

L'exploitation sexuelle est un phénomène ayant été étudié sous plusieurs angles, soit celui de la réalité des jeunes filles membres des gangs, celui des proxénètes et même celui des clients. Tel qu'exposé précédemment, cet essai s'attardera plus spécifiquement sur la réalité des jeunes filles hébergées en CRJDA dans le cadre d'un placement de la DPJ.

1.4.1 Connaître un placement

Selon les travaux de Martin Goyette et de ses collaborateurs (2019), on remarque que les jeunes placés sous la protection de la jeunesse cumulent de nombreux facteurs de vulnérabilités, surtout en ce qui concerne leur historique familial. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment de lourds antécédents familiaux. À titre d'exemple, 71 % des jeunes hébergés en centre jeunesse entre 14 et 17 ans ont au moins un de leurs parents aux prises avec un problème d'alcoolisme, et 65 % avec un parent ayant des enjeux de dépendance aux drogues (Lambert et al., 2011). Les jeunes sous la protection de la jeunesse sont également plus susceptibles de vivre des épisodes de violence familiale, d'abus et de négligence (Carbonneau, 2019). Environ les deux tiers des jeunes filles de 14-17 ans hébergées en centre jeunesse ont connu des abus sexuels intra ou extrafamiliaux (Lambert et al., 2011). Les enfants et les jeunes ayant connu un placement sont plus à risques d'être victimes de comportements sexuels nuisibles et d'exploitation sexuelle (McKibbin, 2017). Ainsi, l'objectif de la revue scientifique de Mckibbin (2017) était d'effectuer un exercice de cadrage des données probantes sur la prévention de ce problème pour mieux résumer et diffuser les connaissances aux chercheurs. L'analyse indique donc l'importance de promouvoir des relations sexuelles sans risque pour les jeunes vivant dans des établissements de soins résidentiels.

Ils sont également plus susceptibles d'avoir un réseau familial plus faible, des problèmes de santé mentale et de dépendance, des troubles de comportement, des comportements sexuels à risque et des traumas complexes comparativement aux jeunes n'ayant connu aucun placement (Carbonneau, 2019). Dans le même ordre d'idées, 89 % des jeunes hébergés de 14 à 17 ans sont considérés comme étant actifs sexuellement (Lambert et al., 201, cité dans Carbonneau, 2019).

Considérant la recension des écrits de Simard faite sur la réalité des jeunes ayant été hébergés sous le cadre de la DPJ, quatre constats s'imposent. Premièrement, certains problèmes de comportement extériorisés, tels que l'agressivité, l'opposition, les problèmes de consommation, les difficultés scolaires et les fugues sont présents chez la plupart des jeunes hébergés en centre jeunesse. Deuxièmement, les problématiques suicidaires semblent également répandues auprès de cette clientèle particulière. La fréquence de cet enjeu est préoccupante, et cela peut être associé aux multiples traumas vécus par ces jeunes (Fisher et al., 2016 dans Simard, 2023). Troisièmement, considérant leur passé traumatique, il n'est pas surprenant de constater que ces jeunes ont plus de diagnostics de santé mentale et de troubles neurodéveloppementaux que dans la population générale. D'ailleurs, autant dans la communauté générale qu'au sein des CRJDA, de plus en plus de jeunes Québécois reçoivent de la médication pour le TDAH (Simard et al., 2023). Finalement, le quatrième et dernier constat concerne la différenciation des résultats en fonction du sexe. Les garçons ont tendance à obtenir un taux plus haut de difficultés concernant leurs comportements (violence, consommation, délinquance et TDAH) alors que les filles ont des résultats plus significatifs concernant la victimisation (Simard et al., 2023).

Contrairement à la population générale, les jeunes hébergés ont de deux à quatre fois plus de risques d'avoir des problèmes, des conditions de santé ou simplement une accumulation de facteurs de vulnérabilités les rendant plus fragiles à certains évènements de la vie (Simard et al., 2023). Selon ces pourcentages alarmants, il en ressort que cette catégorie de jeunes est d'autant plus vulnérable, à risque et souffrante que les autres jeunes du même âge (Simard et al., 2023). D'ailleurs, certains chercheurs s'entendent également pour dire que la réalité des jeunes filles hébergées devient de plus en plus préoccupante (Pauzé et al., 2006). La plupart d'entre elles sont placées pour des motifs d'ordre familial dysfonctionnel, 52,9 % des jeunes filles entre 14 et 17 ans consomment de la drogue plus de trois par semaine et certaines parmi elles ont expérimenté la fugue (Carbonneau, 2019). Aussi, les motifs de signalement concernant les mauvais traitements psychologiques, les abus physiques et les abus sexuels sont plus hauts chez ces adolescentes (Simard, 2023). Les données concernant les jeunes placés en centre de réadaptation par la Protection de la Jeunesse sont aussi alarmantes :

> […]comparativement aux jeunes recevant des traitements dans la communauté, les taux de prévalence d'agression sexuelle parmi les jeunes en centre de réadaptation sont deux fois plus élevés (Briggs et al., 2012), le taux étant plus élevé chez les filles, soit près de 60 % ou plutôt 65 % si on ajoute les données présentées par K. Côté en 2021 (Collin-Vézina, Coleman, Milne, Sell et Daigneault, 2011 ; Connor, Doerfler, Toscano, Volungis et Steingard, 2004, cité dans Van Vugt et al., 2017, p.128).

Dans l'étude de Marie-Claude Simard et ses collaborateurs (2023), les résultats ont permis de faire ressortir quelques caractéristiques individuelles propres aux jeunes hébergés, tels que : un problème de rendement scolaire ou d'apprentissage, des problèmes de dépendance à l'alcool et aux drogues, des comportements agressifs ou opposants, des enjeux suicidaires et presque la moitié des 148 participants (81 garçons et 67 filles) ont eu des historiques de fugues. En bref, il est évident que les jeunes placés en CRJDA ont un cumul de facteurs de risque plus important que ceux qui reçoivent les services de la protection de la jeunesse à domicile (Collin-Vézina et Milne, 2014).

1.4.2 Avoir vécu des agressions sexuelles

L'agression sexuelle en enfance représente également un facteur de risque à la revictimisation. Une méta-analyse menée par Walker et ses collaborateurs en 2019 démontre que la moitié des victimes d'agression sexuelle en enfance seront revictimisées sexuellement dans le futur (Walker et al., 2019 cité dans Audet, 2021). Dans le même ordre d'idée, les données de Wright (2022) montrent des taux semblables de revictimisation. Ainsi, au Canada, les jeunes survivants de traumas en enfance sont deux fois plus susceptibles de revivre un épisode de victimisation que les enfants sans antécédent ou historique traumatique Wright, 2022). En général, les jeunes filles sont aussi plus à risque de vivre des agressions sexuelles, de l'exploitation sexuelle ou toute autre forme de violence sexuelle (Hickle, 2019).

De plus, ces jeunes victimes seront plus enclines à adopter des comportements à risque qui favoriseront éventuellement une revictimisation ultérieure (Audet, 2021). Les jeunes filles ayant déjà des symptômes traumatiques en lien avec les expériences de victimisations sexuelles qu'elles ont vécues peuvent être associées à des comportements à risque (Audet, 2021). Par exemple, « les symptômes d'engourdissement et de dissociation peuvent faire en sorte que les situations dangereuses sont plus difficiles à identifier et augmentent ainsi les risques de victimisations » (Stappenbeck et al., 2016, cité dans Audet 2021, p.10). Les jeunes filles ayant été agressées

sexuellement au cours de leur vie peuvent éventuellement avoir des idées suicidaires (Paquette et al., 2006). Outre les idées suicidaires, les jeunes filles ayant vécu des agressions sexuelles dans l'enfance ou l'adolescence sont plus à risque de développer des problèmes de santé mentale. Par exemple, il y a un plus haut taux de dépression, d'anxiété, de problèmes extériorisés, de consommation et de symptômes de stress post-traumatique chez ce groupe que dans la population en général (Alie-Poirier et al., 2020).

La plupart des jeunes filles exploitées sexuellement ont souvent été victimisées à plusieurs reprises et de nombreuses façons. Une étude menée auprès d'une centaine de femmes en 2014 par Mme Carole Boulebsol et ses collaboratrices, en partenariat avec l'organisme la CLES, a permis de mieux cerner les besoins en lien avec des expériences dans le milieu prostitutionnel dans le but d'adapter les interventions. Ainsi, « à titre d'exemple, 77,8 % [l'ensemble des répondantes, tous âges confondus] rapportaient avoir vécu au moins un épisode de violence physique, 70,4 % de violence sexuelle et 38 % de l'inceste » (Boulebsol, 2017, p.188).

1.4.3 Montrer des facteurs de vulnérabilités

Les dynamiques comprises dans le phénomène de l'exploitation sexuelle sont alimentées à la fois par des causes systémiques et des facteurs de vulnérabilités individuelles. « Les phénomènes sociaux et culturels, comme l'hyper sexualisation, la banalisation de la sexualité et la sexualisation précoce influencent la perception des jeunes. Les stéréotypes sexuels sexistes et les représentations issues de la pornographie contribuent à l'objectivation des femmes » (Assemblée nationale du Québec, 2019, p.50). Ces manifestations véhiculées comme étant « normales » de la sexualité et de l'affranchissement des barrières sexuelles amènent les jeunes filles vulnérables à normaliser et à voir des aspects positifs et attirants dans l'industrie du sexe, les rendant encore plus à risque de se faire recruter à des fins d'exploitation sexuelle (Assemblée nationale du Québec, 2019).

Plusieurs recherches recensées dans la thèse de Mme Ricard-Guay ont permis de faire ressortir quelques facteurs de risque ou de vulnérabilités à subir de l'exploitation sexuelle, tels que : « la pauvreté, les situations familiales dysfonctionnelles, les abus sexuels vécus dans l'enfance, la dépendance aux drogues et les différents facteurs de vulnérabilités individuelles (faible estime de soi) et les facteurs d'attraction » (Ricard-Guay, 2015, p.44). Pour certains jeunes,

l'exposition à la violence dès le plus jeune âge, avoir grandi dans un milieu négligent et/ou avoir connu un placement sont des expériences traumatisantes accumulées qui contribuent à façonner la manière dont ces jeunes se perçoivent et comment ils interagissent avec les autres (Hickle, 2019). Dans la plupart des cas, il s'agit d'une combinaison de plusieurs facteurs, donc il est difficile de souligner la prédominance de certains ou de faire des liens de causalité (Ricard-Guay, 2015).

1.5 Méthodes de recrutement et cycle de l'exploitation sexuelle

En ce qui concerne les méthodes de recrutement, la démarche de prise de contact avec les jeunes filles se fait généralement par un proxénète affilié aux gangs de rue ou ayant des liens avec la traite humaine (Tatu, 2022). Le recrutement des jeunes filles mineures peut se faire dans certains lieux publics, comme les centres d'achats, les restaurants, les centres de réadaptation ou les écoles (Ministère de la Sécurité publique, 2021) et de plus en plus sur les plateformes numériques (Bourassa-Dansereau et al., 2022).

Lorsque les besoins sentimentaux ou matériels des jeunes victimes apparaissent assez importants, le proxénète a conscience de cette opportunité de combler un manque, alors il utilise son charme pour recruter et maintenir les jeunes filles dans le milieu prostitutionnel (Ministère de la Sécurité publique, 2021). L'étude de Hopper (2017) démontre que 45 % des jeunes filles exploitées sexuellement ont été sous l'emprise d'un partenaire intime, 19 % par une personne plus âgée qui était censé prendre soin d'elles, 13 % par une personne de leur cercle social ou du cercle éducationnel, 16 % par des personnes de leur quartier.

Dès les premiers contacts, la jeune victime entrevoit les possibilités de répondre à certains de ses besoins non comblés, tels que la sécurité, l'affection, l'appartenance et la reconnaissance en plus de réaliser l'ampleur des bénéfices financiers que le milieu peut lui offrir (Brisebois, 2021). En lien avec leurs nombreuses vulnérabilités, les proxénètes sont capables de répondre à leurs besoins, de leur faire miroiter une vie luxueuse, avant de les mettre sous leur emprise en créant les conditions propices à l'établissement d'un lien traumatique (Bienvenue et Bouteyre, 2022). À l'étape de l'implication et de l'engagement, la jeune fille peut vivre certains malaises sans être en mesure d'identifier spécifiquement ce qui la dérange. De cette façon, elle peut commencer à vivre

du détachement et du déni face aux activités prostitutionnelles qu'elle pense faire de manière autonome (Brisebois, 2021). L'établissement d'un lien traumatique ou communément appelé le « trauma bonding » se crée selon certaines caractéristiques (Brisebois, 2021). Premièrement, un débalancement de pouvoir confronte la victime à un sentiment d'impuissance. Ce sentiment est souvent entretenu par le proxénète par l'usage de la violence physique, psychologique et/ou sexuelle répétée. Pour ne pas faire fuir la victime trop rapidement, il alterne également entre un système de punitions et de récompenses, qui crée de la confusion entre les besoins de sécurité, d'intimité et de bonté (Brisebois, 2021). Dans le cycle de l'exploitation sexuelle, la période de lune de miel est une composante non négligeable, tout comme celui de la violence conjugale (Bienvenue et Bouteyre, 2022). Lors de la lune de miel, la jeune fille tente d'oublier son malaise pour se concentrer seulement sur les gains et les bénéfices qu'elle en retire. Par la suite, indéniablement, une situation de crise surviendra. Cela peut prendre l'apparence d'une grossesse non désirée, d'une infection transmise sexuellement et par le sang (ITSS), d'une surdose ou bien de l'augmentation de la violence (Brisebois, 2021). Souvent, à la suite de cela, la jeune fille ressent le besoin d'améliorer sa situation. C'est souvent à l'étape de la réflexion/dilemme que la victime commence à être ambivalente, puisqu'elle prend conscience autant des bénéfices que des désagréments (Brisebois, 2021). Au stade suivant, celui de la coupure et de la distance, la personne est prête à changer son mode de vie. Les tentations sont encore nombreuses, mais elle a clarifié ses stratégies et ses décisions (Brisebois, 2021). La dernière étape du cycle de l'exploitation sexuelle est la reprise des activités. Malgré la décision de quitter l'industrie du sexe, beaucoup de jeunes filles y reviendront tôt ou tard et feront plusieurs allers-retours avant de quitter définitivement le milieu. Selon Brisebois (2021), cette étape est normale et ne doit pas être vue comme un échec en soi.

Par ailleurs, plusieurs stratégies peuvent être employées pour préparer la victime à une première agression, il peut s'agir de normaliser la prostitution en valorisant le côté lucratif et en la payant, en l'invitant à participer à des activités sexuelles à plusieurs, ou en produisant du matériel pornographique (Ministère de la Sécurité publique, 2021). Le fait d'isoler la jeune fille, de surveiller ses réseaux sociaux, de la déplacer dans une autre ville ou province peut être des stratégies efficaces pour l'empêcher de chercher de l'aide. De cette façon, le proxénète renforce son contrôle. La peur du jugement des autres, la honte ainsi que la stigmatisation reliée à la

prostitution entravent aussi la demande d'aide (Ministère de la Sécurité publique, 2021). En plus du contrôle et de l'intimidation, les menaces de violence sont souvent suffisantes pour maintenir la victime sous l'emprise du proxénète (Ministère de la Sécurité publique, 2021).

1.6 Conséquences de l'exploitation sexuelle

Le fait d'être impliquée dans des activités prostitutionnelles comprend beaucoup plus de conséquences que d'aspects positifs (Lanctôt et al., 2016). Beaucoup de jeunes femmes sont attirées par le semblant de vie luxueuse qu'elles pourront avoir en ayant des activités prostitutionnelles. En revanche, elles ne savent pas que cette fausse solution peut devenir la cause de conditions de vie difficiles (Lanctôt et al., 2016). Par exemple, ces jeunes femmes peuvent se retrouver en situation précaire, parfois même en itinérance en lien avec l'accumulation de dettes ou le manque de qualification professionnelle (Lanctôt et al., 2016).

En réponse aux traumatismes vécus et à l'atmosphère de violence dans lequel elles vivent, certaines femmes peuvent prendre part à des activités de délinquance (Lanctôt et al., 2016). Le milieu de l'industrie du sexe peut aller de pair avec l'usage de substances psychoactives. La consommation de drogues peut initier une victime à se tourner vers le milieu prostitutionnel pour payer sa consommation ou, au contraire, elle peut commencer à consommer pour atténuer les effets négatifs liés à l'exploitation sexuelle (Lanctôt et al., 2016).

Par la suite, les victimes d'exploitation sexuelle « sont à risque de subir un large éventail de situations de victimisation (sexuelle, physique, psychologique) et selon des formes diversifiées et graves (harcèlement, agressions sexuelles, viols collectifs, violence physique) » (Lanctôt et al., 2016, p.13). Elles en viennent donc à développer des mécanismes de défense comme la minimisation ou le blâme de soi pour y faire face. Cette réalité a également des impacts au niveau de l'estime de soi et du sentiment d'efficacité personnelle (Lanctôt et al., 2016). De plus, la détresse psychologique et les symptômes de trauma sont directement en lien avec la victimisation. Le climat dans lequel elles vivent est susceptible de créer des enjeux de dépression, d'anxiété, d'hyper vigilance, de paranoïa et de dissociation (Hickle et Roe-Sepowitz, 2014). Il est donc primordial de privilégier des interventions qui feront diminuer leur sentiment de peur, d'insécurité, de méfiance et d'état d'alerte constant (Lanctôt et al., 2016). Les survivantes d'exploitation sexuelle se

caractérisent par « un attachement insécure et par des cognitions marquées par le manque affectif, la méfiance, la peur de l'abandon, le sentiment de ne pas mériter l'amour et par la soumission au contrôle d'autrui » (Lanctôt et al., 2016, p. 14). L'isolement qu'elles ont vécu et les difficultés interpersonnelles auront des impacts sur leurs relations futures.

En ce qui concerne les conséquences davantage d'ordre physique, ces jeunes filles peuvent contracter des infections transmises sexuellement, tels que l'hépatite C et D, souffrir de mal nutrition et adopter des comportements autodestructeurs envers elles-mêmes (Hickle et Roe-Sepowitz, 2014). Sans oublier les risques de grossesses qui peuvent parfois mener à un avortement forcé (Roberge, 2003).

Finalement, les jeunes filles ayant eu un parcours dans le milieu prostitutionnel rapportent un sentiment de stigmatisation, de dégradation, de perte d'identité et de honte. Ce genre de sentiment peut survenir lorsqu'elles sont forcées de dépasser leurs limites personnelles dans le cadre d'activités prostitutionnelles pour satisfaire les exigences du client ou du proxénète (Lanctôt et al., 2016). Aussi, plusieurs victimes mineures en viendront à décrocher du milieu scolaire, ce qui réduira leur chance d'occuper un emploi, offrant une meilleure qualité de vie et une sécurité financière (Conseil permanent de la jeunesse, 2004, cité dans Thibodeau, 2007).

1.7 La notion de trauma complexe en exploitation sexuelle

Avant d'aborder le trauma complexe en lien avec l'exploitation sexuelle, il importe de définir rapidement la notion de « traumatisme ». En 2013, l'Association psychiatrique définit un traumatisme comme étant « toute exposition à une expérience extraordinaire qui présente une menace physique ou psychologique pour soi-même ou pour les autres et génère une réaction d'impuissance et de peur » (cité dans Hickle, 2019, p.152). Plusieurs travaux et auteurs différents se sont attardés sur la notion de traumatisme et certaines opinions ont changé au fil du temps. Malgré tout, le lien entre les expériences traumatisantes, la santé mentale et les comportements d'une personne sont indéniables (Hickle, 2019). L'expérience d'un traumatisme quelconque peut laisser les victimes dans un état physiquement malheureux, désorganisé, dépassé, sans outils ou ressources internes positives pour y faire face (Hickle, 2019). Ainsi, les professionnels ont commencé à comprendre qu'un traumatisme n'est pas toujours en réaction à des prédispositions

individuelles ou à des antécédents familiaux, mais que la détresse exprimée peut parfois être une réponse à l'évènement traumatisant lui-même (Hickle, 2019).

Le terme trauma complexe renvoie à « des traumas interpersonnels chroniques et répétés et aux séquelles complexes et durables qui leur sont associées (p.ex : agression sexuelle, négligence, violences, etc.) » (Milot et al., 2018, n.d). Les conséquences de traumas interpersonnels vécus dans l'enfance ont de graves répercussions sur le développement de l'enfant, notamment en lien avec la construction de son identité et ses capacités à être en relation (Milot et al., 2018). De récentes recherches sur le trauma complexe vécu par les jeunes hébergés (autant chez les filles que chez les garçons) ont permis de confirmer que les troubles extériorisés que les jeunes manifestent peuvent représenter des symptômes liés à une accumulation d'évènements traumatiques dans leur vie (Collin-Vézina et Milne, 2014). Griffin et ses collègues (2011) ont mené une étude d'envergure auprès de 14 000 jeunes âgées entre 0-17 ans en situation de placement pour évaluer la notion de trauma complexe. Plus de la moitié de cet échantillon a vécu au moins quatre ou cinq formes de traumatismes différents, comprenant notamment les agressions sexuelles, la négligence émotionnelle, la maltraitance physique, la violence psychologique et la négligence physique. Parmi ceux-ci, le quart présentait des symptômes de choc post-traumatique, de dissociation et de dépression. Malgré ces données alarmantes, seulement une minorité de ces jeunes a eu accès à des services adéquats pour traiter les conséquences de l'exposition à des événements traumatiques (Collin-Vézina et Milne, 2014).

En l'absence de ressources personnelles ou environnementales adéquates pour faire face à ces traumas, les enfants sont donc à risque de vivre des épisodes répétés, prolongés et chroniques de stress post-traumatique (Milot et al., 2018). Cette exposition contribue à créer des dysfonctions au niveau cérébral (Milot et al., 2018). Un cerveau exposé aux traumas est constamment en mode survie, au lieu d'être en mode apprentissage. Le mode survie peut être approprié dans certaines situations, mais très rarement dans le quotidien. Cet état est caractérisé par « la vigilance, l'anticipation, la prévention et les protections de menaces éventuelles, au lieu de favoriser l'ouverture, l'exploration et la découverte de son environnement » (Milot et al., 2018, s.d). Le fait d'évoluer en mode survie rend plus difficiles l'adaptation aux activités quotidiennes et le développement de relations saines et positives. Au contraire, ces enfants vivent constamment dans

la peur, une émotion qui nécessite de mobiliser beaucoup de ressources disponibles, tout en voyant constamment des dangers (Milot et al., 2018). Ainsi, avant même d'être impliquée ou à risque d'exploitation sexuelle, la clientèle des jeunes hébergés sous l'égide de la DPJ représente une clientèle polytraumatisée. Considérant l'ensemble des facteurs de risque, ces jeunes représentent une cible facile pour les abuseurs.

La réponse au trauma complexe se développe par suite d'une exposition à du stress extrême, comme lors des situations d'exploitation sexuelle. Malheureusement, le système qui les héberge contribue parfois à revictimiser ces jeunes victimes par l'intermédiaire d'institutions (Hickle, 2019). Ainsi, les professionnels qui ne sont pas formés pour intervenir selon une approche sensible aux traumatismes pourraient, sans le savoir, éliminer les tentatives d'adaptation que les jeunes hébergés auront tenté de développer pour se protéger. En pratique, cette approche permettrait de mieux reconnaître les mécanismes de survie d'un jeune en aidant les professionnels à réfléchir à la façon dont les services destinés à les aider peuvent les traumatiser à nouveau sans le vouloir (Hickle, 2019).

En ce qui concerne précisément les jeunes filles victimes d'agressions sexuelles à l'enfance ou d'exploitation sexuelle, la violence vécue a principalement été perpétrée dans le cadre de relations interpersonnelles, par une personne de confiance, ce qui les rend particulièrement à risque de présenter différents types de symptômes traumatiques psychologiques et résistants au traitement psychologique (Audet, 2021). En contexte d'exploitation sexuelle spécifiquement, les jeunes filles sont exposées à des traumas de type relationnel, qui surviennent à la suite d'une exposition prolongée à de la violence, parfois même dans un contexte de captivité ; elles ne peuvent pas s'enfuir parce qu'elles sont sous l'emprise d'un agresseur (Audet, 2021).

1.7.1 Les manifestations du trauma complexe

Dans un contexte d'exploitation sexuelle, selon Audet (2021), le trauma complexe peut comprendre différentes catégories de conséquences qui sont regroupées sous six dimensions. La première dimension comprend des conséquences en ce qui concerne l'altération dans la régulation des affects et des émotions. Ces manifestations peuvent prendre l'apparence d'idées suicidaires ou l'adoption de comportements à risque, comme une sexualité compulsive (Audet, 2021). La colère,

l'anxiété, la peur, la dépression et la consommation de substances peuvent être des comportements dysfonctionnels en réponse aux nombreux événements de vie adverse auxquels les personnes victimes de trauma complexe ont été exposées (Godbout et al., s. d). La deuxième dimension touche davantage l'altération de la conscience, telle que de l'amnésie ou une hypermnésie pour les évènements traumatiques, de la dissociation ou de la dépersonnalisation ainsi que des pensées intrusives ou des ruminations (Audet, 2021). La dissociation et l'évitement sont des mécanismes de défense qui permettent à la personne de se séparer mentalement de l'expérience traumatisante pour ne pas ressentir les émotions ou les sentiments trop difficiles (Godbout et al., s. d). La troisième dimension est en lien avec la perception de soi. Certaines victimes peuvent ressentir différentes émotions allant de la culpabilité, à la honte, au sentiment de stigmatisation et de blâme sur soi (Audet, 2021). La quatrième dimension fait référence aux altérations possibles dans la perception de l'agresseur : « préoccupations portant sur la relation à l'abuseur, attribution irréaliste d'un pouvoir total de l'abuseur, idéalisation ou gratitude totale, sentiment de relation spéciale ou acceptation du système de croyances ou des rationalisations de l'abuseur » (Audet, 2021, p.14). La cinquième dimension concerne les difficultés dans les relations interpersonnelles. Les victimes peuvent adopter des comportements de retrait social, d'isolement, de difficultés à bâtir des relations intimes saines, positives et durables, méfiance ou tentative de se trouver un « sauveur » (Audet, 2021). Évidemment, il peut aussi y avoir des problèmes relationnels ou bien d'attachement, puisque le type d'attachement est souvent désorganisé ou insécurisant (Godbout et al., s. d). Généralement, les enfants utilisent leurs interactions directes et indirectes avec les personnes significatives et leur entourage pour faciliter la création du concept de soi, par conséquent, lors d'une exposition à des évènements traumatiques, leur identité et leur concept de soi peuvent être altérés (Godbout et al., s. d). Finalement, la dernière dimension de manifestations traumatiques fait référence au système de croyances de la personne victime, donc au sentiment de désespoir et de perte de foi (Audet, 2021). L'exposition à un trauma complexe peut affecter la perception du monde, l'espoir et la confiance que la victime accordera aux autres (Godbout et al., s. d). La mentalisation est également une conséquence pouvant survenir à la suite d'une exposition à un trauma complexe et elle fait référence à une confusion entre la réalité dite interne, donc propre à l'individu et celle externe. Les enfants victimes d'un tel traumatisme à l'enfance sont moins outillés pour trouver des solutions en contexte social et d'apprentissage, ainsi, les problèmes cognitifs et d'apprentissages peuvent être remarqués dès le préscolaire (Godbout et al., s. d).

2. LES SERVICES OFFERTS AUX VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE

Compte tenu de l'ampleur des conséquences de ce phénomène social, différentes initiatives ou services existants sont offerts aux jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle, qu'elles proviennent de la DPJ ou de la communauté.

2.1 Les centres désignés

Les centres désignés sont généralement des établissements appartenant au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de chaque région. Ils offrent des services d'aide aux victimes immédiatement après l'agression ou dans les six mois qui suivent. Les centres désignés sont reconnus comme étant les services à favoriser en cas d'agressions sexuelles. Ils se situent dans les urgences, dans les CLSC et dans les dispensaires (TCACSM, 2024). Les centres désignés offrent des services d'aide médicale, légale et psychologique, peu importe l'âge ou le sexe de la personne. Il existe 77 centres désignés qui sont déployés dans 17 régions du Québec pour tendre à respecter leur mandat en lien avec l'accessibilité des services (Collin-Vézina et al, 2015). Lorsqu'une victime se présente dans un centre désigné, elle est d'abord accueillie par une intervenante qui lui laisse le temps de s'exprimer et de nommer ses besoins (Gaudreault, 2012). Par la suite, l'orientation de l'intervention est précisée en lien avec les besoins de la victime. C'est lors de cette étape qu'on détermine si la victime nécessite un examen médical, médicolégal ou les deux et par conséquent, quels instruments seront utilisés. Il est primordial, à cette étape, de s'assurer du consentement de la victime (Gaudreault, 2012). Le récit de la victime et son historique médicosocial est consigné dans les formulaires de la trousse, qui est un outil utilisé par les centres désignés. La trousse médicolégale peut être utilisée seulement si l'agression a eu lieu dans les cinq jours précédents et elle contient tous les prélèvements recueillis sur la victime. La trousse est conservée en attendant que la victime décide si elle souhaite porter plainte ou non (Gaudreault, 2012). L'examen et les prélèvements nécessairement seront ensuite effectués. Par exemple, un examen gynécologique, un test de grossesse et le dépistage d'infections transmises sexuellement peuvent être réalisés à cette étape. En fonction des résultats obtenus, des soins et des traitements peuvent être recommandés (Gaudreault, 2012). Pour bien accompagner une victime mineure, il est obligatoire de faire un signalement à la protection de la jeunesse. Également, il est possible de l'accompagner dans la déclaration à la police, de lui remettre des pièces justificatives qui seront

utiles pour justifier une absence à l'école ou au travail ainsi que lui transmettre les coordonnées d'organismes appropriés pouvant lui fournir un suivi adapté à ses besoins (Gaudreault, 2012).

La recherche de Delphine Collin-Vézina et ses collaboratrices en 2015 a mis en lumière certains enjeux qui limitent le déploiement de ce genre de services, notamment des difficultés en ce qui concerne le recrutement et la rétention de personnel qualifié, le manque de formation auprès de cette clientèle, l'absence d'ententes et de protocoles formels, la difficulté de mettre en place une structure favorisant la concertation et le développement d'expertise ainsi que le manque de visibilité et de reconnaissance de l'existence des centres désignés dans la communauté (Collin-Vézina et al., 2015). Toutefois, un comité de suivi des recommandations proposées pour améliorer l'efficacité et la visibilité des centres désignés par le ministère de la Santé et des Services sociaux démontre le soutien et l'intérêt du gouvernement face au développement de moyens concrets pour limiter les enjeux parus dans le cadre de la recherche mentionnée précédemment. Malgré ces enjeux, les centres désignés demeurent une ressource précieuse pour les victimes de violence sexuelle (Collin-Vézina et al., 2015).

L'équipe soignante fait les examens physiques, par exemple : s'assurer de la santé sexuelle, soigner les blessures et les lésions, faire des tests pour les infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS) et prévenir les grossesses non désirées. Pour donner suite à l'examen médical, l'équipe interdisciplinaire proposera un suivi psychosocial pour aider la victime à faire face aux possibles séquelles ou traumatismes laissés par l'agression (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2024). En 2019, une étude exploratoire sur l'expérience de victimes d'agression sexuelle ayant reçu des services dans les centres désignés a été réalisée par Audrey Gilbert et ses collaboratrices. Les besoins et les perceptions des victimes en lien avec les services sont ressortis. Certaines participantes ont nommé avoir apprécié le fait de recevoir du soutien émotionnel sous forme d'information, notamment pour normaliser les émotions et se sentir écoutées. Cette méthode d'intervention leur a permis de mieux comprendre ce qu'elles ont vécu et de se déresponsabiliser de l'évènement. Le fait de se sentir crues et prises au sérieux fait partie des éléments facilitants pour les victimes. Les intervenantes sont davantage appréciées que les intervenants, surtout lorsqu'elles se montrent disponibles, chaleureuses et empathiques (Gilbert et al., 2019). Les participantes de cette étude ont également soulevé le besoin d'obtenir du soutien et des outils pour

aider les proches des victimes d'agression sexuelle. Le dernier besoin concerne l'accessibilité et l'orientation dans les trajectoires de services. Il importe de faire connaître les services offerts dans les centres désignés et d'être flexible en fonction des horaires des victimes (Gilbert et al., 2019). À Laval en particulier, la personne responsable de former les intervenantes pour effectuer les trousses médicolégales est la psychothérapeute spécialisée auprès des jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle. De plus, les potentielles victimes qui passent par l'hôpital de la Cité de la Santé à Laval auront la chance d'être prises en charge et référées vers le programme Zéro Exploitation et ses partenaires, qui seront déclinés ultérieurement.

Les mythes et croyances courantes sur les violences sexuelles peuvent influencer la manière dont les victimes accèdent aux services de soutien, ainsi que la qualité de ces services. Certains stéréotypes ou idées fausses peuvent décourager les victimes de se signaler ou de chercher de l'aide, et affecter la façon dont elles sont accueillies et accompagnées par les professionnels. Par exemple, le fait que la victime « l'ait voulue » en se promenant seule le soir, en portant des vêtements sexy, ou en acceptant d'inviter l'agresseur chez elle. Ces mythes perdurent et ont tendance à culpabiliser la victime ; ils peuvent faire en sorte que les services institutionnels offrent des réponses inadéquates. (Bissonnette, 2020). Dans ce contexte, certaines victimes n'osent pas aller chercher de l'aide par crainte d'être victimisées à nouveau par le système médical ou de justice (Bissonnette, 2020). Enfin, les professionnels des milieux hospitaliers peuvent ressentir de l'inconfort face à cette clientèle par manque de formation ou par malaise face aux agressions sexuelles, par le déni de la réalité et par les mythes ou préjugés en lien avec cette problématique (Bissonnette, 2020).

2.2 Les services psychosociaux

Outre les services médicaux, il y a toujours l'option de faire une demande de suivi psychosocial au centre local de services communautaires (CLSC) via un professionnel de la santé où le 811, mais les victimes d'exploitation sexuelle n'ont pas la garantie d'être priorisées sur la liste d'attente. Il y a certaines lignes d'écoute téléphonique et quelques organismes communautaires. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment les Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Les CAVAC sont répartis dans différentes régions, et nous pouvons compter

18 points de services à travers le Québec (CAVAC, 2023). Ils ont comme mission de dispenser des services d'interventions post-traumatiques de première ligne à toutes les victimes d'actes criminels ainsi qu'à leur proche. Une victime peut faire une démarche de prise de contact avec cet organisme même si aucune procédure policière ou juridique n'a été enclenchée. Le rapport d'activités 2022-2023 du CAVAC des Laurentides indique que *Zéro Exploitation*, le programme pour lequel j'ai fait mon stage, a référé 23 jeunes à cet organisme et que 19 suivis ont été réalisés. De plus, lors de sa première année complète d'intervention, l'équipe dédiée en exploitation sexuelle (ÉDIES) a soutenu plusieurs victimes en leur offrant des services psychosociaux, de l'accompagnement dans leurs démarches (ex : porter plainte, déménagement, divorce, etc.) et au tribunal. Toujours selon le rapport d'activités 2022-2023 de l'organisme, 32 références en exploitation sexuelle ont été traitées par l'équipe lavalloise, dont 23 d'entre elles étaient des victimes directes (CAVAC, 2023).

Un autre organisme œuvrant auprès de la clientèle cible est le centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS, 2024). Il existe environ une quarantaine de points de service de cet organisme à travers le Québec (RQCALACS, 2024). En 2017, le Regroupement québécois des CALACS a produit un portrait des besoins en matière de services. Dans ce document, on constate que le manque de financement est considéré comme un enjeu considérable à l'accessibilité des services (RQCALACS, 2017). Certains CALACS ont dû diminuer le nombre de rencontres, de suivis en individuel ou en groupe afin de pouvoir aider un plus grand nombre de personnes. Les délais d'attente et les limites existantes dans la prestation de services peuvent diminuer les demandes d'aide des personnes victimes. Également, certaines activités sont trop restreintes en lien avec les limites du territoire pour desservir adéquatement l'ensemble de la clientèle. Le manque ou l'absence de moyens de transport dans certaines régions démontre un autre enjeu à l'obtention de services appropriés. Malgré tout, certains CALACS offrent des services gratuits, confidentiels et anonymes au besoin à toutes personnes qui souhaitent obtenir du soutien ou de l'accompagnement afin de sortir du milieu de l'exploitation sexuelle. Les services disponibles comprennent un premier contact et de l'écoute téléphonique, un suivi individuel personnalisé, des cours d'auto-défense, l'accès à des banques alimentaires ainsi que de l'information et des références au besoin (CALACS, 2024).

Pour finir, la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (la CLES) est un organisme spécialisé en exploitation sexuelle qui offre des services dans la métropole uniquement. La CLES soutient les victimes et leurs proches, en les aidant à retrouver leur pouvoir et à quitter leur situation de compromission. L'organisme a 3 volets d'action allant comme suit : aide directe aux victimes et à leurs proches, un volet de prévention, de sensibilisation, de recherche et de formation auprès des intervenants du milieu et des actions politiques ainsi que la création d'alliances et de partenariats pour favoriser un changement de mentalité et de pratiques (cles.org).

3. LES INTERVENTIONS À PRIVILÉGIER

Dans cette troisième partie, nous aborderons les interventions à privilégier auprès des jeunes filles victimes de violence et d'exploitation sexuelle ainsi que les pratiques prometteuses à envisager auprès de cette clientèle particulière.

3.1 Le potentiel des programmes psychoéducatifs

Hickle et Roe-Sepowitz (2014) « affirment par exemple que l'acquisition de connaissances et l'utilisation de stratégies d'adaptation pour mieux se comprendre, prendre soin de soi et être en sécurité sont des étapes cruciales et préalables à la réduction des manifestations traumatiques et au processus de reconstruction de soi » (cité dans Lanctôt et al., 2023, p.20). Les programmes psychoéducatifs visent à atteindre différents objectifs. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment l'augmentation de la capacité des victimes à comprendre et à reconnaître le cycle de l'exploitation sexuelle ainsi que les méthodes de recrutement utilisées en exploitation sexuelle. La différence entre une relation saine et positive versus une relation toxique est également abordée, tout comme les mythes entourant la glorification et la glamourisation de l'industrie du sexe. Sans oublier les conséquences négatives de l'exploitation sexuelle au niveau physique, émotionnel et dans le fonctionnement quotidien (Lanctôt et al., 2023). Les programmes psychoéducatifs sont intéressants à utiliser auprès de cette clientèle spécifique, puisque d'une part, ils aident à développer de meilleures compétences sociales pour reconnaître les situations d'exploitation, tout en favorisant l'acquisition de stratégies d'adaptation pour faire face aux difficultés vécues (Lanctôt et al., 2023). Plusieurs thèmes peuvent être abordés dans ce type de programme, tels que l'estime de soi, l'affirmation de soi, l'éducation sexuelle, le consentement et la sécurité en ligne pour

permettre aux jeunes d'augmenter leurs facteurs de protection face à l'adversité (Lanctôt et al., 2023).

3.2 La thérapie cognitive comportementale centrée sur le trauma

Les thérapies cognitives comportementales centrées sur le trauma sont des approches largement documentées dans le domaine des interventions destinées aux jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle. D'ailleurs, selon ma recension, Nadine Lanctôt et Delphine Collin-Vézina m'apparaissent comme étant des chercheuses de renom qui se sont intéressées à la notion de trauma complexe lorsqu'il est question d'aborder le phénomène de l'exploitation sexuelle chez les victimes mineures. L'approche d'intervention visant le trauma complexe mise sur la restructuration cognitive pour ainsi diminuer les symptômes de stress post-traumatique associés au vécu traumatique de la jeune victime (Lanctôt et al., 2023). Les fondements théoriques s'appuient sur : « les principes des interventions psychoéducatives et cognitives comportementales, et intègrent des concepts de la théorie de l'attachement, de la neurobiologie du développement et des systèmes familiaux, ainsi que des approches d'autonomisation et humanistes » (Lanctôt et al., 2023, p.25). Ce type de thérapie comprend trois phases : la première est centrée sur la psychoéducation et elle sert à informer les participants sur les symptômes de stress post-traumatique pouvant découler de l'exposition à un évènement traumatique ainsi que le lien entre les pensées et les émotions. La deuxième phase consiste en l'écriture et la compréhension de l'évènement traumatique alors que la dernière phase, appelée de traitement, aborde les différents points de blocage en lien avec différentes thématiques, tels que la sécurité, la confiance, le pouvoir et le contrôle, l'estime de soi et l'intimité (Lanctôt et al., 2023). Les séances de thérapie selon cette approche sont normalement individuelles, mais il peut arriver de faire des séances conjointes avec les proches pour améliorer les relations familiales et pour les impliquer dans le processus de rétablissement de leur jeune (Lanctôt et al., 2023). Pour la création d'un lien de confiance, le thérapeute se doit d'adopter une attitude empathique et rassurante. La thérapie cognitive comportementale est une approche prometteuse auprès des victimes d'exploitation sexuelle, puisque différentes études se sont penchées sur son efficacité et qu'il est démontré qu'après seulement 12 semaines de traitement, nous pouvons déjà remarquer une baisse de la sévérité des symptômes de choc post-traumatique (Lanctôt et al., 2023).

3.3 Les interventions de groupe

Selon Toseland et Rivas (2016), l'intervention de groupe se définit comme « une action réalisée auprès d'un groupe afin d'aider les personnes à satisfaire leurs besoins sociaux et émotifs ou à accomplir certaines tâches » (cités dans Turcotte et Lindsay, 2019, p.3).

Une étude de Lanctôt (2006) a cherché à connaître les besoins d'intervention perçus par les jeunes placés en centre jeunesse et leurs éducateurs. Ces besoins d'intervention ont été évalués à l'aide d'un questionnaire. Une série de questions abordait les activités de réadaptation et un volet complet comprenait les expériences de victimisation. Les résultats montrent que les besoins des jeunes sont sensiblement les mêmes que les intervenants, notamment en ce qui concerne la participation à des activités de réadaptation, tels qu'améliorer les habiletés sociales, remédier aux conséquences négatives de la victimisation, prévenir la surconsommation de drogues, favoriser une saine transition vers la vie adulte et une bonne insertion sur le marché du travail. Les besoins exprimés sont sensiblement identiques en fonction du sexe. Toutefois, les filles ont identifié un besoin plus grand d'adresser la notion de la victimisation, alors que la prévention des drogues semblait plus importante pour les adolescents hébergés (Lanctôt, 2006). Théoriquement, l'intervention de groupe est considérée comme étant une méthode d'intervention mieux adaptée que d'autres, telle que les interventions familiales ou individuelles, lorsqu'il s'agit d'interventions auprès d'une clientèle d'adolescentes (Paquette et al., 2011). Les adolescentes ont tendance à rechercher le contact avec les pairs, en s'éloignant progressivement des adultes dans le but d'acquérir de l'autonomie et de l'indépendance. Un des facteurs thérapeutiques allant de pair avec cette modalité d'intervention qui est primordial au rétablissement est la collectivisation des vécus. Ce concept fait référence à la perception du membre d'un groupe que les autres partagent aussi des sentiments et des problèmes similaires (Paquette et al., 2011).

L'intervention de groupe auprès de ce genre de clientèle vulnérable présente plusieurs avantages, notamment celui de répondre aux besoins d'éducation, d'information, de sensibilisation, d'autonomie et d'universalité des adolescentes victimisées (Pognon et al., 2020). De plus, selon une étude de Hiller et al., (2016), on remarque que « l'âge, le genre, l'ethnicité et les caractéristiques de l'AS (sévérité, fréquence, et relation avec l'agresseur) ne semblent pas avoir

d'effets sur les bénéfices de la thérapie » (Hiller et al, cité dans Pognon et al., 2020, p.3). Cette méthode d'intervention est donc tout indiquée pour répondre aux besoins d'une clientèle variée ayant été victime d'AS.

Les objectifs thérapeutiques peuvent être variés et comporter des thèmes parmi ceux-ci : réduire les effets négatifs et traumatisants de l'AS (anxiété, dépression, baisse d'estime de soi, etc.), briser l'isolement en favorisant la création de liens avec les autres participantes, amener les jeunes filles à se déculpabiliser face à l'agression subie et, ultimement, aider les participantes à utiliser leurs ressources internes et certains outils pour être en mesure de mieux gérer les conséquences de la victimisation (Pognon et al., 2020). De façon générale, les auteurs concluent que l'intervention de groupe en violence sexuelle dans ce contexte est pertinente pour diminuer considérablement les symptômes post-traumatiques, les comportements autodestructeurs, les problèmes de comportements intériorisés, extériorisés ainsi que relationnels et les distorsions cognitives. Une amélioration en ce qui concerne le pouvoir d'agir et l'utilisation de stratégies adaptatives positives a également été remarquée (Tourigny et al., 2006). À la suite de la participation à ce genre d'intervention, les participantes peuvent s'attendre à ressentir une amélioration en ce qui concerne les symptômes de stress post-traumatique, de dissociation et en ce qui concerne le sentiment de culpabilité grâce au rejet du blâme vers l'agresseur (Pognon et al., 2020). Le but général des interventions de groupe est ultimement d'arriver à réduire les conséquences traumatiques associées aux agressions sexuelles tout en augmentant le soutien social apporté à la victime. À long terme, la participation à l'intervention de groupe permet de prévenir la revictimisation (Paquette et al., 2011). Cela peut venir du fait que l'intervention atteint ses objectifs ciblés par le biais de divers mécanismes. Ainsi, le fait

> [D]'aborder et de partager leur vécu traumatique est susceptible d'aider les adolescentes à s'exposer aux pensées en lien avec l'AS dans un contexte sécuritaire et pourrait également permettre la restructuration cognitive de leurs pensées et de leurs croyances inadaptées par le biais des activités réalisées dans le groupe (Pognon et al., 2020, p. 7).

L'utilisation et l'explication des stratégies de régulation émotionnelle en début de traitement permettront ultimement aux jeunes filles ayant connu plusieurs victimisations de pouvoir mieux bénéficier des interventions, malgré la présence d'un trauma complexe (Pognon et al., 2020). En

somme, il est possible de faire une intervention de groupe préventive en lien avec la violence sexuelle qui ne nécessite aucune technologie ou matériel coûteux, qui est facile à mettre en œuvre dans différents contextes et qui peut se donner par des professionnels de différentes disciplines (Rothman et al., 2019).

3.4 Certains programmes pertinents en prévention de l'exploitation sexuelle

Le centre filles mobiles est un projet pilote de prévention du YMCA Québec qui s'adresse aux femmes de demain, donc aux jeunes filles entre 9 et 17 ans. Ce programme de prévention comprend environ huit rencontres durant lesquelles divers sujets seront abordés, tels que : la solidarité féminine, l'apparence physique, l'estime de soi, l'éducation sexuelle, la violence conjugale, le sexisme et les stéréotypes sexuels, la critique des médias et le leadership. Ce programme pilote vise à développer l'estime de soi et le leadership des jeunes de manière à stimuler leurs perceptions face aux stéréotypes sexuels (Gouvernement du Québec, 2024).

Par la suite, L'Anonyme est un organisme communautaire à Montréal qui a également mis sur pied des programmes de prévention à l'exploitation sexuelle. Le premier se nomme Entourage et il vise le développement de la pensée critique et le pouvoir d'agir. Ce sont des ateliers d'une durée de 75 à 90 minutes données en français ou en anglais à tous jeunes de 12 à 25 ans intéressés et habitant au Québec. Ce programme préventif comprend quatre ateliers abordant les dynamiques et les représentations de genre, le consentement, les relations égalitaires et les types de violences ainsi que le pouvoir d'agir en contexte d'intimité avec un partenaire (Gouvernement du Québec, 2024). Le deuxième programme issu du même organisme se nomme le Projet Satellite. Celui-ci fonctionne de la même façon que le précédent, mais il vise à prévenir les violences sexuelles et l'exploitation sexuelle chez les jeunes ayant plusieurs facteurs de vulnérabilités. Les ateliers abordent l'intimité et la sexualité, les relations amoureuses égalitaires, le consentement sexuel et les dynamiques de pouvoir existantes (Gouvernement du Québec, 2024).

Pour finir, le programme SELFIE est une initiative du Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ). Il s'agit d'un programme de prévention à l'exploitation sexuelle qui vise à prévenir et à corriger certains comportements à risques par l'intermédiaire de huit ateliers qui

abordent : les valeurs, l'exposition de soi, l'estime de soi, les relations intimes, mettre ses limites, les mythes et le plaisir, le sexe et les confidences ainsi que la communauté (PIPQ, 2021). Ce programme sera abordé en particulier puisque les intervenantes de Zéro Exploitation ont participé à la formation donnée par le PIPQ pour être en mesure de dispenser les activités de prévention au sein des écoles secondaires de Laval dans le but de prévenir l'exploitation sexuelle chez les jeunes filles mineures.

Une méta-analyse de Nadine Lanctôt et ses collaboratrices démontrent la pertinence d'aborder ces sujets auprès des jeunes filles vulnérables ou à risque d'exploitation sexuelle : « l'estime de soi, l'affirmation de soi, le développement des capacités personnelles visant l'espoir par la reconstruction de l'identité, l'éducation sexuelle, le consentement, la sécurité en ligne et les relations saines » (Lanctôt et al., 2023, p.22). Pour finir, Caterine Bourassa-Dansereau et ses collaboratrices ont effectuées une recherche pour répondre aux besoins des intervenantes dans des milieux préoccupés par la question de l'exploitation sexuelle des mineures. Le rapport de recherche a mis en lumière l'importance d'aborder l'utilisation des réseaux socionumériques et des technologies dans l'expérience prostitutionnelle des mineures (2019).

3.4.1 Le programme My Life My Choice

Même si l'exploitation sexuelle des jeunes est un problème social important, qui comporte de nombreuses conséquences pour les victimes, aucun programme de prévention ciblé n'a encore été évalué avant 2021 (Rothman et al., 2021). Le programme *My Life My Choice* à Boston est un programme de psychoéducation offert aux jeunes filles qui sont jugées comme étant à risque d'exploitation sexuelle.

Ce programme de prévention secondaire vise à diminuer le risque de victimisation des jeunes filles et à augmenter leurs facteurs de protection (Rothman et al., 2021). Il comprend 10 séances d'intervention ayant pour but d'enseigner aux participantes à reconnaître les situations d'exploitation sexuelle, tout en évitant les stratégies de recrutement. Les auteurs du programme, un survivant et un travailleur social, se sont basés sur l'expérience et le vécu de survivantes pour mieux documenter les vulnérabilités perçues, les facteurs d'entrées et de sorties et ce qui les a aidés à quitter le milieu (Rothman et al., 2021). Les participantes reçoivent de l'information pour

approfondir leurs connaissances sur l'exploitation sexuelle et les acteurs concernés, changer leurs attitudes face à l'industrie du sexe, adopter des comportements sécuritaires, prendre conscience des facteurs de risque, être éduquées face aux médias sociaux et aux messages qu'ils véhiculent, renforcer l'estime de soi et le sentiment d'efficacité personnelle, augmenter la résilience et la reconnaissance de leurs propres vulnérabilités (Rothman et al., 2021). Les participantes sont également encouragées à discuter de leurs apprentissages avec leur entourage pour répandre la bonne information (Rothman et al., 2021). Ce programme de prévention est également remarquable par son utilisation de survivantes pour coanimer les ateliers. Cette méthode d'éducation par les pairs a amené beaucoup de résultats positifs. Ainsi, les résultats démontrent des changements significatifs au niveau du risque d'abus dans les relations amoureuses, dans les connaissances et le comportement d'aide aux autres, dans le sentiment de contrôle envers leur vie, dans le sentiment de confiance vis-à-vis de la police et les résultats se sont maintenus jusqu'à trois mois suivants la fin de la participation aux ateliers (Rothman et al., 2021). De plus, ce programme est prometteur puisqu'il n'est pas coûteux et qu'il ne nécessite aucun matériel technologique spécifique (Rothman et al., 2021).

3.4.2 Le programme SELFIE

Le programme SELFIE est une initiative qui a été développée dans le cadre du projet « *Travail de rue et collaborations intersectorielles : Développement de pratiques exemplaires favorables au processus de sortie des jeunes du milieu de la prostitution* », financé par la Stratégie nationale de Prévention du Crime (PIPQ, 2021). D'une durée de 5 ans (2017-2022), le projet a été mis sur pied dans le but d'amorcer un départ et de soutenir le processus de sortie du milieu prostitutionnel des jeunes de 12 à 25 ans (PIPQ, 2021). Pour ce faire, le programme a été construit dans le but de diminuer les obstacles, en augmentant les facteurs de protection en réponse aux besoins des jeunes identifiés comme étant vulnérables ou à risques d'être exploités sexuellement (PIPQ, 2021). La philosophie de SELFIE repose également sur la collaboration intersectorielle dans le but de favoriser la mise en place d'un filet de sécurité auprès des adolescentes à risque (PIPQ, 2021). Pour maximiser la pertinence et les chances de succès des ateliers, ceux-ci se doivent d'être basés sur le plaisir et le positivisme, miser sur une certaine flexibilité dans le but de répondre aux besoins et à la réalité de toutes, s'appuyer sur le volontariat des participantes et aborder tous les thèmes avec délicatesse (PIPQ, 2021).

En somme, le financement de l'État accordé aux programmes de prévention en matière de violences et d'exploitation sexuelles est très limité. Les efforts de prévention sont essentiels, mais encore insuffisants, car il apparait nécessaire de mieux comprendre et d'évaluer l'efficacité des programmes préventifs existants pour les jeunes filles vulnérables ou à risque d'exploitation sexuelle (Rothman et al., 2021).

La prévention est utile pour analyser mon stage en CRJDA pour plusieurs raisons. Comme mentionné précédemment, les victimes d'exploitation sexuelle sont propices aux traumas complexes, en lien avec les victimisations antérieures qu'elles peuvent avoir connues. Il est nécessaire de repérer ces adolescentes pour leur offrir un modèle d'intervention qui prend en compte les impacts cumulatifs des différentes formes de victimisation dans le but de mieux répondre à leurs besoins (Pognon et al., 2020).

4. LE STAGE DE PRATIQUE SPÉCIALISÉE

À la lumière de la problématique exposée concernant l'exploitation sexuelle des jeunes filles et les interventions à privilégier auprès de cette clientèle, la formulation du projet de stage, qui a été réalisé dans l'organisme Zéro Exploitation, sera abordée. La section suivante comporte : la présentation de l'organisme, le cadre théorique, les objectifs de stage, l'analyse du stage et de ses retombées ainsi que les limites rencontrées et la pérennité du projet.

4.1 Le stage de pratique spécialisée

Le projet d'intervention s'est déroulé entre le mois de novembre 2023 et le mois d'avril 2024 à raison de 3 jours par semaine. Mon mandat a été d'actualiser une animation de groupe, à visées préventives et éducatives, dans le but de conscientiser les jeunes filles placées en centre d'hébergement de la DPJ au phénomène de l'exploitation sexuelle. Considérant la vulnérabilité des jeunes filles hébergées en Centre de réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation (CRJDA), les activités de prévention et de sensibilisation font partie de la programmation annuelle du calendrier des animations prévues. Il s'agissait donc d'une activité de prévention secondaire qui a été donnée dans les neuf unités de filles du centre de réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation de Laval (CRJDA), en collaboration avec deux policières du programme Les

Survivantes du Service de police de Laval (SPL). Bien que l'activité ait eu lieu au CRJDA de Laval, plusieurs places sont réservées pour des jeunes filles provenant de Montréal, puisqu'une entente de partenariat a été établie pour répondre à un plus grand besoin d'hébergement.

Dans le but d'établir un premier contact avec les filles et de connaître leur degré de connaissance face au phénomène de l'exploitation sexuelle, quelques disponibilités de soir ont été nécessaires pour aller passer des questionnaires dans leur milieu de vie. Par la suite, les ateliers de « Je m'appartiens » qui ne devaient pas dépasser plus de 1h30 ont également eu lieu le soir, pour éviter que les jeunes participantes manquent l'école. J'ajoute que des supervisions avaient lieu presque chaque semaine, d'une durée approximative de 1h30 chacune.

Puisque mon stage de maîtrise impliquait d'actualiser un programme de prévention à l'exploitation sexuelle au sein d'une clientèle vulnérable, une de mes tâches a consisté à effectuer une recherche dans les programmes de prévention existants en exploitation sexuelle pour faire ressortir les meilleurs sujets à aborder. De cette façon, j'ai pu sensibiliser et informer les jeunes filles sur le sujet de l'exploitation sexuelle pour qu'elles puissent être en mesure de se protéger contre cette forme d'exploitation, les amener à réfléchir et à développer une pensée critique sur ce phénomène, tout en les outillant à prendre des décisions éclairées si elles sont sollicitées.

4.2 Présentation de l'organisme

Le stage s'est effectué au sein de l'organisme Zéro Exploitation à Laval, qui chapeaute le projet Z et le programme de Prévention de Laval. Le mandat principal de l'organisme est de venir en aide aux jeunes lavallois âgée entre 12 ans et 24 ans qui sont victimes ou à risque d'exploitation sexuelle.

Projet Z est un projet de collaboration avec différents organismes partenaires, tels que le service de police, la DPJ et le CAVAC, pour aider les jeunes vulnérables à combler leurs besoins sentimentaux, affectifs et financiers autrement qu'en étant victimes de situations d'exploitation sexuelle. Le but de projet Z est d'accompagner ces jeunes pour les éloigner le plus possible de l'exploitation sexuelle (Zéro exploitation, 2023). Les intervenants offrent « un soutien et un

accompagnement personnalisé aux jeunes qui souhaitent se mobiliser pour apporter des changements dans leur vie, et ce à travers une démarche volontaire » (Zéro exploitation, 2023). Le Projet Z s'insère également dans le cadre du programme de Prévention de Laval, qui est financé par le ministère de la Sécurité publique du Québec et qui a été créé en réponse à la problématique de l'exploitation sexuelle. Le but est de créer un meilleur soutien aux jeunes autant dans l'intervention que dans la prévention. Différents partenaires travaillent de concert pour répondre à cet objectif : le CAVAC de Laval, le centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, le SPL, Mesures alternatives Jeunesse de Laval et le centre de services scolaire de Laval.

Pour recevoir des services de l'organisme, une référence doit être faite par les partenaires au sein des organismes communautaires et le ou la jeune doit être volontaire et prêt à se mobiliser. À la suite de cela, une intervenante lui sera attitrée. Les interventions sont davantage informelles et elles ont souvent lieu dans des parcs ou des cafés. Des exemples d'interventions réalisées pourraient être de l'aider à mettre son CV à jour, d'effectuer une recherche d'emploi et de diversifier les milieux de socialisation pour s'éloigner des mauvaises fréquentations.

Au sein de Zéro Exploitation, il n'y a que Kaila Bertone, coordonnatrice du programme. En ce qui concerne Projet Z (qui est un programme d'intervention chapeauté par Zéro Exploitation), il y a 2 intervenantes. Il y a le comité directeur qui est composé de 8 membres, incluant Kaila Bertone ; Marie-Claude Côté (Directrice générale (DG) du Cavac de Laval), Anick Deslongchamps (Directrice du programme jeunesse du CISSS de Laval), Denis Larue-Fréchette (DG du TRIL), Éléna Sauvageau (DG de l'Auberge du cœur l'Envolée), Jean-François Rousselle (directeur adjoint service de police de Laval), Solange Guay (DG de MAJL), Véronique Murphy (Coordonnatrice au centre de services scolaires de Laval). Ce comité se rencontre environ quatre fois par année pour discuter entre autres des actions à privilégier, du budget et des demandes de subvention. Bref, ce sont eux qui « dirigent » le programme et supervisent Zéro Exploitation. Ensuite, il y a le comité opérationnel qui est composé de 11 membres. [1] Ce comité se rencontre

[1] Kaila Bertone; Annabel Tyre (Coordonnatrice clinique du CISSSL), Joanie Simard (Coordonnatrice Service de Police de Laval), Julie Desautels (Direction adjointe, Auberge du cœur l'Envolée), Julie Paiement (Intervenante dédiée CAVAC de Laval), Mélissa Carrera (Coordonnatrice Service de Police de Laval), Mélissa St-Denis (Coordonnatrice clinique TRIL), Roxane Renière (Agente de développement, Centre de services scolaires de Laval), Shirley-Ann

une fois par mois, dans le but de discuter des actions à entreprendre et à mettre sur pied dans le cadre du plan annuel, de discuter de la réalité terrain et de tenter de répondre aux besoins des différents organismes du territoire. Le financement de projet Z provient du ministère de la Sécurité publique et il est prolongé jusqu'en 2025 pour l'instant.

Kaila Bertone, coordonnatrice du Projet Z et cosuperviseure du projet de stage, et moi-même avons travaillé en collaboration avec le milieu de stage (soit Zéro Exploitation) et les organismes impliqués dans le projet Z, notamment le service de police de Laval et le centre de réadaptation de Laval.

4.3 Cadre théorique : Une approche féministe de la prévention

4.3.1 Le concept de prévention

Dès les années 1950, le concept de la prévention émerge dans les pays industrialisés comme objet de recherche privilégié par la santé publique, notamment en Europe et en Amérique du Nord (Raude, 2013). Dans les pays davantage anglophones et scandinaves, les acteurs impliqués dans le domaine de la prévention se sont rapidement alliés avec des spécialistes en sciences humaines, notamment dans les domaines de la psychologie sociale et de tout ce qui englobe les champs scientifiques de l'information et de la communication. Ces échanges entre différents domaines spécialisés ont permis de faire de la prévention un vaste domaine de recherche (Raude, 2013). Depuis les débuts du mouvement anti-viol des années 1970, l'éducation s'est avérée être un élément clé face à la violence sexuelle en faisant entendre la voie des survivantes et en soulignant la nécessité de travailler en collaboration avec les ressources dédiées (Lee et al., 2007). Les activités éducatives ont jeté les bases pour une meilleure réponse du système judiciaire face à la violence sexuelle, à l'élargissement des services de santé, tels que les examens d'agression sexuelle et au financement de prévention et d'intervention en matière de violence sexuelle (Lee et al., 2007). La prévention primaire est apparue comme étant primordiale lorsque le secteur de la santé publique a reconnu la violence comme un problème de santé publique en 1985 (Koop, 1986),

---

Savard (Spécialiste en activités cliniques CISSSL), Amélie Ouimet (Intervenante de milieu, Sphère santé sexuelle globale (Vénus) Élodie Auger (Intervenante en relation d'aide, CPIVAS).

et que les *Centers for Disease Control and Prevention* ont commencé à s'attaquer à la violence sexuelle en 2001 (NCIPC, 2002, cité dans Lee et al., 2007).

En outre, « la prévention est un processus scientifique proactif qui vise à renforcer les facteurs de protection existants et à réduire ou à éliminer d'autres facteurs qui mettent en danger les personnes, la famille et les collectivités » (Rahmatizadeh, 2017, p.176). Il s'agit d'une approche qui vise à réduire le nombre et la gravité des problèmes d'ordre social, mentaux ou physiques (Dorais et al., 2017). Dans l'ouvrage *Prévenir,* Michel Dorais énonce quatre principes fondamentaux qui soutiennent l'implantation d'un programme de prévention : « la probabilité ou la fréquence d'un problème, la gravité ou l'impact des conséquences et des séquelles du problème, l'efficacité connue et reconnue, et la faisabilité » (Dorais et al., 2017, p.13).

En violence sexuelle, et particulièrement auprès des victimes, trois niveaux de prévention peuvent être utilisés en fonction des facteurs de risques associés et de la présence ou non de victimisation : la prévention primaire, secondaire et tertiaire. La prévention primaire regroupe un ensemble de stratégies ou d'interventions mises en place pour sensibiliser les jeunes filles avant même qu'elles soient victimes de violence sexuelle. La prévention secondaire s'applique directement auprès des jeunes filles à risque ou ayant déjà vécu un évènement de violence sexuelle, alors que la prévention tertiaire intervient pour minimiser la perpétration d'agressions répétées envers une même victime déjà fragilisée ou pour minimiser les conséquences à long terme (Lee et al., 2007). Dans le cadre du stage de maîtrise spécialisée en CRJDA, l'atelier de sensibilisation à l'exploitation sexuelle a été créé en ayant comme objectif d'allier la prévention primaire et secondaire pour tenter de répondre aux besoins de la plupart des jeunes filles participantes, en fonction de leurs expériences personnelles et de leur stade de développement. Par la suite, selon le type de prévention choisie, des actions de prévention doivent également être définies. La prévention universelle s'adresse à tout le monde, peu importe la nature du problème social. La prévention sélective touche des sous-groupes de la population, alors que la prévention ciblée est pertinente auprès d'un sous-groupe ayant des facteurs de risques spécifiques (McCave et Rishel, 2011). Dans le cadre du stage, c'est la prévention ciblée qui s'est avérée être l'approche préventive la plus pertinente dans le contexte d'hébergement en CRJDA.

La violence sexuelle est de plus en plus reconnue comme étant un problème de santé publique, au même titre que le tabagisme, la conduite en état d'ivresse et l'obésité, ce qui explique la nécessité d'agir selon des approches globales en prévention axée sur la population (Dickson et Willis, 2017). Autant les organisations que les chercheurs ont mis l'accent sur des stratégies de prévention qui ciblent les personnes à risque de victimisation, ainsi que les conditions environnementales et sociales qui permettent la perpétration des infractions à caractère sexuel (Dickson et Willis, 2017). Le modèle socioécologique propose quatre aspects interconnectés qui nécessitent un ciblage à long terme concernant la prévention de la violence sexuelle : les individus, les relations, les communautés et les sociétés (Dickson et Willis, 2017). Lorsqu'il est question d'interventions individuelles, on fait souvent référence à des programmes éducatifs adaptés au niveau de développement de la clientèle et qui traitent de sujets, tels que le consentement, la sécurité corporelle ainsi que la reconnaissance et la gestion des situations potentiellement dangereuses. En ce qui concerne le niveau relationnel, on met l'accent sur le fait que les témoins de situations de violence sexuelle peuvent également jouer un rôle en dénonçant des situations compromettantes. Ce type de campagne vise à élargir la responsabilité de la prévention de la violence sexuelle au-delà des victimes et des auteurs potentiels. Les interventions au niveau communautaire cherchent à diminuer les comportements sexuels préoccupants dans les organisations au service des jeunes, tels que les équipes sportives et les écoles, tout en exerçant une influence sur les normes sociales. Finalement, les interventions ciblant la société en général comprennent le financement gouvernemental accordé aux activés de prévention primaire et la législation exigeant des organisations qu'elles élaborent et mettent en œuvre des politiques de protection de l'enfance (Dickson et Willis, 2017).

4.3.2 Une approche féministe de la prévention

L'intervention féministe est liée au mouvement féministe des années 1980. C'est au Québec que les conditions favorables à son développement ont été instaurées, faisant suite aux critiques formulées par des féministes américaines à l'égard des approches psychologiques. Ce type d'approche avait davantage tendance à poser des diagnostics en termes de difficultés individuelles, sans égard à l'environnement, au contexte social et à leur estime d'elle-même (Corbeil et Marchand, 2010). À cette époque, les femmes avaient déjà tendance à consulter davantage que les

hommes, et elles étaient confrontées au sexisme par l'intermédiaire de leur thérapie (Dagenais, 2015). L'expression le *privé est politique* renvoie à l'importance de faire le lien entre les difficultés vécues par les femmes et les conditions opprimantes de la société. Ce dicton fait partie des fondements de l'intervention féministe depuis les années 1970 (Corbeil et Marchand, 2010). Il importe ainsi de viser des changements structurels et socioculturels pour améliorer les conditions de vie des femmes (Corbeil et Marchand, 2010). L'approche féministe vise à dénoncer toutes les formes de violence et de discrimination à l'encontre des femmes, par exemple, en déconstruisant les rôles sociaux qui condamnent les femmes à être sous l'emprise du patriarcat. Aussi, l'intervention féministe préconise une approche holistique, ce qui implique de considérer les femmes dans leur globalité, en s'intéressant autant aux dimensions émotionnelles, physiques que matérielles (Corbeil et Marchand, 2006 ;2010). Cette intervention s'est déployée dans des champs tels que la santé de femmes, autant mentale, reproductive que sexuelle, ainsi que dans celui de la violence, notamment la violence conjugale et les agressions à caractère sexuel (Marchand et al., 2020).

Depuis les années 1980, le mouvement féministe traditionnel s'est vu critiqué quant à sa capacité à prendre en considération les effets conjugués de toutes les oppressions pouvant être vécus par les femmes (Corbeil et Marchand, 2010). Le concept d'intersectionnalité émerge et se popularise en 1991, grâce à la juriste Kimberlé Crenshaw, en lien avec l'analyse des législations américaines face aux violences dirigées vers les femmes racisées (Marchand et al., 2020). Par conséquent, « la recherche d'un modèle d'analyse et d'intervention qui permet d'analyser conjointement les effets des systèmes d'oppression » (Corbeil et Marchand, 2010, p.171) a favorisé l'émergence de l'ajout d'une perspective intersectionnelle aux interventions féministes. L'intégration de cette perspective met en lumière le fait que « les difficultés éprouvées par les femmes tirent leur origine d'un système non seulement patriarcal et capitaliste, mais aussi hétéronormatif, colonialiste et raciste qui reproduit les rapports sociaux de division et de hiérarchie et contribue ainsi à les maintenir dans une position de subordination » (Corbeil et Marchand, 2010, p. 28). La prise en compte de la diversité de vécus et des identités permet aussi de développer des pistes d'action adéquates au regard des besoins pluriels des femmes (Corbeil et Marchand, 2006).

4.3.3 Les visées du féminisme en prévention : de la théorie à la pratique

Au Québec, dans l'ouvrage intitulé *L'intervention féministe d'hier a aujourd'hui Portrait d'une pratique sociale diversifiée*, publié en 2010 par Christine Corbeil et Isabelle Marchand, les autrices parlent de l'intervention féministe en termes d'objectifs et de stratégies pour respecter les fondements de l'intervention féministe. La prochaine section s'attardera donc à définir les objectifs de l'intervention féministe, tels que décrits par Christine Corbeil et Isabelle Marchand (2010), qui ont été pertinentes à la réalisation du stage de pratique spécialisé[2].

Promouvoir des pratiques anti-oppressives et égalitaires

Une intervention respectueuse des principes de l'intervention féministe intersectionnelle s'assure d'instaurer une relation égalitaire entre l'intervenante et les personnes aidées. Pour ce faire, il importe d'être consciente des rapports de pouvoir existants entre les genres, mais également entre les femmes et les groupes sociaux dont elles font partie (Corbeil et Marchand, 2006). Avoir conscience de ces inégalités au sein du même sexe favorisera ultimement la création d'un lien de confiance dans le but de susciter la reprise de pouvoir de leur vie.

Favoriser l'empowerment individuel et collectif

En vue de faciliter un processus de reprise de pouvoir sur la vie des victimes, de diminuer la peur et de contribuer à leur faire retrouver la confiance nécessaire et la détermination pour qu'elles retrouvent leurs droits, il est crucial de les appuyer dans le processus d'autonomisation. Pour favoriser ce processus, plusieurs chercheures et intervenantes soulignent la nécessité de laisser les femmes elles-mêmes décider de leurs objectifs, par exemple en coconstruisant un plan d'intervention. Il a également été démontré que le fait de souligner leurs forces, leurs compétences et leur potentiel font partie des stratégies féministes privilégiées. Malgré le courage nécessaire

[2] Corbeil, C. et Marchand, I. (2010). L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : Portrait d'une pratique sociale diversifiée. *Les Éditions du Remue-ménage*. https://doi.org/10.7202/1008227ar

pour aller chercher de l'aide, beaucoup de femmes, par exemple dans des contextes de violence conjugale, ont peu d'estime et de confiance envers elle-même conséquemment à la violence vécue. Dans ce cas-ci, l'intervenante peut amener la victime à déconstruire son discours négatif intérieur pour favoriser la reprise de confiance et d'identité, dans le but d'arriver également à s'affirmer (Corbeil et Marchand, 2006).

Adopter une posture réflexive permettant d'être consciente des biais, préjugés et privilèges

Dans les principes de l'intervention féministe, le développement d'une conscience critique est une composante essentielle. Cet objectif vise à sensibiliser les femmes aux systèmes d'oppression et à leurs manifestations. Pour ce faire, il est important de prendre en considération l'ensemble des aspects identitaires d'une personne pour mieux comprendre les systèmes d'oppression qui s'appliquent à sa réalité et être à l'écoute de la diversité de ses expériences. Ainsi, dans le cadre du stage, une perspective intersectionnelle de l'exploitation sexuelle permet de reconnaître le croisement de plusieurs formes d'inégalités ou de préjudices, qui rendent certains groupes de jeunes, tels que les jeunes noires, asiatiques, issues de minorités ethniques et/ou handicapés davantage à risque de subir un traumatisme (Hickle, 2019). L'intervention de groupe féministe en prévention peut s'avérer intéressante, notamment parce qu'elle permet la collectivisation des problèmes vécus, qu'elle offre du soutien mutuel entre les participantes, que cette forme d'intervention favorise la prise de conscience des formes de discriminations, tout en leur permettant de reprendre du pouvoir sur leur vie grâce aux changements qu'elles peuvent faire dans leur vie (Gadoury, 2023).

4.4 Les objectifs de stage

L'objectif principal de mon stage de pratique spécialisée a été d'actualiser et de dispenser une intervention de groupe de prévention en lien avec l'exploitation sexuelle dans les neuf unités de filles du CRDJA, en collaboration avec deux policières du SPL. L'atelier a mis l'accent sur des concepts, tels que le consentement, les relations saines et égalitaires, les types de violence, l'estime de soi, la sécurité sur les réseaux sociaux et bien d'autres par l'intermédiaire de vidéos, de mise en

situation et de scénarios favorisant la participation des jeunes. Dans le but d'atteindre cet objectif général, plusieurs objectifs spécifiques ont également été poursuivis.

4.4.1 Objectif général 1 : Développer une fine connaissance de l'exploitation sexuelle des mineures en contexte de DPJ

1.Comprendre la réalité et les besoins spécifiques aux jeunes à risque d'exploitation sexuelle en centre jeunesse

Pour atteindre cet objectif général, un questionnaire de préintervention a été créé et animé au sein des jeunes filles des différentes unités lors d'un premier contact. Le but de ce questionnaire était de mesurer leur niveau de connaissance en lien avec le phénomène de l'exploitation sexuelle, tout en répondant à leurs besoins d'apprentissages sur certaines notions ou thématiques, en vue d'actualiser l'animation de groupe. Le questionnaire a été animé dans les neuf unités du CRJDA et il y avait en moyenne entre trois et dix participantes par unité, sans compter les trois éducatrices requises dans chacune des unités. Nous avons pu remarquer que l'enthousiasme et le niveau de participation étaient plus grands dans les unités plus nombreuses. Ainsi, les interactions entre les filles étaient suffisantes pour animer les discussions.

La participation à des formations, des conférences, des colloques et des séminaires a contribué à atteindre cet objectif. Pour étayer ma réflexion et mieux situer le phénomène de l'exploitation sexuelle sur le continuum des violences faites aux femmes en positionnant l'exploitation sexuelle comme étant une agression, la recherche d'articles scientifiques pertinents et le visionnement de documentaires ont été des incontournables (ex : *trauma as the pre-condition and consequence of prostitution, city of joy, imposture, raised by porn, barely legal,* etc.).

La mise à jour du dépliant explicatif des services de Zéro Exploitation m'a également permis de mieux comprendre la clientèle à qui le programme s'adresse ainsi que les services qui sont offerts.

4.4.2 Objectif général 2 : Développer les attitudes et les habiletés spécifiques à l'intervention de groupe selon le concept de prévention ciblée

2.1 Maîtriser les habiletés propres à l'intervention de groupe identifié par Turcotte et Lindsay (2014)

2.2 Développer des activités d'apprentissage au sein du groupe en utilisant les principes du groupe d'éducation

Différentes activités de stage ont conduit à l'atteinte de cet objectif. Les lectures sur l'intervention de groupe, l'expérimentation de l'activité en tant que telle, la rétroaction des jeunes filles participantes dans chacune des unités visitées, ainsi que les commentaires des éducateurs présents, de mes co-animatrices et de ma superviseure de stage ont facilité l'enrichissement des habiletés propres à l'intervention de groupe.

Étant donné qu'il ne s'agissait pas d'une intervention de groupe comportant plusieurs rencontres, l'ensemble de la méthode d'intervention n'a pas pu être déployée. Malgré tout, j'ai été en mesure de faire ressortir certaines habiletés propres à l'intervention de groupe. Les contacts visuels fréquents et la répartition de notre attention envers chacune ont contribué à impliquer le groupe comme un tout (Turcotte et Lindsay, 2014). La participation active et les questions étaient encouragées. Également, les policières et moi nous sommes engagées à demeurer disponibles à la fin de l'activité pour répondre aux questions ou aux insécurités davantage d'ordre privé qui ont pu émerger durant l'activité. J'ai d'ailleurs remarqué que les jeunes filles qui ont demandé à parler aux policières à la suite de l'atelier sont plus enclines à s'investir dans une démarche d'empowerment. Par exemple, en voulant porter plainte ou en acceptant d'être mise en contact avec une survivante pour que celle-ci puisse lui raconter son récit en lien avec l'exploitation sexuelle dans une optique de soutien par les paires. Pour rendre le contenu de l'atelier dynamique, j'ai réussi à faciliter la communication en allant au-devant des filles, en gérant les droits de parole et en étant sensible aux signaux non verbaux d'incompréhension. De cette façon, j'ai pu reformuler certaines notions ou clarifier au besoin. Toutes ces habiletés ont contribué à créer un climat positif lors de l'activité de groupe. En ce qui concerne les savoir-être, je pense que l'activité de groupe m'a permis de développer entre autres mon écoute et mon sens de la communication. Ma créativité

a également été mobilisée lors de l'actualisation de l'activité pour créer un atelier qui serait dynamique et interactif.

Pour ce qui est de l'objectif spécifique en lien avec les principes du groupe d'éducation, il faut savoir que les jeunes filles hébergées au centre jeunesse sont réparties dans les différentes unités en fonction du niveau de sécurité, allant de régulier, à dynamique et sécuritaire, peu importe leur âge. Ceci fait en sorte que, dans une même unité, il peut y avoir des jeunes filles âgées entre 12 et 17 ans qui n'ont pas le même niveau de connaissances en ce qui a trait à l'exploitation sexuelle et aux relations saines, positives et égalitaires. Je devais donc créer une activité de prévention qui pourrait répondre aux besoins de toutes en termes de prévention, malgré la grande différence d'âge.

Cet objectif a été partiellement atteint, compte tenu du fait que le format de l'atelier ne correspondait pas aux critères d'une intervention de groupe en termes de nombres de rencontres et de fréquences. Malgré tout, la visée éducative a pu être respectée grâce à l'acquisition de nouvelles connaissances chez les jeunes filles participantes, qui sera analysée ultérieurement. Pour quelques jeunes filles, certaines notions, telles que le consentement, ont déjà été apprises à l'école, mais d'autres précisions en lien avec la loi ont été ajoutées par les policières en ce qui concerne, par exemple, la distribution de photos pédopornographiques. Pour finir, l'amorce d'un début de réflexion critique a pu être remarquée chez certaines en lien avec le phénomène de l'exploitation sexuelle grâce aux questions qu'elles posaient. Les présentations magistrales, le visionnement de capsules vidéo, les mises en situation et les discussions avec les jeunes filles ont été des moyens utilisés pour respecter notre objectif éducationnel.

4.4.3 Objectif général 3 : Développer mes habiletés et mes attitudes à intervenir selon l'approche féministe intersectionnelle

Inspirée par la modélisation de Marchand et al., (2020) concernant l'intervention féministe intersectionnelle, j'ai tenté d'intégrer ces trois visées d'intervention dans mon intervention de groupe :

3.1 Adopter une posture réflexive me permettant d'être consciente de mes biais, de mes préjugés et de mes privilèges.

3.2. Favoriser l'empowerment individuel et collectif des jeunes filles

3.3. Promouvoir des pratiques anti-oppressives

Dès mon arrivée en stage, j'avais une préconception selon laquelle les jeunes filles hébergées au centre jeunesse de Laval sont plus à risque que moi, à leur âge, d'être ciblée en vue d'un éventuel recrutement à des fins d'exploitation sexuelle. Mon stage m'a appris que la plupart des jeunes filles hébergées sous le cadre de la DPJ ont eu un parcours singulier qui leur confère certaines vulnérabilités. De mon côté, je pensais être davantage protégée parce que j'ai grandi dans une famille fonctionnelle et aimante. Ce préjugé m'a amené à avoir le biais suivant : penser que l'exploitation sexuelle n'arrive seulement qu'à une seule catégorie de femmes. Toutefois, dans la littérature scientifique, on remarque que, souvent, il s'agit d'une combinaison de plusieurs facteurs, donc il est difficile de souligner la prédominance de certains ou de faire des liens de causalité (Ricard-Guay, 2015). Le documentaire d'Ève Lamont, intitulé « Imposture » (2010), tente de déconstruire cette idée en démontrant que toutes les femmes sont prostituables.

Au début de mon stage, je pensais réellement que certaines jeunes filles pouvaient volontairement choisir de s'engager dans la prostitution. Aux termes de mes apprentissages liés à ma pratique spécialisée, j'ai compris que les activités prostitutionnelles sont toujours illégales dès qu'il est question de mineures, et que la prostitution est un choix en l'absence de choix. Personne ne consentirait librement à se faire agresser tous les jours ; l'argent sert à acheter le consentement de la victime.

En ce qui concerne mes privilèges, je suis consciente de la chance que j'ai eu d'avoir une famille aimante et fonctionnelle versus la plupart des jeunes filles hébergées au CRDJA. Je suis également chanceuse de ne pas avoir été ciblée en vue d'être recrutée à des fins d'exploitation sexuelle, puisque je comprends maintenant l'ampleur des conséquences et la réelle difficulté de sortir du cycle. Je vois des ressemblances entre l'exploitation sexuelle et la violence conjugale, particulièrement en lien avec la notion de trauma. L'activité qui m'a permis d'être le plus consciente de ma position de privilégiée est lorsque j'ai accompagné une victime d'exploitation sexuelle qui a porté plainte contre son proxénète au tribunal. Elle a eu le courage de dénoncer son

agresseur et d'entamer des poursuites judiciaires, alors je l'ai accompagné lors de son enquête préliminaire au palais de justice de Montréal.

Pour être consciente de mes biais, de mes préjugés et de mes privilèges, j'ai tenté de respecter les postulats de base du cadre d'intervention féministe intersectionnelle. Ainsi, je me suis assurée d'établir un rapport le plus égalitaire possible entre les jeunes participantes et moi. La plupart ont connu un placement en lien avec des motifs de compromission stipulés par la DPJ. Elles sont donc habituées d'évoluer dans une structure hiérarchique comprenant un rapport d'autorité face aux intervenants. Lors de l'activité, je ne me suis pas positionnée en tant qu'experte pour paraître plus égalitaire et accessible (Corbeil et Marchand, 2006). Par la suite, je laissais les jeunes filles s'exprimer sur leur vécu et ce qu'elles avaient envie de partager avec les autres dans le cadre de l'atelier avant d'assumer leurs parcours difficiles. De cette façon, elles pouvaient d'emblée identifier les oppressions vécues sans qu'on les insinue à leur place (Corbeil et Marchand, 2006).

L'empowerment est un processus dynamique qui peut s'échelonner sur le long terme. Je crois tout de même que l'activité a réussi à susciter une amorce de réflexion critique quant à la reprise de contrôle sur leur vie chez certaines jeunes filles participantes. Les résultats du questionnaire montrent que certaines d'entre elles ont été en mesure de faire des liens entre leurs nouveaux apprentissages et des changements à apporter dans leur vie. Par exemple, en ce qui concerne la sécurité de leurs réseaux sociaux, elles ont signifié vouloir changer leur compte de réseaux sociaux pour les rendre privés et enlever leur géolocalisation pour éviter que tous leurs abonnés aient accès à leur emplacement en tout temps. Pour ce qui est des relations saines, positives et égalitaires, elles ont compris les subtilités entre les différentes formes de violence. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de violence physique que la relation n'est pas abusive. Également, elles ont retenu le fait que la jalousie n'est jamais synonyme d'amour. À la fin de l'activité, certaines participantes ont demandé à se confier aux policières et à moi, pour avoir de l'information sur le processus judiciaire et la façon de faire retiré, par exemple, des photos d'elles nues circulant sur les réseaux sociaux. Cela me laisse croire qu'elles sont prêtes à faire des démarches pour reprendre du pouvoir sur leur vie.

Dans le but de promouvoir des pratiques anti-oppressives, l'atelier a été créé afin d'éviter la revictimisation et l'activation de traumas complexes en présentant le phénomène de manière descriptive, pour qu'elles ne puissent pas se reconnaître dans certaines situations. Puisqu'il s'agit d'une activité de prévention, le phénomène de l'exploitation sexuelle a été abordé de manière large, globale et non personnelle. Pour ce faire, les policières et moi avons présenté des mises en situation et des vidéos pour qu'elles reconnaissent des exemples extérieurs à leurs réalités. Aussi, nous avons parlé de pistes de solution et de signaux avant-coureurs pouvant présupposer des situations d'exploitation sexuelle chez leurs amies ou leurs proches pour éviter une introspection personnelle pouvant faire remonter des émotions ou des sentiments refoulés. Nous avons fait la promotion des relations saines, positives et égalitaires grâce à des exemples concrets, des vidéos et des mises en situation pour les aider à reconnaître les relations toxiques, malsaines et oppressives.

4.5 L'analyse du stage et de ses retombées

Étant donné que j'ai fait le choix de retirer mon questionnaire post-intervention en lien avec les contraintes administratives, qui nous laissaient peu de temps pour conclure l'animation, les résultats sont difficiles à analyser. Toutefois, le sondage d'appréciation réalisé par les employés du CRDJA pour connaître l'opinion des filles à la suite de l'activité nous donne un aperçu de l'impact de notre atelier. Dans le sondage, les filles devaient cocher leur appréciation globale de l'atelier sur une échelle allant d'inutile à très intéressant, concernant des aspects tels que le contenu, le lieu et les animatrices. À la question, « est-ce que tu as trouvé l'atelier intéressant »? Toutes les réponses variaient entre moyen et beaucoup, alors qu'à la question « est-ce que les informations étaient claires », les réponses variaient entre moyen et beaucoup.

Le questionnaire comprenait aussi une section pour inscrire des commentaires, mais la plupart des jeunes filles n'ont rien ajouté. La dernière section concerne leurs apprentissages et ce qu'elles retiennent de l'activité. Puisque les résultats n'ont pas été comptabilisés dans un tableau, il est difficile de répondre en termes de chiffres ou de pourcentages, mais voici quelques réponses étant ressorties : le consentement, les types de violences amoureuses, le cycle de l'exploitation sexuelle et des stratégies de protection. Ses réponses m'amènent à croire qu'une amorce de

processus d'empowerment a pu être déclenchée chez certaines, notamment dans la façon dont elles s'afficheront à l'avenir sur les réseaux sociaux.

Je m'appartiens » est une activité qui a été créée dans le but d'atteindre les visées de prévention secondaire et parfois même tertiaire, tout en s'adaptant à tout âge. Sachant qu'il pouvait y avoir des jeunes filles âgées entre 12 ans et 17 ans au sein d'une même unité en CJ, le contenu devait être adapté autant à celles ayant déjà expérimenté l'industrie du sexe, qu'à celles qui ne savaient pas ce qu'est la prostitution. Certaines filles ont adoré participer à l'activité et n'ont pas semblé gravement affectées par le sujet. Dans d'autres unités, c'est le sentiment de la colère et de l'injustice qui est davantage ressorti. En général, elles ont mentionné que les garçons auraient eu davantage intérêt à participer à l'activité de prévention, puisque dans la plupart des cas, ce sont eux les agresseurs. Plusieurs ont également eu des expériences négatives avec la police, donc elles étaient en colère contre le système de justice qui encourage les victimes à porter plainte, mais qui ne les soutient pas adéquatement. Enfin, dans une unité de CJ, nous n'avons pas pu terminer l'atelier puisque les jeunes filles étaient trop fragiles au moment de l'activité. Plusieurs participantes ont quitté le local en pleurant parce que le sujet leur rappelait des expériences traumatisantes. Ces réactions ont fragilisé les autres jeunes filles, donc nous avons convenu de mettre fin à l'activité. Ainsi, malgré l'utilité et la pertinence de cette intervention de prévention, il faut être préparé à la diversité de réactions possibles, principalement lorsqu'on aborde un sujet sensible auprès de personnes particulièrement vulnérables et à risque d'avoir été directement concernées par ledit phénomène.

La participation à l'activité a permis le référencement de quelques jeunes filles vers les Survivantes, un programme crée par le SPVM dans la lutte contre l'exploitation sexuelle qui met en relation des survivantes avec des victimes potentielles pour les sensibiliser aux dangers de l'industrie du sexe, ainsi que vers l'organisme Zéro Exploitation. Il est difficile de prétendre avoir atteint pleinement les objectifs d'éducation, de prévention et d'empowerment dans une activité qui durait seulement 1h30, mais le processus de réflexion qui a débuté chez certaines en lien avec le phénomène d'exploitation sexuelle m'apparait significatif, car il a suscité une amorce de prise de conscience. Au regard des réponses positives émises par les jeunes filles dans le questionnaire, je retiens leur appréciation globale de l'activité *Je m'appartiens*.

En conclusion, les résultats du questionnaire administré par l'établissement concernant les apprentissages qu'elles ont faits et les notions qu'elles retiennent me permettent de penser que le stage de maîtrise s'est avéré pertinent en vue de prévenir l'exploitation sexuelle chez les jeunes filles vulnérables. Dans l'unité l'*Agora*, lors de la passation des questionnaires avant l'atelier, une moyenne des résultats récoltés parmi les neuf participantes, me permet d'affirmer que le thème de la prostitution était méconnu. À la fin, les cinq participantes qui ont pu être présentes ont mentionné pouvoir être en mesure de l'expliquer à leur entourage. À l'*Oasis*, en fonction des résultats récoltés au questionnaire préalable à l'animation des neuf participantes, nous avons pu constater que l'estime de soi est à travailler. À la fin de l'animation dans cette unité, les cinq jeunes filles présentes ont été en mesure de se trouver une qualité chacune. En ce qui concerne la *Parenthèse*, les cinq participantes ont mentionné vouloir en savoir plus sur les méthodes de recrutement, donc nous avons pu mettre l'accent sur celles-ci. À l'*Interlude*, parmi les trois participantes, une majorité se questionnait sur la pornographie, donc les policières ont pu prendre plus de temps sur cette notion pour bien expliquer les lois en lien avec ce phénomène. Dans l'unité de *La Marée*, les trois jeunes filles ont eu besoin de témoignages et d'histoires vécues pour bien saisir l'ampleur du phénomène, ce que les policières ont pu aborder grâce à leur collaboration avec les Survivantes. À la *Passerelle*, l'âge légal du consentement ne faisait pas l'unanimité au sein des trois jeunes filles du groupe, ce qui nous a permis de rétablir la bonne notion en fonction des lois en vigueur au Québec. Dans l'unité l'*Âtre*, nous avons rappelé la définition de la prostitution et l'âge du consentement sexuel aux neuf jeunes filles présentes. Au *Mirabel*, les neuf jeunes filles se sont intéressées aux conséquences de l'exploitation sexuelle, au profil des proxénètes et aux stratégies pour s'en sortir. Finalement, aux *Quatre-saisons*, les neuf participantes se sont questionnées sur les méthodes d'intervention les mieux adaptées pour aider les survivantes. Grâce à ma connaissance du phénomène de l'exploitation sexuelle, les résultats post-intervention démontrent une augmentation de différents apprentissages dans chacune des neuf unités.

Sur les neuf unités visitées, je me permets d'affirmer que sept groupes ont démontré une appréciation du sujet et de l'animation de groupe par leur fort niveau de participation, les nombreuses questions posées et la nature des interactions avec les animatrices. Dans les deux autres unités, j'ai remarqué que leur jeune âge et la petitesse du groupe (seulement deux ou trois participantes au lieu de dix) ont rendu la participation et l'intérêt plus difficile. Plusieurs sont

sorties du local en pleurant, donc nous avons décidé de mettre fin à l'atelier puisque les jeunes filles présentaient trop de signes de vulnérabilité. Malgré tout, en général, l'animation, le contenu et la présence des policières sont ressortis comme étant un élément positif de l'activité.

Pour finir, en ce qui concerne l'objectif sur l'utilisation de l'approche féministe intersectionnelle, les résultats sont mitigés. Les participantes ont soulevé le fait que l'animation était un peu trop hétéronormative. Elles auraient apprécié qu'on utilise davantage d'exemples issus de la diversité de genre, d'orientation sexuelle et de culture. Également, elles n'ont pas apprécié le fait d'être les seules à recevoir ce genre d'ateliers (les ateliers ne sont offerts qu'aux filles des unités), alors qu'à leurs sens, les principaux responsables sont les garçons.

4.6 Les obstacles rencontrés dans la réalisation du stage

Tout d'abord, il faut garder en tête que, dans le cadre de mon stage, j'ai travaillé en collaboration avec trois organismes indépendants, soit Zéro Exploitation, le CISSS de Laval et le service de police de Laval. Ainsi, avant chaque étape, il me fallait l'accord des personnes responsables de chacune de ces entités. De plus, chacune de ces personnes travaillant pour les organismes mentionnés précédemment a la même vision de l'exploitation sexuelle, c'est-à-dire que ce phénomène s'inscrit dans le large spectre des violences sexuelles et que, lorsqu'il est question de mineures, le consentement n'est pas recevable. Toutefois, les intervenantes œuvrant au sein de ces organismes n'interviennent pas de la même façon auprès des jeunes. Zéro exploitation agit dans un cadre volontaire, le CISSS de Laval selon le cadre de la LPJ et le service de police selon la loi. Toutes ces façons d'intervenir peuvent être complémentaires, mais elles ont nécessité une bonne compréhension du phénomène de l'exploitation sexuelle pour bien intégrer et comprendre le rôle de chacun dans le développement de l'activité de prévention.

Par la suite, le fait d'animer une activité de groupe dans le CRJDA m'a contrainte à certains obstacles à caractère institutionnel. Notamment le manque de flexibilité et de liberté en ce qui a trait aux possibilités d'ateliers à faire avec les jeunes filles. Je voulais faire mon questionnaire de préintervention sous forme de jeu, mais cette demande a été rejetée en lien avec les règles de vie dans l'unité. Les jeunes filles d'une même unité n'ont pas le droit de communiquer entre elles sans

la surveillance d'un éducateur, donc l'agitation associée à un jeu de groupe du type « La guerre des clans » aurait été difficile à contrôler pour les éducateurs, puisqu'il aurait impliqué deux équipes ayant des droits de consultation. Sinon, par souci d'inclure les filles dans le processus pour créer une activité répondant à leurs besoins, je souhaitais mettre sur pied un « comité d'expertes », composé d'une fille de chaque unité, qui aurait eu comme mandat de discuter des thèmes à aborder. Cette idée a été refusée puisque les filles des différentes unités n'ont pas le droit de se côtoyer pour éviter d'éventuelles situations de recrutement ou de contacts entre filles rivales. Finalement, j'ai convenu de passer un questionnaire dans chaque unité, avant même le début des ateliers pour connaître l'étendue de leurs connaissances en lien avec la violence, le consentement, l'utilisation sécuritaire des réseaux sociaux et l'estime de soi. Je me suis basée sur leurs réponses pour créer une activité adaptée à leurs besoins en termes de connaissances sur le sujet. Étant des adolescentes ayant un lourd passé traumatique, et parfois même une absence de confiance envers les adultes, je me suis questionnée sur la véracité et la qualité de leurs réponses. Certaines m'ont mentionné que leurs habitudes technologiques et leur utilisation des réseaux sociaux ne me regardaient pas. Ainsi, plusieurs questions sont demeurées sans réponses. Une de mes hypothèses est qu'elles ont craint que leurs réponses aient un impact sur leur placement, indépendamment de l'anonymat du questionnaire. Je me rends compte que malgré mon souci d'avoir voulu les inclure dans le processus, la plupart des notions ou des thématiques ont été choisies par moi-même et mes collaboratrices en fonction des éléments ayant été validés et approuvés par les écrits scientifiques.

Par ailleurs, le manque de personnel qui occasionne un grand roulement d'employés autant à la DPJ que sur les unités nuit probablement à la création d'un lien de confiance avec les jeunes filles. Les longues listes d'attente font également en sorte qu'elles sont souvent déplacées d'unité en unité pour faire davantage de places aux nouvelles venues, ce qui rend difficile l'établissement de relations durables avec des adultes qui représentent l'autorité. Outre les enjeux de confiance, j'ai dû faire face à plusieurs enjeux organisationnels. Les enjeux organisationnels sont davantage liés, ou en lien avec la durée et la fréquence de mon animation. J'ai dû faire en sorte que tout mon contenu ne dépasse pas 1h30, donc malheureusement, il y a certaines fois où nous avons dû mettre fin aux questions et commentaires des jeunes filles même si c'était très intéressant, car je n'avais aucune marge de manœuvre en termes de temps imparti à l'animation. Parfois, nous avons même dû passer par-dessus quelques parties pour nous permettre d'aller à l'essentiel du contenu. Nous

avons fait ce que nous avons pu dans le contexte où il fallait donner toute l'information nécessaire dans un court laps de temps. Après réflexion, il aurait peut-être été plus pertinent de cibler certaines unités et de faire plusieurs interventions pour aller davantage en profondeur dans le but d'inculquer plus de connaissances, de bien prendre le temps de répondre à toutes les questions, tout en favorisant l'émergence d'un processus d'empowerment et d'un lien de confiance.

Dans le même ordre d'idées, initialement, je devais passer un questionnaire post-intervention pour évaluer l'augmentation des connaissances après la participation à l'atelier. Par manque de temps, les policières, ma superviseure et moi avons décidé de le retirer et d'utiliser celui administré par le centre jeunesse après chaque activité donnée dans un cadre clinique. Le retrait du questionnaire post-intervention est une limite de mon stage, puisque je n'ai pas pu récolter les réponses que je souhaitais pour évaluer l'état des connaissances et analyser les résultats de mon stage, en fonction des objectifs d'évaluation que je m'étais fixés. Ainsi, les résultats obtenus sont davantage qualitatifs en lien avec l'appréciation de l'atelier, des animatrices et du contenu au lieu d'être quantitatif sur l'augmentation de leurs connaissances et des nouveaux apprentissages réalisés grâce à l'atelier. Toutefois, il est important de mentionner que ces résultats qualitatifs ont été pertinents pour le CRDJA, car ils mettent l'accent sur la pertinence de l'atelier et offrent des arguments pour pérenniser l'activité.

La dernière limite concerne la composition interne de chacune des unités que nous avons visitées. Sachant que les unités de vie sont réparties selon trois niveaux de sécurité allant de régulier, à dynamique et sécuritaire, et non par âge, il peut y avoir plusieurs filles âgées entre 12 et 17 ans dans une même unité, ce qui nous a obligés à créer un contenu pouvant s'adapter à toutes, peu importe leur âge et leur stade de développement. Dans certaines interventions réalisées, les groupes étaient composés majoritairement d'adolescentes plus âgées (autour de 17 ans) alors que, dans d'autres, la moyenne d'âge était de 12 ans environ. Je devais donc créer une activité de prévention qui conviendrait à toutes, même si elles n'ont pas nécessairement les mêmes besoins ni la même compréhension de la problématique. Auprès des plus jeunes, nous avons mis l'accent sur le consentement, les formes de violence, l'utilisation des réseaux sociaux et l'estime de soi alors que les questions étaient plus précises dans les groupes plus âgés. À ce moment, nous avons davantage discuté du phénomène de l'exploitation sexuelle en tant que tel ainsi que du cycle, des

conséquences et des méthodes de recrutement. J'ai aussi remarqué que les jeunes filles de 15 ans et plus étaient davantage susceptibles d'avoir déjà un vécu dans l'industrie du sexe ou des facteurs de risque plus élevés.

Finalement, la présence des éducatrices du centre jeunesse était obligatoire durant l'atelier pour porter attention aux signaux de détresse chez les jeunes ainsi que pour nous aider à faire la gestion des tours de parole lorsqu'elles étaient trop emballées par la discussion ou lorsqu'elles avaient plusieurs questions. Ceci fait partie des règlements et du fonctionnement interne des unités de vie, mais après réflexion, j'ai eu l'impression que beaucoup de jeunes filles se sont censurées et ont pu être freinées dans leur désir de prendre la parole à cause de leur présence, probablement encore par crainte que leurs propos puissent avoir des impacts sur leur placement, leurs sorties extérieures ou les fréquentations qu'elles ont. Cette limite a également nui à la création d'un espace sécuritaire et d'un lien de confiance que j'ai tenté de créer avec les jeunes filles depuis notre premier contact de préintervention pour la passation des questionnaires.

Ainsi, tout le contexte d'intervention lié aux règles de la DPJ et d'une institution qui n'est pas nécessairement « flexible » représente un obstacle en soi. Même si je comprends la pertinence d'une telle rigidité, ces contraintes structurelles ont eu un impact sur la teneur de mon stage et des possibilités au niveau de l'intervention. Dans un contexte de DPJ, les activités en groupe sont plus difficiles à mettre en place, puisqu'elles peuvent impliquer des contacts et des confidences entre les jeunes de l'unité. Pour leur sécurité, les conversations secrètes sont interdites et les jeunes filles ont très peu de mobilité, voire pas du tout entre les unités. La contrainte du temps est également très importante, puisqu'elles sont parfois douze à cohabiter dans une même unité, nous devions respecter le temps qui nous était accordé pour ne pas les priver de leur temps de douche ou de téléphone. *A posteriori*, j'estime qu'une seule activité de prévention animée dans le CRJDA de Laval n'est pas suffisante pour faire une réelle intervention de prévention efficace chez les jeunes vulnérables ou à risque d'exploitation sexuelle. Pour finir, en lien avec les contraintes organisationnelles et le format de l'atelier, l'objectif concernant le développement de mes habiletés et mes attitudes à intervenir selon l'approche féministe intersectionnelle a été difficile à atteindre. Les co-animatrices et moi-même avons tenté de créer un lien de confiance avec les jeunes filles, d'où l'idée d'une première rencontre lors de la passation des questionnaires. Toutefois, le contexte

de DPJ nous a automatiquement donné une position d'autorité envers les participantes, rendant difficile l'établissement d'une relation égalitaire. Puisqu'il s'agissait d'une intervention de groupe, nous n'avons pas pu déconstruire le discours négatif interne de chacune des participantes, mais nous avons tenté de mettre l'accent sur des exercices et des mises en situation permettant de souligner leurs forces, leurs compétences et leur qualité en vue d'augmenter leur estime d'elle-même. Ainsi, nous avons davantage mis l'accent sur l'empowerment collectif en tentant de favoriser la création d'une cohésion de groupe. Tout au long de l'actualisation de l'atelier, j'ai pu développer une conscience critique de ma position de privilégiée. De cette façon, j'ai pu essayer de créer une activité qui tenterait de reconnaître le croisement de plusieurs types d'oppression. Comme mentionné précédemment, l'intervention de groupe et le format de l'atelier ne permettaient malheureusement pas de répondre aux besoins de toutes ni de créer un sentiment de soutien mutuel à la suite de la collectivisation du vécu.

4.7 Pérennité des activités du stage

En somme, « Je m'appartiens » fait partie des activités de prévention données à l'interne par des partenaires externes (comme le SPL), qui s'inscrivent dans la programmation des activités chaque année. Ainsi, le contenu de l'atelier que j'ai actualisé dans le cadre de mon stage sera possiblement repris l'année prochaine par les mêmes policières, en collaboration avec un autre organisme partenaire. L'atelier sera surement modifié et mieux adapté en fonction du phénomène de l'exploitation sexuelle et il aura assurément subi quelques modifications pour rendre le contenu plus interactif, mais il s'agit d'une activité pérenne. Aussi, dans le cadre de mon stage, j'ai créé un dépliant explicatif des services de Zéro Exploitation à remettre aux jeunes pour promouvoir et expliquer les services offerts par les intervenantes du Projet Z, puisque l'ancien n'était pas complet ni actuel, celui que j'ai créé sera utilisé dans les années à venir pour faciliter le référencement.

5. LE SUJET TRAITÉ DANS L'ESSAI

La réalisation de mon projet de maîtrise a permis de susciter une réflexion critique quant aux interventions à privilégier auprès des jeunes filles hébergées au CRJDA vulnérable ou à risque de se faire exploiter sexuellement. Mon rapport de stage faisant état en détail de la réalisation de mon stage et de ses retombées se trouve à l'annexe A de ce travail. Bien que la pratique spécialisée ait

permis, selon moi, d'initier une amorce de processus d'empowerment chez les jeunes filles participantes et de les conscientiser face au phénomène de l'exploitation sexuelle, la question de la prévention dans un contexte d'hébergement fermé et sa réelle portée demeure en suspens. Dans les prochaines sections, les objectifs spécifiques à l'essai seront exposés, mais également la pertinence de s'intéresser à cette question, pour la pratique.

5.1 Objectifs spécifiques à l'essai

La revue de littérature présentée précédemment démontre la pertinence des interventions en prévention. Le stage de pratique spécialisée s'inscrit également dans ce sillage, et l'analyse des résultats montre que les interventions de groupe préventives au sein d'une clientèle vulnérable sont prometteuses pour conscientiser les jeunes filles hébergées en CRJDA face au phénomène de l'exploitation sexuelle, mais, selon moi, l'intervention de groupe doit être davantage soutenue dans le temps et offrir davantage de séances d'intervention (ex. groupe de soutien mutuel ou d'éducation hebdomadaire de 10 séances) afin de montrer une réelle efficacité.

L'objectif de cet essai est de confirmer l'utilité de la prévention pour conscientiser les jeunes filles vulnérables ou à risque d'exploitation sexuelle afin d'identifier les bénéfices d'une telle pratique d'intervention chez les jeunes. Les défis d'application pouvant émerger seront également exposés pour soulever les stratégies d'interventions concrètes ou des recommandations à appliquer. Cet essai est le fruit de la combinaison entre les critiques ressorties dans la littérature et de mes propres observations cliniques.

5.2 Pertinence d'aborder la prévention de l'exploitation sexuelle pour la pratique

Depuis les dernières années, l'éducation à certaines notions en matière de violences sexuelles, telles que le consentement, s'est avérée être la méthode la plus populaire pour prévenir les violences fondées sur le sexe (Wright, 2022). Aussi, l'éducation au consentement est une stratégie prometteuse pour lutter contre les violences sexistes (Wright, 2022). L'éducation à elle seule ne représente pas une méthode d'intervention suffisante pour éradiquer l'exploitation sexuelle, mais la reconnaissance des besoins des personnes survivantes, et vulnérables est un bon début en matière d'intervention. Étendre la compréhension de la notion du consentement à

l'ensemble des jeunes est aussi une étape importe pour diminuer les préjudices sexuels vécus par les jeunes (Wright, 2022).

Dans le cadre du Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes (PPI) qui s'insère dans les actions prévues à la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles (2016-2021), Karine Côté et ses collaboratrices ont présenté un rapport de recherche qui visait à mieux connaître les perceptions des jeunes du Bas-Saint-Laurent pour mieux prévenir la prostitution et l'exploitation sexuelle (Côté et al., 2020). Dans le but d'augmenter la représentativité des jeunes de cette région, trois populations ont été ciblées : des étudiants de secondaire 4 ou 5 en cheminement régulier, des écoles de formation générale aux adultes, ainsi que des jeunes qui ont recours aux services offerts par la communauté (Côté et al., 2020). Tout d'abord, les résultats aux questionnaires administrés pour avoir une vision globale du portrait des participants ont démontré qu'une grande proportion de jeunes présentent des vulnérabilités ou des situations de vie les rendant à risque de se retrouver dans des situations d'exploitation sexuelle et d'être engagés dans des activités prostitutionnelles. Également, une proportion significative des jeunes a connu une rupture dans leur cheminement scolaire. Ceci les rend également à risque d'être ciblés en vue d'un éventuel recrutement. En outre, les résultats de l'étude ont démontré « qu'une proportion importante des jeunes des deux groupes (filles et garçons) ont des perceptions et des connaissances à propos de la prostitution et de l'exploitation sexuelle qui ne reflètent pas nécessairement les connaissances et les lois actuellement en vigueur sur ces sujets (Côté et al., 2020, p.177).

Cette section de l'essai mettra en lumière la pertinence d'aborder la problématique de l'exploitation sexuelle des jeunes filles mineures sous l'angle de la prévention. Une attention particulière sera portée à la prévention de ce phénomène par l'intermédiaire de l'éducation. Selon les résultats récoltés grâce au stage de pratique spécialisé, on peut constater que l'éducation est un moyen utilisé pour débuter un processus de conscientisation chez les jeunes.

5.3 Permettre l'éducation et la sensibilisation au phénomène

L'éducation et la sensibilisation au phénomène de l'exploitation sexuelle sont une partie importante des interventions pertinentes à utiliser parce que certaines victimes, jeunes filles à

risque ou ciblées à des fins d'exploitation sexuelle, ne reconnaissent pas l'exploitation sexuelle en tant que telle ou les signaux d'alarme qu'elles devraient identifier dans leur situation (Hickle et Roe-Sepowitz, 2014). Également, il est important de bien définir certains thèmes, tels que « clients », « proxénètes » et « prostitution » pour s'assurer d'une bonne compréhension de la problématique auprès des jeunes que nous souhaitons sensibiliser et mieux éduquer sur le phénomène (Hickle et Roe-Sepowitz, 2014).

Dans le but de combler les lacunes en matière d'éducation au phénomène chez certaines jeunes filles, un angle d'approche favorisé par les activités de prévention consiste à utiliser différents scénarios et différents exemples pour illustrer le cycle de recrutement. Il existe plusieurs manières d'amener une jeune fille vulnérable à être enrôlée dans des activités de prostitution, ce qui fait en sorte que celles-ci n'ont pas tendance à s'identifier comme étant des victimes (Hickle et Roe-Sepowitz, 2014). La prévention devient donc importante pour aborder tous les scénarios de victimisation dans le but de permettre aux jeunes filles de reconnaître les pièges contenus dans les stratégies de recrutement. Selon mon expérience, dans l'activité « Je m'appartiens », les policières et moi avons pris soin de fournir plusieurs exemples, et pas uniquement celui de la relation amoureuse manipulatrice, comme elles l'avaient vu dans la série télévisée *Fugueuse*[3]. Cela avait pour but de les aider à identifier les signaux d'alarme dans d'autres types de situations pouvant mener à l'exploitation sexuelle.

La prévention permet la démystification de l'image « glamour » de l'industrie du sexe véhiculé, par exemple, dans les réseaux sociaux. Ce type d'intervention permet également de déconstruire tous les mythes et les préjugés entourant les activités prostitutionnelles (Hickle et Roe-Sepowitz, 2014). Dans le cadre de mon stage, je me suis basée sur le rapport de recherche de Caterine Bourassa-Dansereau et ses collaboratrices pour aborder les expériences prostitutionnelles par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Au centre jeunesse, beaucoup de jeunes filles s'associent à des influenceuses, telles que Nikki Minaj ou Cardi B, des rappeuses qui ont toujours assumé être dans l'industrie du sexe, et qui font miroiter « une vie de rêve », comme rapporté par une des

[3] *Fugueuse* est une télésérie québécoise qui raconte l'histoire de Fanny, une jeune adolescente de 16 ans. Après être tombée amoureuse d'un producteur de musique plus âgé qu'elle, Fanny voit sa vie bouleversée lorsqu'elle est entraînée dans le sombre monde du trafic sexuel.

participantes de l'étude (Bourassa-Dansereau et al., 2019, p.36). Cette sous-culture numérique se retrouve en masse dans l'algorithme technologique de nombreuses jeunes filles, qui en viennent à idéaliser ce mode de vie, banalisant et normalisant les comportements sexualisés. En conscientisant les jeunes filles par rapport aux mécanismes des algorithmes en lien avec les vidéos qu'elles regardent, j'ai pu aborder l'idée de normalisation et de glamourisation de l'industrie de sexe, notamment en leur exposant les conséquences de l'exploitation sexuelle. Sans connaître le terme exact, les jeunes participantes étaient déjà au courant du mécanisme d'algorithme numérique. Nous avons pu approfondir le concept grâce à un exercice en groupe que nous avons fait grâce à des faux profils que j'ai créés sur chaque réseau social principal (Tik Tok, Snapchat et Instagram). Cet exercice nous a également permis de souligner l'importance de l'utilisation sécuritaire des réseaux sociaux par exemple, en enlevant la géolocalisation et les informations trop personnelles inscrites publiquement.

En continuité, la prévention en matière d'exploitation demeure une intervention appropriée, car des études menées au Canada et en Nouvelle-Zélande auprès de jeunes filles ont prouvé la réduction de l'adhésion à certains mythes sur les agressions sexuelles après avoir été exposées à un programme de prévention de la violence sexuelle (Fernet et al., 2023). La participation à ce type de programme permet également une meilleure compréhension des conséquences, mais également de l'efficacité des stratégies de résistance (Fernet et al., 2023). Il importe également d'éduquer les participantes au fait qu'une agression peut parfois être le résultat de l'escalade de comportements à caractère sexuel, qui ne sont jamais acceptables, peu importe le type de relation entre la victime et l'agresseur (Fernet et al., 2023). À cet égard, le programme *Empreinte-Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel*, développé par deux chercheuses universitaires, Manon Bergeron et Martine Hébert, en collaboration avec le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, est un programme de prévention destiné aux jeunes de niveau secondaire, à leurs parents et au personnel scolaire qui vise à « réduire la tolérance sociale vis-à-vis les différentes formes de violence sexuelle »[4] (Bergeron et al., 2018). L'évaluation du programme souligne que la prévention de la violence sexuelle en milieu scolaire est nécessaire afin de diminuer la tolérance vis-à-vis des violences sexuelles et ultimement le taux de victimisation chez les adolescentes (Bergeron et al., 2018). L'évaluation du programme indique

[4] https://www.programmeempreinte.com/fr/accueil/

que la participation aux ateliers occasionne une augmentation des connaissances sur l'hyper sexualisation et l'exploitation sexuelle ainsi que le développement des attitudes et habiletés en lien avec la prévention et le soutien, et ce, même deux mois après la fin des ateliers (Bergeron et al., 2018). L'hypersexualisation est un phénomène social qui attribue une connotation sexuelle au corps et aux attitudes de la femme, en la réduisant à un statut d'objet. Il s'agit d'une forme de violence stéréotypée qui est souvent véhiculée par les médias, les publicités et l'industrie de la mode (Mutombo, 2023). L'appréciation des filles face à un tel programme apparait aussi supérieure à celle des garçons (Bergeron et al., 2018). Les autrices recommandent l'implantation des ateliers de sensibilisation partout au Québec pour que les jeunes de tous les horizons puissent en bénéficier (Bergeron et al., 2018).

La prévention est donc utile pour conscientiser les jeunes filles aux rapports de genre inégalitaire pour mieux comprendre les rapports de force, compris dans les dynamiques prostitutionnelles (Bergeron et al., 2018). La prévention permet également de sensibiliser les jeunes filles à la socialisation sexiste et de déconstruire les mythes entourant la responsabilité de la victime (Bergeron et al., 2018). Selon l'organisme Trêve pour Elles (un CALAC), la prévention permet d'améliorer le sentiment d'efficacité personnelle, d'exprimer ses besoins et ses désirs, de déconstruire les rôles sociaux et les stéréotypes sexuels, de prendre des décisions de façon autonome dans une perspective de reprise de pouvoir sur sa vie, de prendre conscience de son corps, de sa sexualité et de son plaisir (2024).[5]

Aux États-Unis et au Canada, des programmes d'autonomisation en milieu scolaire ont été créés et diffusés pour aider les jeunes à éviter la victimisation sexuelle (Wurtele et Miller-Perrin, 2006). L'objectif est de leur enseigner des compétences en matière de sécurité personnelle par l'intermédiaire d'intervention de groupe dans les écoles, dès le primaire, pour rejoindre un plus grand nombre de jeunes et leur inculquer le plus tôt possible quelques notions de sensibilisation par rapport aux agressions sexuelles. La plupart de ces programmes permettent :

> [a)] d'aider les enfants à reconnaître les situations potentiellement dangereuses ou abusives ou les agresseurs potentiels, b) d'encourager les enfants à refuser les demandes sexuelles en disant "non", c) d'apprendre aux enfants à résister en

[5] Voir le site trevepourelles.org

> s'éloignant de l'agresseur, d) d'encourager les enfants à signaler la violence antérieure ou continue envers une figure d'autorité de confiance et e) l'explication que les attouchements secrets ou inappropriés ne sont jamais la responsabilité de l'enfant (Wurtele et Miller-Perrin, 2006, p. 177, traduction libre).

Les études recensées dans l'article de Wurtele et Miller-Perrin (2006) concluent systématiquement que la participation à ces programmes est bénéfique, entre autres, pour développer une meilleure connaissance des abus sexuels et des mécanismes de protection (Wurtele et Miller-Perrin, 2006). La participation à ce type de programme augmente également les situations de dévoilement (Wurtele et Miller-Perrin). Cela permet également de leur enseigner correctement les termes pour parler de leurs corps et des organes génitaux, sans tabou, tout en leur apprenant à ne pas culpabiliser et à rejeter la faute sur l'agresseur en cas d'agression (Wurtele et Miller-Perrin). Les connaissances et les compétences d'autoprotection sont augmentées. Une étude en particulier s'est attardée à déterminer si la participation à des programmes de sécurité pouvait prévenir la victimisation. Ainsi, les chercheurs ont demandé à 825 femmes fréquentant l'université de rapporter leurs antécédents d'ACS ainsi que leur participation à des activités de prévention en milieu scolaire. Ils ont pu constater que les femmes n'ayant pas participé à un tel programme en milieu scolaire seraient deux fois plus susceptibles d'avoir été victimes que celles qui ont eu la chance d'y participer (Wurtele et Miller-Perrin, 2006). Même si cette étude a utilisé une conception relativement faible et non expérimentale, elle fournit un soutien provisoire à l'affirmation selon laquelle il vaut la peine de fournir aux enfants des programmes d'éducation à la prévention de haute qualité (Wurtele et Miller-Perrin, 2006). À l'adolescence, il est recommandé de baser les programmes de prévention sur une éducation sexuelle universelle, en favorisant un comportement sexuel sain, exempt de coercition, en apprenant aux adolescents à respecter le désir de chacun et la notion de consentement (Wurtele et Miller-Perrin, 2006). La prévention est une approche d'autant plus importante en matière d'exploitation sexuelle, puisque les jeunes ne reconnaissent pas leur situation de victimisation ou les risques qui y sont associés (Wurtele et Miller-Perrin, 2006 ; Hickle et Roe-Sepowitz, 2014). En bref, selon Wurtele et Miller-Perrin (2006), les interventions de prévention alliant des modifications du comportement de l'individu et de son environnement sont les plus prometteuses pour éradiquer l'exploitation sexuelle des jeunes.

5.4 Renforcement de la confiance en soi

La participation à des programmes de prévention peut avoir une incidence positive sur le sentiment d'efficacité personnelle des femmes, ce qui augmente leur sentiment de confiance par rapport à certaines situations qu'elles vivront par la suite (Fernet et al., 2023). Ceci vaut également pour les participantes adultes, principalement pour les victimes d'ACS dans un contexte conjugal. Également, le sentiment de contrôle sur leurs conditions de vie peut considérablement augmenter à la suite de la participation à des programmes préventifs (Rothman et al., 2019). Les relations que les femmes développent avec les animateurs peuvent renforcer leur sentiment de compétence. Le programme *My Life My Choice,* coanimé par une personne survivante d'exploitation sexuelle a été grandement apprécié par les victimes survivantes, notamment parce qu'elles se sont senties comprises, autant dans leurs expériences de victimisations que dans les décisions difficiles qu'elles ont dû prendre pour assurer leur sécurité (Rothman et al., 2019). Ainsi, les divulgations personnelles par les intervenantes concernant leurs propres expériences peuvent contribuer à améliorer l'alliance thérapeutique (Rothman et al., 2019).

Dans le cadre de mon stage, les policières et moi nous sommes assurées d'aborder le concept de l'estime de soi afin de travailler sur la confiance en soi. Pour ce faire, nous avons terminé l'activité au CRJDA par un jeu pour faire réfléchir les participantes sur leurs qualités personnelles. Une liste de qualité a été projetée à l'écran et, à tour de rôle, les jeunes filles devaient s'approprier une qualité. Cet exercice a révélé que le simple fait de se trouver une qualité personnelle pouvait être très difficile pour certaines. Lorsqu'une jeune fille n'était pas en mesure de répondre, nous demandions à ses paires de l'aider. Cet exercice m'a permis de réaliser à quel point ces jeunes filles ont eu un parcours de vie difficile, lequel a encore des impacts à ce jour. Selon moi, ne pas être en mesure de se trouver une simple qualité est très révélateur de l'estime de soi et du sentiment de valeur ou d'efficacité personnelle.

5.5 Avoir accès à des ressources plus facilement

Le programme *Je m'appartiens* a été réfléchi et actualisé dans l'optique de référer les jeunes filles vers des ressources existantes pouvant les aider, telles que le SPL, Le CAVAC et la CLES. Mon stage de pratique spécialisé a permis la transmission de connaissances, notamment par le

partage d'informations sur le référencement, le fonctionnement et les services offerts par ses organismes. Les jeunes filles ayant participé à l'activité pourront en reparler à leur entourage, leur famille et leurs amies. Ainsi, j'ose espérer que la simple participation à cette activité a permis à plusieurs personnes d'augmenter leurs connaissances et la facilité d'accès face à des ressources pertinentes.

5.6 Favoriser le sentiment de reprise de pouvoir sur leur vie

Les approches qui misent sur le développement du pouvoir d'agir contribuent d'une certaine façon à diminuer les facteurs de risque associé à la clientèle vulnérable ayant connu différentes formes de victimisation sexuelle, par exemple, en leur apprenant à mettre en place des actions visant à diminuer les risques, tout en augmentant les facteurs de protection. Elles ont pour objectif d'augmenter le sentiment d'efficacité personnelle des participantes en les aidant à s'affirmer et à se défendre si elles se retrouvent dans une situation à risque (Fernet et al., 2023). Par exemple, les programmes peuvent sensibiliser les jeunes à la violence fondée sur le genre, à la déconstruction des mythes qui ont tendance à limiter le pouvoir des femmes, comme le fait que les femmes sont supposément « impuissantes et vulnérables ». Ils ne visent pas la réduction de leur liberté, mais plutôt de les amener à écouter et à se fier à leur instinct pour éviter de se retrouver dans des situations à risque. Dans cette optique, il importe aussi de souligner que l'agresseur est le seul responsable de l'agression pour éloigner le plus possible le sentiment de culpabilité (Fernet et al., 2023). Enfin, les techniques d'autodéfense font également partie des interventions préventives qui visent l'empowerment (Fernet et al., 2023).

Dans le cadre de mon stage, et à la suite de la participation à l'atelier, j'ai vu une amorce d'empowerment chez certaines jeunes filles. Lors d'une discussion ayant suivi la participation à l'atelier, certaines ont démontré l'envie de changer leur situation et de dénoncer des situations d'abus dont elles ont été victimes. En voici quelques exemples :

> « Mon ancien copain a pris des photos osées de moi et il les a partagés à tous ses amis. Maintenant, ces photos dénudées de moi se sont retrouvées dans des sites pornographiques et je n'ose plus aller à l'école à cause de ça… D'ailleurs, mes parents ne sont pas au courant. Quels sont mes recours ? ».

« Une de mes anciennes fréquentations m'a invitée à l'hôtel. Lorsque je suis arrivée, j'ai remarqué qu'un de ses amis était présent également. J'ai trouvé ça bizarre, mais je venais de payer un taxi de chez moi pour arriver alors j'ai voulu rester un peu. On a bu, on a mangé et finalement c'était vraiment amusant. Lorsque j'ai voulu quitter, ma fréquentation m'a dit qu'il n'avait pas payé tout ça de sa poche pour que je parte sans rien lui donner en retour. Il a tellement insisté pour qu'on couche ensemble, que j'ai fini par céder… j'avais peur de ce qu'il pourrait me faire si je refusais, surtout que son ami est resté dans la chambre. C'était ma première relation sexuelle, j'ai eu mal. Depuis, j'ai un suivi avec le CALACS. Selon vous, est-ce que c'était un viol ? ».

Ces exemples de questionnements témoignent d'une certaine prise de conscience chez ses jeunes filles et d'un désir d'aller de l'avant pour améliorer leurs conditions de vie. Les policières ont également donné leur numéro de téléphone aux jeunes filles pour assurer un suivi avec elles et, éventuellement, amorcer un processus de plainte au besoin.

5.7 Agir en prévention précoce dans les milieux scolaires et communautaires

Selon Sirois (2012), la prévention en matière d'exploitation sexuelle devrait se concentrer sur les jeunes filles entre 7 et 13 ans et impliquer différents acteurs, autant des professionnels psychosociaux que du milieu scolaire. Pour répondre aux objectifs de sensibilisation, de prévention et d'éducation, le travail en concertation est essentiel. À Laval, plusieurs organismes travaillent de concert pour répondre à ces objectifs, notamment Zéro Exploitation, la DPJ, le SPL, le CAVAC, l'Auberge du cœur l'envolée et d'autres qui interviennent davantage de manière ponctuelle. Le CRJDA a également des partenariats de collaboration dans le but de faire des activités de prévention dans certaines unités ciblées avec la CLES. La famille doit également être impliquée dans l'éducation des jeunes filles face à ce phénomène pour établir des relations bienveillantes qui pourraient assurer la réussite des programmes préventifs éducatifs (Louie, 2018). Malheureusement, mon expérience m'a appris que ce n'est pas toujours réaliste, surtout lorsqu'on intervient dans un contexte où les jeunes filles mineures sont placées en CRJDA par suite d'interventions de la DPJ.

5.8 Utiliser des stratégies de prévention sur le plan sociétal

Les normes sociales, les valeurs sociétales et les croyances ou les attitudes partagées sont des facteurs sociétaux pouvant contribuer à l'exploitation sexuelle des enfants. Dans les années 2000, il existait très peu de recherches sur les facteurs de risque sociétaux, mais les stratégies, telles que des campagnes de sensibilisation au public, la planification et la programmation à l'échelle de l'État et les campagnes médiatiques ont été catégorisées comme étant des avenues prometteuses pour faire prendre conscience à la société de l'ampleur du problème (Wurtele et Miller-Perrin, 2006). Des études provenant de différents pays sur les attitudes et les croyances à l'égard du phénomène témoignent d'un grand manque de compréhension à l'égard de l'exploitation sexuelle (cité dans Wurtele et Miller-Perrin, 2006). D'ailleurs, d'autres études provenant du même article révèlent :

> [U]n faible niveau de connaissance et de sensibilisation des forces de l'ordre, des procureurs, des juges et des jurés au sujet du crime de la traite des personnes, ainsi que des attitudes négatives des forces de l'ordre à l'égard des victimes, qui sont souvent considérées comme étant responsables de leur victimisation (Wurtele et Miller-Perrin, 2006, p.187, traduction libre).

Aussi, les efforts sociétaux pour reconnaître le problème peuvent prendre la forme des registres de délinquants à vie, des notifications communautaires en ligne, de l'engagement civil post-incarcération pour une durée indéterminée et des restrictions appliquées à la résidence des délinquants sexuels (Wurtele et Miller-Perrin, 2006). Malgré les efforts qui commencent à être déployés pour contrer l'exploitation sexuelle des enfants, ce phénomène fait encore de nombreuses victimes, notamment au sein des CRJDA, fait que j'ai pu constater lors de mon stage. La question de l'exploitation sexuelle des enfants devrait être prioritaire dans la société et elle doit impliquer différents partenaires, tels que les organismes nationaux de protection de l'enfance, les ministères de la Santé et de l'Éducation ainsi que les médias afin de véhiculer une culture de tolérance zéro face à ce fardeau sociétal (Wurtele et Miller-Perrin, 2006).

Plus récemment, le phénomène des violences sexuelles obtient de plus en plus de visibilité dans les réseaux sociaux, notamment grâce au mouvement féministe « *#Me Too* » (Collier Hillstrom, 2019). Ce mouvement a pris de l'importance aux États-Unis, lorsqu'en octobre 2017,

plusieurs actrices célèbres ont accusé le producteur hollywoodien Harvey Weinstein d'agressions sexuelles (Collier Hillstrom, 2019). Sur les réseaux sociaux, des millions de jeunes femmes ont créé une communauté de survivantes de violences sexuelles, en postant deux mots, « *#Me too* », dans le but de sensibiliser la société à l'ampleur des violences sexuelles commises à l'encontre des femmes (Collier Hillstrom, 2019). L'utilisation des médias sociaux a permis à plusieurs jeunes femmes d'avoir un espace sécuritaire, loin de leur agresseur pour s'exprimer et dénoncer publiquement ce qu'elles ont vécu (Gibson et al., 2019) (BACKLASH???). Cette façon de faire a permis à plusieurs victimes d'enfin briser le silence entourant leur victimisation (Gibson et al., 2019). Le mouvement *Me Too*, issu de la société civile, a permis des avancées sociétales en matière de prévention des violences sexuelles faites aux femmes.

En bref, selon mon expérience de stage, je me permets d'affirmer que l'approche de la prévention peut s'avérer très utile et pertinente à plusieurs niveaux. L'éducation et la sensibilisation au phénomène de l'exploitation sexuelle me semblent être la base d'une approche préventive ciblée chez une clientèle particulièrement à risque pour leur permettre de comprendre les enjeux et de reconnaître les situations à risque. Les activités préventives permettent également le renforcement de la confiance en soi, notamment par l'augmentation du sentiment d'efficacité personnelle ainsi que des facteurs de protection, tel que la socialisation saine, de connaître ses limites et de développer une sexualité saine. La participation à ce genre de programme permet de mieux connaître les ressources d'aide et les services disponibles pour les personnes qui pourraient en bénéficier. L'augmentation de l'empowerment de même que la démystification des mythes et des préjugés permettent ultimement la reprise de pouvoir. La prévention apparait d'autant plus pertinente lorsqu'elle est déployée dans différents milieux fréquentés par les jeunes, tels que les milieux scolaires, communautaires, mais également dans différents lieux publics (transports en commun, par exemple).

6. RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE

À partir de mon expérience de stage et des connaissances acquises dans le cadre de ma maîtrise, la section suivante comporte quelques recommandations lorsqu'il est question d'interventions préventives ou éducationnelles sur le phénomène de l'exploitation sexuelle.

6.1 Choix des personnes animatrices

Il existe des attitudes à adopter pour favoriser le bon déroulement d'une intervention de groupe, notamment être en mesure d'accueillir les témoignages sans jugement, de ne pas stigmatiser les jeunes impliquées dans des activités prostitutionnelles, de montrer une aisance à parler de la sexualité et de savoir faire preuve de délicatesse en abordant des sujets sensibles (Giroux, 2020). Également, ce sont les intervenantes qui ont la responsabilité d'établir une relation de confiance avec les participantes, tout en favorisant l'établissement d'un climat soutenant, respectueux et sécuritaire (Benoit et al., 2020). Elles tentent de susciter l'entraide et le soutien entre les membres. De plus, l'établissement d'un code de vie comprenant les règles de fonctionnement et les bases de sécurité doit être établi dans les premières rencontres. Ce moment est une étape charnière, puisqu'il s'agit de la première prise de parole et de pouvoir des participantes dans le groupe (Benoit et al., 2020).

En ce qui concerne les méthodes d'animation, la coanimation entre une personne animatrice formée et une personne survivante a démontré des effets bénéfiques chez les jeunes participants selon les écrits recensés. L'éducation par les pairs ou les programmes de mentorat ont démontré des effets positifs, notamment sur les comportements sociaux, la scolarité, la santé positive, la santé mentale ainsi qu'une diminution des problèmes de comportement et de l'anxiété sociale (Rothman et al., 2021).

Dans l'étude de Karine Côté et de ses collaboratrices (2020), on remarque que plus de 50 % des intervenantes susceptibles de côtoyer une clientèle vulnérable ou à risque d'exploitation sexuelle se sentent peu outillées pour aborder cette problématique avec les jeunes qui pourraient en bénéficier. Ainsi, 80 % des intervenantes aimeraient bénéficier de supervision et de formation pour se sentir plus à l'aise face à cette problématique d'ampleur (Côté et al., 2020). La conscientisation des jeunes filles face à l'exploitation sexuelle passe par la formation et l'éducation des adultes responsables de ces jeunes.

6.2 Respecter les critères de l'intervention de groupe

Dans un monde idéal, en faisant abstraction des contraintes organisationnelles en lien avec le manque de flexibilité des milieux institutionnels, la prévention serait d'autant plus pertinente s'il était possible de faire une intervention de groupe en bonne et due forme. Le groupe a comme fonction notamment de briser l'isolement et de restaurer des liens sociaux qui ont pu être brisés par le vécu de violence. Tel que souligné entre autres par Mollica (2006), « le groupe offre un espace d'apprentissage à voix multiples et favorise l'entraide, un outil puissant pour mobiliser les forces individuelles et collectives et pour soutenir l'acquisition de nouvelles stratégies d'adaptation » (cité dans Benoit et al., 2020, p.7). Étant donné que les interventions psychoéducatives et les stratégies d'autorégulation ont démontré leur preuve dans le traitement des traumas, le groupe a intérêt à utiliser la psychoéducation dans l'optique d'aider les participantes à comprendre et à normaliser les réactions en lien avec le traumatisme dans le but de développer des outils pour y faire face (Benoit et al., 2020).

Ainsi, pour une efficacité optimale, le groupe devrait comporter environ 10 séances allant de 60 à 75 minutes chacune. Le groupe devrait être formé de cinq à neuf jeunes filles jugées vulnérables ou à risque d'exploitation sexuelle (Rothman et al., 2021). En contexte de CRJDA, selon moi, la meilleure façon de faire un groupe comprenant des jeunes vulnérables ou à risque d'être ciblées en vue d'un éventuel recrutement serait de pouvoir mélanger les participantes, sans égard à leur unité d'appartenance et de faire les ateliers sans la présence obligatoire des éducateurs. Pour faciliter le recrutement, les animatrices se doivent de construire leur futur groupe de participantes en ciblant des jeunes filles susceptibles de correspondre à ces critères de sélection proposés :

- Implication dans des activités de prostitution (gestes de prostitution, activités de désensibilisation, etc.)
- Absence ou présence de peu de liens sécuritaires et solides avec des adultes significatifs dans la communauté (parents, tuteurs, etc.)
- Goût du risque et de l'aventure, recherche de sensations fortes (adoption de conduites à risque, telles la fugue, la consommation, la délinquance)

- Absence de relations interpersonnelles significatives et positives avec des jeunes de leur âge (isolement social, fréquentations de pairs antisociaux)
- Carences affectives (faible estime de soi, insécurités, difficultés exprimées au niveau de l'attachement)
- Banalisation de la sexualité (historique d'abus sexuel, comportements sexuels à risque, sans protection, abus à répétitions, expériences sexuelles précoces avec des partenaires plus âgés) » (Projet intervention prostitution Québec, 2021, p.6).

6.3 Faire de la sensibilisation multiniveaux en tenant compte du placement en contexte de DPJ

Comme expliqué dans les sections précédentes, la plupart des jeunes filles ayant connu un placement en CRJDA ont un passé douloureux impliquant de nombreuses victimisations antérieures, ce qui peut favoriser l'émergence du trauma complexe (Collin-Vézina et Milne, 2014). Les adolescentes en centre jeunesse manifestent plus fréquemment des troubles extériorisés, un trouble dépressif et elles ont, pour la plupart, fréquemment subi des abus sexuels (Toupin et al., 2009). Ces résultats établissent l'utilité d'interventions spécifique en matière de prévention (Toupin et al., 2009). De plus, certaines peuvent avoir vécu des difficultés scolaires, voire une rupture de leur cheminement académique, indépendamment du placement en DPJ. Cette réalité justifie également la pertinence d'offrir des ateliers de prévention dans différents milieux (scolaire, lieux communautaires, etc.) (Côté et al., 2020). D'ailleurs, le développement d'une pensée critique grâce à des moyens éducationnels permet de sensibiliser les jeunes aux conséquences de l'exploitation sexuelle. Selon ma perspective, la participation à des activités préventives sur le phénomène de l'exploitation sexuelle viendrait combler les lacunes en termes d'éducation reçue et permettrait une meilleure sensibilisation au phénomène et à ses impacts.

Enfin, une autre recommandation pour mieux éduquer et conscientiser les jeunes filles à l'exploitation sexuelle serait de mettre de l'avant des programmes ou des campagnes de sensibilisation accessible au grand public pour leur faire comprendre et pour mesurer les conséquences négatives pour les femmes ayant eu un vécu dans l'industrie du sexe. Les campagnes de sensibilisation font en sorte de diminuer la stigmatisation que vivent les jeunes filles prises dans

le cycle de l'exploitation sexuelle lorsqu'est venu le temps de dévoiler leur situation et d'aller chercher de l'aide en milieu scolaire, communautaire et même institutionnel (Monpetit et al., 2013).

6.4 Favoriser l'utilisation d'approches sensibles aux traumas

Le fait de tenir compte des traumatismes est un terme utilisé pour décrire la façon dont les individus et les organismes tiennent compte des impacts profonds et vastes d'un traumatisme sur les personnes victimes en fournissant des services adaptés aux besoins de tous (Li et al., 2021). Ainsi, les organismes ou les intervenants en prévention devraient partir du principe qu'ils ont un groupe ayant vécu des victimisations diverses, surtout lorsqu'il est question d'interventions auprès de jeunes ayant connu un placement. Ceci fait en sorte de créer un environnement sécurisé pour tous, dans lequel ils peuvent se sentir autonomes et en pleine possession de leurs moyens (Li et al., 2021). Selon cette approche, des moyens, comme la disposition de la salle, l'éclairage et les habiletés de communication de l'animatrice qui facilite l'établissement d'un lien de confiance, sont mis en place pour éviter la revictimisation, ce qui peut survenir lorsqu'une situation ou un sujet réactive les souvenirs traumatiques d'une personne (Li et al., 2021). Compte tenu du contexte de placement à la DPJ, il est possible de rencontrer des jeunes ayant un passé traumatique lorsqu'on fait, par exemple, de la prévention sur les violences dans les relations amoureuses. Ce genre d'activités traitent explicitement de la violence, des rapports de contrôle et de pouvoir, ce qui peut involontairement réactiver d'anciens traumatismes au sein du groupe ciblé. Ainsi, sachant qu'il faut aborder des sujets sensibles au sein de cette clientèle vulnérable, l'approche tenant compte des traumatismes contribue à minimiser les risques de revictimisation chez les jeunes (Li et al., 2021). Bien que les interventions de groupe auprès de cette clientèle vulnérable soient liées à des effets bénéfiques, l'ajout de la considération des expériences antérieures de victimisation permet d'optimiser les effets chez les adolescentes participantes (Pognon et al., 2020).

La *US Substance Abuse and Mental Health Services Administration* (SAMHSA) expose six recommandations à prendre en compte lorsqu'on souhaite faire des ateliers de prévention respectueuse de l'approche des traumatismes (Fernet et al., 2023). Premièrement, le concept de sécurité tant physique, psychologique, qu'environnemental est primordial. De cette façon, les

animateurs doivent être formés à intervenir selon cette approche et à reconnaître les signaux de détresse chez les jeunes participants. Le choix de la disposition de la salle, du confort ainsi que de l'éclairage est également des éléments favorisant le sentiment de sécurité (Fernet et al., 2023). Deuxièmement, ce genre d'approche s'engage à prendre des décisions organisationnelles transparentes pour maintenir un lien de confiance envers les personnes concernées et impliquées. Adopter une attitude de non-jugement est également un prérequis pour faciliter la confiance et la transparence (Fernet et al., 2023). Troisièmement, le soutien par les pairs, la famille et la communauté est fortement recommandé pour susciter la résilience. Les programmes de prévention peuvent apporter les connaissances, les compétences et les ressources pour soutenir les victimes et leur entourage, tout en leur donnant des moyens concrets de leur venir en aide. Quatrièmement, le programme respectant l'approche sensible aux traumatismes doit promouvoir la collaboration et la réciprocité pour éviter de reproduire les inégalités de pouvoir entre les animateurs et les participants. Ainsi, les participants doivent être consultés pour déterminer le contenu et les activités comprises dans le programme dans l'optique de répondre à leurs besoins. Cette façon de faire contribue également à favoriser la reprise d'un sentiment de contrôle et de capacité de choix (Fernet et al., 2023). Cinquièmement, ce genre de programme doit miser sur les forces de chacun, non seulement en touchant le sujet de la prévention, mais également sur la reconnaissance et le développement de l'autonomisation de chacun. Finalement, le programme doit combiner les effets des oppressions historiques, systémiques et culturelles pour s'assurer de ne pas reproduire les préjugés et stéréotypes de violence basés sur le genre pour s'adapter aux besoins de chacun dans une optique intersectionnelle qui respecte et qui s'adapte à la diversité (Li et al., 2021).

CONCLUSION

Cet essai critique découle d'un stage de pratique spécialisée où j'ai actualisé et animé une activité de prévention et d'éducation sur le phénomène de l'exploitation sexuelle dans les neuf unités de filles du CRJDA de Laval en coanimation avec deux policières du SPL. La revue de la documentation effectuée a permis de circonscrire le phénomène de l'exploitation sexuelle chez les jeunes filles sous l'égide de la DPJ, tout en faisant ressortir certains facteurs de risque ou de vulnérabilités au recrutement à des fins d'exploitation sexuelle.

Les objectifs de stages étaient de 1) Développer une fine connaissance de l'exploitation sexuelle des mineures en contexte de DPJ ; 2) Développer les attitudes et les habiletés spécifiques à l'intervention de groupe selon le concept de prévention ciblée ; 3) Développer mes habiletés et mes attitudes à intervenir selon l'approche féministe intersectionnelle. L'intervention de groupe a été animée dans neuf unités différentes du CRJDA, il fallait donc s'adapter et créer une animation qui conviendrait à toutes les jeunes filles, indépendamment de leur âge, de leurs expériences de vie et de leurs connaissances sur le sujet. L'intervention de groupe a été actualisée de manière à répondre à des objectifs de prévention et d'éducation en regard du phénomène de l'exploitation sexuelle. Le stage de pratique spécialisé s'est déroulé du mois de novembre 2023 au mois d'avril 2024 à raison de trois jours par semaine. Le sondage bilan qui a été rempli par les éducateurs présents et les jeunes filles participantes montre une belle appréciation à l'égard de l'atelier. Les résultats démontrent que les jeunes filles ont apprécié, entre autres les animatrices, les sujets, les vidéos présentés et qu'elles en sont ressorties avec des apprentissages divers en lien avec les thèmes abordés. De plus, je fais l'hypothèse qu'un processus d'empowerment et de réflexion critique a pu être amorcé chez certaines jeunes filles.

L'analyse des résultats démontre les bénéfices possibles de la prévention pour sensibiliser les jeunes filles au phénomène de l'exploitation sexuelle. Ceci s'actualise grâce à la notion d'éducation transmise par l'intermédiaire de la prévention face à un problème social. En lien avec mon stage, cet essai critique s'est penché sur l'utilité de la prévention pour conscientiser les jeunes filles vulnérables ou à risques au phénomène de l'exploitation sexuelle. L'essai a aussi permis de mettre en lumière des stratégies ou des recommandations à mettre en place pour optimiser le potentiel de la prévention chez les jeunes en matière de violences sexuelles, malgré les limites de tels programmes dans des contextes institutionnalisés fortement encadrés comme les centres de réadaptation.

J'espère que ce stage de pratique spécialisée et que l'essai qui en découle contribuera à inspirer d'autres intervenantes à s'intéresser à la problématique de l'exploitation sexuelle des jeunes filles mineures sous l'égide de la DPJ, malgré la lourdeur que peut engendrer ce travail d'intervention au quotidien. Personnellement, je pense que les notions de prévention et d'éducation devraient être davantage utilisées et combinées aux différentes formes d'intervention pour

augmenter les facteurs de protection et diminuer les facteurs de risque, surtout chez les jeunes filles hébergées dans un CRJDA.

BIBLIOGRAPHIE

Alie-Poirier, A., Hébert, M., McDuff, P., et Daigneault, I. (2020). Mental health profiles of sexually abused youth: Comorbidity, resilience and complex PTSD. *International Journal of Child and Adolescent Resilience*, 8(2). https://doi.org/10.7202/1072593ar

Alsalem, R. (2024). Prostitution et violence contre les femmes et les filles. Conseil des droits de l'homme, Nations Unies.

Assemblée nationale du Québec. (2019). Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineures : document de consultation. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4051855

Audet, S. (2021). *Manifestations du trauma complexe chez les femmes cumulant des expériences d'agression sexuelle à l'enfance et de prostitution dans leur parcours de vie* [Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke].

Basile, K. C., Breiding, M. J., Chen, J., Merrick, M. T., Smith, S. G., et Walters, M. L. (2014). Prevalence and characteristics of sexual violence, stalking, and intimate partner violence victimization—National Intimate Partner and Sexual Violence Survey, United States, 2011. *American Journal of Public Health*, 105(4), e11-e12.

Bayer, V., Rollins, Z., Martin, H., et Modak, M. (2018). L'intervention féministe : un continuum entre pratiques et connaissances. *Nouvelles Questions Féministes*, 37(2), 6-12. https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2018-2-page-6.htm

Beckett, H., et Schubotz, D. (2013). Young people's self-reported experiences of sexual exploitation and sexual violence: A view from Northern Ireland. *Journal of Youth Studies*, 17(4), 430-445. https://doi.org/10.1080/13676261.2013.825708

Bélanger, R. (2019). *Le script cognitivo-comportemental de victimisation de l'exploitation sexuelle chez les jeunes* [Mémoire de maîtrise, Université Laval].

Benoit, M., Rondeau, M., et Aubin, E. (2020). Venir de loin et se retrouver : intervention de groupe pour femmes immigrantes et réfugiées ayant vécu la violence. *Santé mentale au Québec*, 45(2), 147-168.

Benoit, C., Shumka, L., Philips, R., Kennedy, M. C., et Belle-Isle, L. (2015). Dossier d'information : La violence à caractère sexuel faite aux femmes au Canada. https://swc-cfc.gc.ca/abu-ans/wwad-cqnf/svawc-vcsfc/issue-brief-fr.pdf

Bergeron, M., Hébert, M., Brodeur, G., Bouchard, A.-J., Jodoin, K., Julien, M., et Regroupement québécois des CALACS. (2018). *Rapport d'évaluation des effets du programme Empreinte : Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel.* Université du Québec à Montréal. http://www.programmeempreinte.com/wp-content/uploads/2019/02/Rapport-évaluation-Empreinte.FINAL_.pdf

Bienvenu, A., et Bouteyre, E. (2022). Exploitation sexuelle des mineurs et traumatisme : revue narrative de littérature. *Science Direct,* 70(6), 327-335. https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2022.06.003

Bissonnette, L. (2020). *Intervention auprès des adultes en centres désignés pour les victimes d'agression sexuelle : enjeux soulevés par les mythes et la culture du viol au Québec* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].

Boulebsol, C. (2017). De l'importance de la lutte contre l'exploitation sexuelle et les autres formes de violences des hommes envers les femmes. *Nouveaux Cahiers du Socialisme, 18*, 184–191.

Bourassa-Dansereau, C., Millette, M., et Côté, M. (2022). « Ça accélère tout » : Enquête sur le rôle des réseaux socionumériques et des technologies dans l'expérience prostitutionnelle des mineures. *Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Prévention Jeunesse Longueil/CALACS la Chrysalide/CLES.*

Briggs, E. C., Greeson, J. K., Layne, C. M., Fairbank, J. A., Knoverek, A. M., et Pynoos, R. S. (2012). Trauma exposure, psychosocial functioning, and treatment needs of youth in residential care: Preliminary findings from the NCTSN Core Data Set. *Journal of Child & Adolescent Trauma, 5*(1), 1-15.

Brisebois, R.-A., et Fredette, C. (2021). *Cadre de référence en matière d'exploitation sexuelle.* Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Carbonneau, M.-J. (2019). *L'itinérance jeunesse : L'importance de la transition à la vie adulte lors d'un passage à la protection de la jeunesse.* Comité jeunes et familles vulnérables de la région de Montréal. https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-246_Memoire_C_Jeunes_familles_vulnerables_Mtl.pdf

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels. (2024). *Nos services psychosociojudiciaires.* Cavac.qc.ca. https://cavac.qc.ca/services/

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides. (2023). *Rapport d'activité 2020-2021*.https://cavac.qc.ca/wp-content/uploads/2021/09/rapport-dactivites-_cavac-laurentides-2020-2021.pdf

Collier Hillstrom, L. (2019) The #MeToo Movement, Bloomsbury Publishing USA, https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=DBTHEAAAQBAJ&oi=fnd&pg=PP1&dq=me+too&ots=7aYbw1sKj_&sig=ah2rixXIlHxXXrzWD6Q3A9OeJto#v=onepage&q=me%20too&f=false

Collin-Vézina, D. et Milne, L. (2014). Adolescents en centre de réadaptation : évaluation du trauma. *Criminologie*, 47 (1), 213–245. https://doi.org/10.7202/1024014ar

Collin-Vézina, D., Dion, J., et Hébert, M. (2015). Capsule scientifique #17 : Évaluation du modèle d'organisation de service des Centres désignés pour victimes d'agression sexuelle. Montréal, QC : Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS), Université de Montréal. Repéré à http://www.unipsed.net/wp-content/uploads/2015/12/Capsule-scientifique-CRIPCAS-17-2015.pdf

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2023). *La CLES en bref.* https://www.lacles.org/

Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. (2014) *Rapport de recherche : portrait de l'industrie du sexe au Québec.*

Corbeil, C. et Marchand, I. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, 19 (1), 40–57. https://doi.org/10.7202/014784ar

Corbeil, C. et Marchand, I. (2010). L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : Portrait d'une pratique sociale diversifiée. *Les Éditions du Remue-ménage.* https://doi.org/10.7202/1008227ar

Corriveau, P., Gervais, M-J., Girard, G., Leman-Langlois, S., Quirion, B., et Rousseau, C. (2017). Prévenir, mais comment ? Dans Michel Dorais (dir.), *Prévenir* (p. 1-271). Presses de l'Université Laval.

Côté, K., Jalbert, G., et Bernier, N. (2020). *Connaître les jeunes et leurs perceptions pour mieux prévenir la prostitution et l'exploitation sexuelle.* Rapport de recherche. Chicoutimi, Québec, Canada : Université du Québec à Chicoutimi. https://constellation.uqac.ca/id/eprint/6061/1/Côté%20Jalbert%20%20Bernier%20%282020%29%20Les%20jeunes%20et%20leurs%20perceptions%20%28002%29.pdf

Dagenais, J. (2015). *L'intervention féministe : les propos de celles qui l'ont pratiquée* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. https://archipel.uqam.ca/7669/1/M13847.pdf

Daigneault, I., Hébert, M., et Collin-Vézina, D. (2012). La prévalence et la prévention de l'agression sexuelle envers les enfants et les adolescents. *Research Gate, 2*(1), 20-23. https://www.researchgate.net/publication/272480900

Dugué, F. (2018). Pourquoi est-il si difficile de développer la prévention en santé. *Enfance et Psy, 1*(77), 13-24. https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2018-1-page-13.htm

Dre Li, J., Dre Craig, W., et Dre Syed, M. (2021). *Revue de la littérature : Pratiques tenant compte des traumatismes pour les programmes de prévention de la violence dans les fréquentations chez les adolescents.* Communauté de pratique absorber la violence dans les

relations chez les jeunes. https://youthdatingviolence.prevnet.ca/wp-content/uploads/2021/02/Trauma-Informed-Practices-TDV-Programming-Fr.pdf

Fernet, M., Hébert, M., Flynn, C., Lapierre, A., Théorêt, V., et Couture, S. (2023). *Synthèse des connaissances sur la violence fondée sur le genre : Synthèse des connaissances des pratiques d'intervention ciblant les violences sexuelles exercées en contexte conjugal.* Laboratoire d'études sur la violence et la sexualité, Département de sexologie, Université du Québec à Montréal.

Gaudreault, L. (2012). *Description de l'organisation des services en centre désignés pour les victimes d'agression sexuelle dans trois régions éloignées du Québec et exploration des services rendus aux victimes mineures* [Essai doctoral, Université du Québec à Chicoutimi].

Gibson, C., Davenport, S., Fowler, T., Harris, C. B., Prudhomme, M., Whiting, S., et Simmons-Horton, S. (2019). Understanding the 2017 "Me too" Movement's Timing (2e éd., vol. 43). *Humanity and Society.* https://doi-org.proxybiblio.uqo.ca/10.1177/0160597619832047

Gilbert, A., Boulianne-Simard, C., Dion, J., Collin-Vézina, D., et Daigneault, I. (2019). Exploration de l'expérience d'adultes victimes d'agression sexuelle qui ont reçu des services dans les centres désignés. *Revue québécoise de psychologie, 40*(1), 111–128. https://doi.org/10.7202/1064924ar

Giroux, M. (2020). *L'accompagnement en contexte d'échange de services sexuels contre rétribution : défis et réalités lors de la transition à la vie adulte* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières]. https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9564/1/eprint9564.pdf

Godbout, N., Milot, T., et Collin-Vézina, D. (s. d). Répercussions liées au traumas complexes et pistes d'intervention. *Unité de recherche et d'intervention sur le trauma et le couple.* https://www.mcgill.ca/crcf/files/crcf/s3.2_godbout_symposium_traumacomplexe2019_tm.pdf

Gouvernement du Canada. (2023). Réforme du droit pénal en matière de prostitution : Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, *Questions et réponses.* https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/c36faq/

Gouvernement du Québec. (2024). Exploitation sexuelle*, Reconnaître les pièges de l'exploitation sexuelle.* https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/exploitation-sexuelle/reconnaitre-pieges-exploitation-sexuelle

Goyette, M., Chénier, G., Royer, M.-N., et Noël, V. (2007). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie, 35*(1), 95–119. https://doi.org/10.7202/1077957ar

Goyette, M., et al. (2019). *Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placées au Québec et en France : l'instabilité des placements, enjeu majeur pour les jeunes en transition.*

Green, L., et Masson, H. (2002). Adolescents who sexually abuse and residential accommodation: Issues of risk and vulnerability. *British Journal of Social Work, 32*(2), 149-168. https://doi.org/10.1093/bjsw/32.2.149

Hickle, K. (2019). Understanding trauma and its relevance to child sexual exploitation. Child Sexual Exploitation: Why Theory Matters*, Jenny Pearce Edition,* 151-172. https://doi.org/10.1332/policypress/9781447351412.003.0008

Hébert, M. (2019). *Apport du processus communicationnel groupal et de la rétroaction vidéo sur les représentations sociales des relations amoureuses d'adolescentes, dans une visée préventive de l'exploitation sexuelle* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].

Joly, J., Tourigny, M., et Thibaudeau, M. (2005). La fidélité d'implantation des programmes de prévention ou d'intervention dans les écoles auprès des élèves en difficulté de comportements. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, 8*(2), 101-110. https://doi.org/10.7202/1017533ar

Hickle, K. E., et Roe-Sepowitz, D. E. (2014). Putting the pieces back together: A group intervention for sexually exploited adolescent girls. *Social Work with Groups, 37*(2), 99-113. https://doi.org/10.1080/01609513.2013.823838

Institut national de santé publique du Québec. (2025). *Les formes de violence sexuelle*. https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/comprendre/formes

Kelly, L. (2019). Le continuum de la violence sexuelle. *Cahiers du Genre,* 66, 17-36. https://doi.org/10.3917/cdge.066.0017

Lamont, È. (2010). *L'Imposture.* Office national du film du Canada.

Lanctôt, N. (2006). Chapitre 15. Dans Verlaan P., & Déry M. (dir.), *Les conduites antisociales des filles : Comprendre pour mieux agir.* Presses de l'Université du Québec.

Lanctôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G., et Turcotte, M. (2016). *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes.* Rapport de recherche : programme actions concertées. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/violences/Rapport-scientifique-prostitution-2016.pdf

Lanctôt, N., Perrin-Plouffe, R., Lafortune, D., Couture, S., Collin-Vézina, D., Pascuzzo, K., et Villeneuve, M.-P. (2023). *Pratiques prometteuses auprès des jeunes exploitées sexuellement : une étude de portée.* Rapport final [Université de Sherbrooke ; Université de Montréal ; McGill University].

Lambert, G., et al. (2011). *Sexe, drogue et autres questions de santé : étude sur les habitudes de vie et les comportements associés aux infections transmissibles sexuellement chez les jeunes hébergés dans les centres jeunesse du Québec.* Rapport. Direction de Santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et Institut national de santé publique du Québec.

Lavaud-Legendre, B. (2016). Quand le législateur se veut pédagogue… Retour sur les objectifs de la loi de lutte contre le système prostitutionnel. *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé,* 4(4), 725-740. https://www.cairn.info/revue-de-science-criminelle-et-de-droit-penal-compare-2016-4-page-725.htm

Laventure, M., Boisvert, K., et Besnard, T. (2010). Programmes de prévention universelle et ciblée de la toxicomanie à l'adolescence : recension des facteurs prédictifs de l'efficacité. *Drogues, santé et société,* 9(1), 121–164. https://doi.org/10.7202/044871ar

Lecorps, P. (2010). Du bon usage de la prévention dans la santé, surveiller et prévenir. *Revue projet, 319*(6), 35-42. https://www.cairn.info/revue-projet-2010-6-page-35.htm

Louie, D. (2018). Sexual exploitation prevention education for Indigenous girls. *Canadian Journal of Education, 41*(2), 633-663. https://www.jstor.org/stable/10.2307/90025228

McKibbin, G. (2017). Preventing harmful sexual behavior and child sexual exploitation for children and young people living in residential care: A scoping review in the Australian context. *Children and Youth Services Review, 82*, 373-382. http://dx.doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.10.008

Milot, T., Collin-Vézina, D., et Godbout, N. (2018). *Trauma complexe : comprendre, évaluer et intervenir.* Presse de l'Université du Québec. https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=YABgDwAAQBAJ

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2024). *Centres désignés, agression sexuelle.* Gouvernement du Québec. https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/soins-et-services/guide-urgences-centres-designes-agression-sexuelle/

Ministère de la Sécurité publique. (2021). *Proxénétisme et exploitation sexuelle à des fins commerciales : état de la situation.* Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/police/statistiques-criminalite/proxenetisme_fins_commerciales.pdf

Monchalin, L. (2022). Why not crime prevention? An evidence-based perspective. *Criminologie, 1*, 1–27. https://doi.org/10.7202/1092587ar

Montpetit, C., Sirois, G., et Garceau, M.-L. (2013). *Contrer l'exploitation sexuelle des femmes : aperçu de l'accès aux lieux d'exploitation sexuelle des femmes dans trois villes de l'Ontario.* Action ontarienne contre la violence faite aux femmes.

Mutombo, K., & Salmona, L. (2023). Politiser les cyberviolences : Une lecture intersectionnelle des inégalités de genre sur internet. *Presses de Sciences Po*. https://doi.org/10.3917/scpo.mutom.2023.01

Paquette, G., Tourigny, M., Joly, J., et Daigneault, I. (2011). Exploration de l'évolution des adolescentes victimes d'agression sexuelle participant à des interventions de groupe selon leurs caractéristiques sociofamiliales, leur fonctionnement adaptatif, l'agression subie, son dévoilement et la durée de l'intervention. *Sociétés et jeunesses en difficulté, 12*. http://journals.openedition.org/sejed/7321

Pauzé, R., Paquette, G., Yergeau, É., et Touchette, L. (2006). Chapitre 13 : Profil clinique des adolescentes prises en charge par les centres jeunesse du Québec pour des problèmes de comportement sérieux. Dans Verlaan P., & Déry M. (dir.), *Les conduites antisociales des filles : Comprendre pour mieux agir.* Presses de l'Université du Québec.

Plan d'action directeur sur la prostitution et la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle (2014-2016). *SPVM*. https://spvm.qc.ca/plan-action-prostitution.pdf

Phoenix, J. (2019). Child sexual exploitation, discourse analysis and why we still need to talk about prostitution. Child Sexual Exploitation: Why Theory Matters*, Jenny Pearce Édition,* 43-62. https://doi.org/10.1332/policypress/9781447351412.003.0003

Pognon, Q., Tremblay-Perreault, A., et Hébert, M. (2020). Efficacité d'une intervention pour les adolescentes victimes d'agression sexuelle. *Sexologies, 29*(4), 220-229. https://doi.org/10.1016/j.sexol.2020.11.005

Projet Intervention Prostitution Québec. (2021). *SELFIE : programme de prévention de l'exploitation sexuelle* (CIUSSS de la Capitale-Nord).

Rahmatizadeh, M. (2018). Compte rendu de [DORAIS, Michel (dir.) (2017). *Prévenir*, Presses de l'Université Laval, 280 p.]. *Reflets,* 24(1), 176–181. https://doi.org/10.7202/1051526ar

Raude, J. (2013). Les stratégies et les discours de prévention en santé publique : paradigmes et évolution. *Communications et langage, 176*(2), 49-64. https://doi.org/10.3917/comla.176.0049

Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel. (2017). *Services en agressions sexuelles une situation alarmante : des solutions présentes.* http://www.rqcalacs.qc.ca/administration/ckeditor/ckfinder/userfiles/files/Portrait%20des%20besoins%20services%20en%20agressions%20sexuelles%202017.pdf

Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel. (2024). *Trouver un CALACS.* https://rqcalacs.qc.ca/trouver-un-calacs-liste/

Ricard-Guay, A. (2015). *Exploitation sexuelle d'adolescentes et jeunes femmes au Québec : perceptions et interventions. De l'ambivalence des sujets aux dilemmes d'intervention.* [Thèse de doctorat, Université McGill].

Roberge, J. (2003). Des solutions internationales et canadiennes à la problématique du tourisme sexuel impliquant des enfants. *Téoros, 22*(1), 15-21. https://doi.org/10.7202/1071580ar

Rosa, J., et Chadillon-Farinacci, V. (2014). *Exploitation sexuelle et sujets connexes : Revue de littérature.*

Rothman, E., Farrel, A., Paruk, J., Bright, K., Bair-Merritt, M., et Preis, S. R. (2021). Evaluation of a multi-session group designed to prevent commercial sexual exploitation of minors: The "My Life My Choice" Curriculum. *Journal of Interpersonal Violence, 36*(19-20). https://doi.org/10.177/0886260519865972

Secrétariat à la condition féminine. (2016). *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021.* Québec, QC : Secrétariat à la condition féminine.

Silverstone, A., McManus, C., et Dubrow-Marshall, R. (n.d.). *Rapport de recherche, Comprendre les expériences de contrôle coercitif et d'exploitation sexuelle.*

Simard, M.-C., Chouinard-Thivierge, S., et Tanguay, P. (2023). La réadaptation au cœur de nos préoccupations : portrait et analyse des besoins d'adolescents hébergés en centre de réadaptation et en foyer de groupe. *Criminologie, 56*(1), 215–244. https://doi.org/10.7202/1099012ar

Sirois, G. (2012). La prévention en matière d'agression à caractère sexuel en Ontario français — Un témoignage personnel. *Reflets,* 18(2), 151–160. https://doi.org/10.7202/1013178ar

Soulières, M. (2007). *L'empowerment des femmes aînées en milieu d'hébergement : une perspective féministe* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].

Stratégie gouvernementale intégrée (2022-2027). *Contrer la violence sexuelle, la violence conjugale et Rebâtir la confiance.* Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/SCF/publications/plans-strategiques/Strategie-violence-sexuelle-2022-2027.pdf

Suesser, P. (2012). Pour une attention préventive subtilement précoce. *Nouvelles pratiques sociales,* 24(1), 47–64. https://doi.org/10.7202/1008638ar

Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal. (2024). *Centres désignés.* http://agressionsexuellemontreal.ca/urgence/centres-designes

Tatu, A. (2022). *Exploitation sexuelle des mineures au Québec : tour d'horizon* [Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa]. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/44340/1/Tatu_Anne_2022_memoire.pdf

Thibodeau, I. (2007). *La dynamique et le fonctionnement de la prostitution juvénile féminine en lien avec les gangs de rue, à la lumière d'informations recueillies auprès d'organismes d'interventions sociales et communautaires* [Mémoire de maîtrise, Université Laval].

Tourigny, M., Hébert, M., et Daigneault, I. (2006). Efficacité d'une intervention de groupe auprès d'adolescentes agressées sexuellement et présentant des troubles de comportement. Dans Verlaan, P., & Déry, M. (dir.), *Les conduites antisociales des filles : Comprendre pour mieux agir.* Presses de l'Université du Québec.

Turcotte, D., et Lindsay, J. (2019). La diversité des pratiques en travail social de groupe*, L'intervention sociale auprès des groupes* (4e éd., p.239). Chenelière, Éducation.

Université du Québec à Montréal. (2019). *Politique visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel (politique no 16).* https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Van Vugt, E., Lanctôt, N., Paquette, G., et Lemieux, A. (2017). La transition des jeunes femmes hors des centres de réadaptation : mieux comprendre le rôle de l'agression sexuelle sur des mineures et des symptômes liés au trauma. *Criminologie,* 50(1), 127-155. https://doi.org/10.7202/1039799ar

Wattier, I. (2006). La lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants et la pédopornographie et la majorité sexuelle : la consécration d'une disparité. *Revue internationale de droit pénal, 77*(1-2), 223-235. https://doi.org/10.3917/ridp.771.0223

Wright, J. (2022). Trauma-informed consent education: Understanding the grey area of consent through the experiences of youth trauma survivors. *Atlantis,* 43(1), 19–31. https://doi.org/10.7202/1096954ar

Wurtele, K. S., et Miller-Perrin, C. (2006). The child sexual abuse prevention movement: A critical analysis of primary and secondary approaches. *Clinical Psychology Review, 3*(8), 313-329. https://doi.org/10.1016/0272-7358(88)90094-3

Zéro exploitation. (2023). *Projet Z : l'accompagnement et le soutien peuvent l'aider.* https://zeroexploitation.ca/projet-z

ANNEXE A : RAPPORT DE STAGE

Introduction

Ayant eu un parcours professionnel exclusivement dans le milieu institutionnel, le stage de maîtrise m'est apparu comme une belle opportunité d'élargir mon expérience hors institution. Considérant également mon intérêt pour les violences faites aux femmes, le projet Z du programme Zéro Exploitation s'est avéré très pertinent pour assouvir ma curiosité, tout en me permettant d'avoir une certaine liberté dans ma description de tâche et dans mes interventions. La démarche de stage de pratique spécialisée a pris tout son sens dans un contexte de manque de personnel et de financement dans les organismes communautaires et les initiatives de projet financé par le gouvernement. Ainsi, mon arrivée en stage a permis à Zéro Exploitation de déléguer certaines tâches qui n'auraient pas pu être effectuées autrement.

L'objectif général de mon stage a été, d'une part, d'actualiser une activité de prévention secondaire en regard du phénomène de l'exploitation sexuelle, développée d'abord par Zéro Exploitation et, d'autre part, d'animer l'activité dans toutes les unités de filles du centre de réadaptation pour jeunes en difficultés d'adaptation de Laval (CRJDA), en collaboration avec deux policières du programme *Les Survivantes* du Service de police de Laval (SPL).

Dans ce rapport de stage, le milieu de stage sera décrit afin de contextualiser le stage effectué. Par la suite, la description des activités de stage réalisées sera décrite, et j'évaluerais l'atteinte des objectifs en lien avec les tâches qui avaient préalablement été identifiées. Un regard réflexif sera porté sur les apprentissages réalisés et des pistes à explorer pour le développement professionnel seront suggérées.

1- Description du milieu de stage

Le stage s'est effectué au sein de l'organisme Zéro Exploitation à Laval, qui chapeaute le projet Z et le programme de Prévention de Laval. Le mandat principal de l'organisme est de venir en aide aux jeunes lavallois âgée entre 12 ans et 24 ans qui sont victimes ou à risque d'exploitation sexuelle.

Projet Z est un projet de collaboration avec différents organismes partenaires, tels que le service de police, la DPJ et le CAVAC, pour aider les jeunes vulnérables à combler leurs besoins sentimentaux, affectifs et financiers autrement qu'en étant victimes de situations d'exploitation sexuelle. Le but de projet Z est d'accompagner ces jeunes pour les éloigner le plus possible de l'exploitation sexuelle (Zéro exploitation, 2023). Les intervenant. e. s offrent « un soutien et un accompagnement personnalisé aux jeunes qui souhaitent se mobiliser pour apporter des changements dans leur vie, et ce à travers une démarche volontaire » (Zéro exploitation, 2023). Le Projet Z s'insère également dans le cadre du programme de Prévention de Laval, qui a été créé en réponse à la problématique de l'exploitation sexuelle et qui est financé par le ministère de la Sécurité publique du Québec. Le but étant d'offrir un meilleur soutien aux jeunes, autant dans l'intervention que dans la prévention. Différents partenaires travaillent de concert pour répondre à cet objectif : le centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval, le centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, le Service de police de Laval, Mesures alternatives Jeunesse de Laval et le centre de services scolaire de Laval. C'est dans le cadre d'un partenariat avec le Service des Survivantes de la police de Laval que s'insère mon projet de stage. La coanimation de l'activité avec des policières permet de répondre à leur mandat de prévention, tout en éduquant les jeunes filles sur des sujets tels que les relations amoureuses saines et positives, le consentement et le cycle de recrutement de l'exploitation sexuelle. Puisque les ateliers sont donnés à même le Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) de Laval, ma superviseure est répondante en exploitation sexuelle et spécialiste des activités cliniques pour le CISSS de Laval.

Pour recevoir des services de l'organisme, une référence doit être faite au sein des organismes communautaires et le ou la jeune doit être volontaire et prêt à se mobiliser. À la suite de cela, une intervenante lui sera attitrée. Les interventions sont davantage informelles et elles ont souvent lieu dans des parcs ou des cafés. Des exemples d'interventions réalisées pourraient être de l'aider à mettre son CV à jour, d'effectuer une recherche d'emploi et de diversifier les milieux de socialisation.

2- Description des activités de stage

Rappelons que le stage a été développé dans le cadre de l'offre de services et d'activités de réadaptation obligatoire à administrer aux jeunes hébergés au CRDJA.

La clientèle visée par le projet est les jeunes filles de 12 à 17 ans hébergées au CRDJA de Laval, selon la LPJ. Après avoir actualisé le contenu de l'activité, le stage a consisté en l'animation d'un atelier de prévention secondaire et tertiaire en coanimation avec deux policières du SPL, Mélissa Carrera et Joanie Simard, dans les neuf unités du centre jeunesse de Laval. Le contenu a permis aux jeunes filles participantes d'exposer des façons de se protéger contre cette forme d'exploitation sexuelle, par exemple en renforçant la sécurité de leurs réseaux sociaux pour éviter d'être ciblé en vue d'un éventuel recrutement. L'activité a également permis le développement d'une réflexion critique en lien avec le phénomène, tout en les outillant à prendre des décisions libres et éclairées.

Les activités réalisées en vue d'atteindre les objectifs de stage ont été organisées sous trois thèmes. Premièrement, afin d'atteindre le premier objectif, soit de développer une fine connaissance de l'exploitation sexuelle des mineures en contexte de DPJ, diverses tâches ont été effectuées. Comme prévu, j'ai participé à deux jours de formation sur un programme de prévention et de sensibilisation à l'exploitation sexuelle donné dans les écoles secondaires intitulé « Selfie ». Le but de cette formation était de pouvoir l'animer aux écoles de la région, étant donné que les activités ont déjà fait leurs preuves à Québec. J'ai également participé à une formation annuelle sur l'exploitation sexuelle donnée par Zéro Exploitation et ses partenaires à tous les intervenants qui gravitent autour du phénomène. Une partie de mes tâches à constituer à faire connaître le programme aux jeunes lavallois en animant des kiosques explicatifs dans les écoles secondaires et en faisant de la prévention dans le métro Montmorency en lien avec l'exploitation sexuelle présente lors des évènements sportifs, tels que le Grand Prix. Dans le but de parfaire ma connaissance du phénomène de l'exploitation sexuelle, j'ai fait beaucoup de recherches, de lectures d'articles scientifiques et de visionnement de témoignages ou de documentaires sur le sujet. Pour joindre la théorie à la pratique, j'ai eu la chance de faire une journée d'observation au CAVAC de Laval et d'assister à une rencontre d'évaluation avec une jeune fille à risque d'exploitation sexuelle.

Deuxièmement, plusieurs activités ont été réalisées ou ajoutées dans le but de développer les attitudes et les habiletés spécifiques à l'intervention de groupe selon le concept de prévention ciblée. Pour mieux différencier la réalité des jeunes filles à risque d'exploitation sexuelle en général versus celles qui sont hébergées sous le cadre de la Loi de la Protection de la jeunesse, je

suis allée faire des activités de prévention primaire dans les écoles secondaires pour faire connaître les services du Projet Z. Aussi, dans le but de mieux connaître les besoins et les connaissances des jeunes filles qui allaient participer à l'activité d'exploitation sexuelle, j'ai créé et administré des questionnaires de préintervention dans les différentes unités de filles du centre jeunesse. La principale tâche pour atteindre l'objectif en lien avec l'intervention de groupe selon le concept de prévention ciblée était l'actualisation de « Je m'appartiens » et la présentation de l'animation dans les différentes unités en respectant les habiletés propres à l'intervention de groupe (Turcotte et Lindsay, 2014).

Troisièmement, toutes les tâches et toutes les activités réalisées dans le cadre du stage devaient respecter certains principes de l'approche féministe intersectionnelle, tels que l'inclusion et les rapports égalitaires. Pour ce faire, je me suis assurée de faire preuve de compréhension et d'inclusion face à la réalité de chacune en favorisant les échanges positifs dans une atmosphère de non-jugement, de faire faciliter les échanges tout en intervenant dans le but de déconstruire les propos homophobes, racistes ou discriminatoires et d'accueillir les expériences de vie. J'ai également assisté à une conférence sur l'empowerment en contexte de référence personnalisée. La mise à jour du dépliant des services explicatifs de Zéro Exploitation a été conçue pour convenir à tous types de clientèle et d'expériences.

3- L'évaluation de l'atteinte des objectifs de stage

L'objectif principal de mon stage de pratique spécialisée était d'actualiser une activité de prévention en lien avec l'exploitation sexuelle dans toutes les unités de filles du CRDJA. Je vais donc évaluer l'atteinte de chacun de mes objectifs spécifiques selon les indicateurs identifiés dans le projet de stage, afin de déterminer si ces derniers ont été atteints.

3.1 Actualisation d'une activité de prévention sur l'exploitation sexuelle donnée dans chacune des neuf unités du CRJDA

Somme toute, je pense que mon objectif général est atteint. Je tiens aussi à souligner que le développement de ces apprentissages et l'atteinte des objectifs spécifiques qui seront déclinés dans les prochaines sections se sont effectués de manière dynamique, ce qui signifie que le

développement d'un aspect permettait d'influencer positivement le développement d'un autre. En effet, le stage m'a d'abord permis d'acquérir plusieurs connaissances sur l'exploitation sexuelle des jeunes filles mineures en contexte de protection de la jeunesse, ce qui m'a aidé à construire un atelier axé sur les meilleures pratiques documentées et validées auprès de cette clientèle vulnérable. Je suppose également que la participation à l'activité a contribué à l'augmentation des connaissances des jeunes filles en fonction de leurs réponses au questionnaire post-intervention fourni par le CRDJA. Étant donné que nous avons fait le choix de retirer notre questionnaire post-intervention en lien avec les contraintes administratives qui nous laissaient peu de temps pour exécuter et conclure notre animation, les résultats sont difficiles à analyser. Toutefois, le sondage d'appréciation réalisé par les employés du CRDJA pour connaître l'opinion des filles nous donne un aperçu de l'impact de notre atelier. Dans le sondage, les filles devaient cocher leur appréciation globale de l'atelier sur une échelle allant d'inutile à très intéressant, concernant des aspects tels que le contenu, le lieu et les animatrices. La plupart des réponses à cette question sont positives. Par la suite, il y avait une section sur les commentaires, mais la plupart des jeunes filles n'ont rien rajouté. La dernière section du sondage concerne leurs apprentissages et ce qu'elles retiennent de l'activité. Puisque les résultats n'ont pas été comptabilisés dans un tableau, il est difficile de répondre en termes de chiffres ou de pourcentages, mais voici quelques réponses ayant ressorties : elles en ont appris davantage sur l'âge légal du consentement, les formes de violences amoureuses, le cycle de l'exploitation sexuelle, comment se protéger, par exemple, en ayant une utilisation sécuritaire des réseaux sociaux et vers quels services aller chercher de l'aide au besoin. Ses réponses m'amènent à croire qu'une amorce de processus d'empowerment a pu être déclenchée chez certaines par le futur choix de leur partenaire amoureux et dans la façon dont elles s'afficheront à l'avenir sur les réseaux sociaux. La participation à l'activité a donc contribué à amorcer une réflexion critique sur leur choix de vie dans une optique de reprise de contrôle sur leur vie.

Je crois avoir acquis tant un savoir, un savoir-faire qu'un savoir-être. Par exemple, ma superviseure et les policières coanimatrices de l'atelier ont mentionné que j'ai démontré une bonne maîtrise des connaissances, une capacité notable à appliquer les concepts dans la pratique et que j'ai fait preuve de bonnes habiletés de communication lors de l'animation des ateliers. En tenant compte de la durée de mon stage, qui était de 22 semaines à raison de trois jours par semaine, je

crois avoir atteint l'acquisition de ces savoirs. La spécificité du phénomène de l'exploitation sexuelle m'a permis d'atteindre un certain degré d'expertise en victimologie et de collaboration intersectorielle avec tous les organismes partenaires sur le territoire de Laval.

Finalement, les réponses des jeunes filles participantes durant l'animation de « Je m'appartiens » et leurs réponses au questionnaire d'appréciation, m'ont confirmé que j'ai réellement maîtrisé et atteint les exigences que je m'étais fixées. De plus, la parution du rapport de recherche « Ça accélère tout » de Caterine Bourrassa-Dansereau et ses collaboratrices m'a permis d'actualiser l'animation en me basant sur les meilleures pratiques et la littérature la plus actuelle sur le rôle des réseaux socio numériques et des technologies dans l'expérience prostitutionnelle des jeunes mineures (2022).

3.2 Comprendre la réalité et les besoins spécifiques aux jeunes filles à risque d'exploitation sexuelle en centre jeunesse

Je pense qu'au terme de mon stage, le développement d'une fine connaissance de l'exploitation sexuelle en contexte de DPJ m'a permis d'atteindre l'objectif spécifique qui était de comprendre la réalité et les besoins spécifiques aux jeunes filles à risque d'exploitation sexuelle qui sont hébergées en CRDJA. Grâce à une série d'activités et de tâches auxquelles j'ai participé tout au long de la durée de mon stage, ma compréhension du phénomène de l'exploitation sexuelle s'est approfondie.

Participation à des formations, à des conférences, à des colloques et à des séminaires

J'ai eu la chance d'être invité à participer à plusieurs conférences ou formations données par des experts dans le domaine. La première formation à laquelle j'ai assisté est celle donnée par le Projet Intervention Prostitution Québec en collaboration avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale et intitulée « Selfie ». Cette formation m'a permis d'avoir un aperçu de la façon dont aborder l'exploitation sexuelle sous forme de prévention grâce à des concepts connexes tels que la sexualité, l'exposition de soi, l'affirmation de soi et des techniques pour mettre ses limites, l'intimité et l'estime de soi. D'ailleurs, je me suis inspiré de quelques-uns de ces concepts pour

bâtir mon atelier de groupe. Cette formation m'a également sensibilisé au fait d'adopter des attitudes d'ouverture et de non-jugement pour faciliter les échanges et les confidences auprès de cette clientèle vulnérable, en particulier au centre jeunesse, puisque les jeunes filles ont déjà vécu plusieurs ruptures de liens. Par la suite, la formation annuelle en exploitation sexuelle donnée par Zéro Exploitation et ses partenaires a permis d'augmenter mes connaissances en lien avec les différents rôles et les différents acteurs impliqués (victimes, exploiteurs, abuseurs), les modes de recrutement, le profil des victimes ciblées en vue d'un éventuel recrutement, le cycle de l'exploitation sexuelle, les différents partenaires participants, les ressources d'aide disponibles, les aspects légaux et l'obligation de faire un signalement à la DPJ.

Recherche d'articles scientifiques pertinents et visionnement de documentaires

Outre la recension des écrits réalisée pour la rédaction de mon projet de stage, l'expérience de ma superviseure m'a permis d'étayer ma réflexion et de me situer sur le continuum du spectre des violences sexuelles. Ainsi, j'ai été en mesure de me repositionner pour affirmer que l'exploitation sexuelle est une agression en soi, donc, dès qu'il est question de mineures, ma vision est abolitionniste. Considérant le fait que l'exploitation sexuelle est un phénomène protéiforme, il a été difficile pour moi de m'adapter et de concilier la mission, les valeurs et le mandat de trois partenaires différents, étant Zéro Exploitation, le CRDJA et le service de Police de Laval, surtout en ce qui a trait à la notion de prévention considérant la diversité de clientèles que ces organismes côtoient. Le caractère intersectoriel de l'activité rend le contexte d'intervention plus complexe. Selon les données parues dans le rapport de Karine Côté (2021), 65 % des jeunes hébergées en CRDJA sont dans l'industrie du sexe ou ont déjà vécu des expériences avec le milieu prostitutionnel. La notion de trauma complexe m'a permis de comprendre que, contrairement au concept de prévention primaire que je pensais utiliser, la clientèle spécifique des jeunes filles hébergées sous le cadre de la DPJ correspond davantage à la prévention secondaire et parfois même tertiaire. Le visionnement de documentaires mettant de l'avant les témoignages de survivantes m'a permis de reconnaître les méthodes de recrutements des exploiteurs, le cycle de l'exploitation sexuelle et le profil des jeunes filles victimes. L'expertise de ma superviseure a également été précieuse en lien avec la clientèle particulière du CRJDA.

3.3 Développer des habiletés propres à l'intervention de groupe

Les habiletés sont synonymes de savoir-faire, c'est-à-dire « la capacité d'agir sur la base de ses connaissances et de les appliquer de manière concrète » (Bureau international des droits des enfants, 2018). Lorsqu'il est question d'une animation de groupe, plusieurs habiletés sont nécessaires au bon fonctionnement du groupe. Toutefois, puisqu'il ne s'agissait pas d'une intervention de groupe comportant plusieurs rencontres, l'ensemble de la méthode d'intervention n'a pas pu être déployée. Toutefois, j'ai été en mesure de faire ressortir certaines habiletés propres à l'intervention de groupe. Ainsi, en nous basant sur les notions de Turcotte et Lyndsay (2014), les policières et moi-même avons débuté l'animation en tentant de favoriser la constitution d'une entité groupale en établissant fréquemment des contacts visuels pour que toutes les jeunes filles se sentent concernées. Nous avons bien réparti notre attention entre chacune pour impliquer le groupe comme un tout (Turcotte et Lindsay, 2014). Nous avons quand même établi le cadre et les règles à respecter dès le début. Nous encourageons les questions et la participation active, tout en demeurant disponibles à la fin pour répondre aux questions ou aux insécurités davantage d'ordre privé qui ont pu émerger durant l'activité. J'ai d'ailleurs remarqué que les jeunes filles qui ont demandé à parler aux policières à la suite de l'atelier sont plus enclines à s'investir dans une démarche d'empowerment par le fait de porter plainte ou d'entrer en contact avec une survivante. Par la suite, je pense qu'une de mes forces a été de faciliter la communication au sein du groupe. Lors de l'animation, je suscitais souvent la participation des filles pour rendre l'activité plus dynamique. Le fait d'aller vers elle a contribué à les rendre plus à l'aise de s'exprimer devant les autres. Aussi, j'ai été en mesure de gérer les droits de parole et d'être sensible aux signaux non verbaux d'incompréhension. De cette façon, j'ai pu reformuler ou clarifier au besoin. Ces habiletés d'intervention de groupe ont également été soulevées comme étant une de mes forces par ma superviseure lors de nos supervisions hebdomadaires. Les éducateurs ayant participé à notre atelier au même titre que les jeunes filles lui ont fait part de mes qualités d'oratrice. La distribution de bonbons durant l'activité pour récompenser les interventions ou les questions a également eu comme effet de favoriser la participation collective. Finalement, grâce à l'acquisition de bonnes attitudes au fil de mon stage, j'ai également réussi à favoriser l'établissement d'un climat positif. Les attitudes correspondent au savoir-être, c'est-à-dire « l'ensemble des qualités, attitudes et comportements qui permettent de mettre en valeur ces compétences (acquises) (…) en suivant une

formation ou grâce à l'expérience » (Bureau international du droit des enfants, 2018). De cette façon, mes co-animatrices et moi avons réussi à favoriser l'expression des réactions de toutes les jeunes filles en lien avec l'expérience de groupe. En conclusion, grâce à tous les éléments énumérés précédemment, je crois que cet objectif est atteint.

3.4 Développer des activités d'apprentissage au sein du groupe en utilisant les principes du groupe d'éducation

En ce qui concerne l'atteinte de l'objectif spécifique trois, je me dois de le nuancer compte tenu du fait que le format de l'atelier ne correspond pas aux critères d'une intervention de groupe en termes de nombre de rencontres et de fréquence. Malgré tout, selon mon analyse de l'expérience, quelques principes du groupe d'éducation ont été respectés. Par exemple, le but de l'atelier de prévention était de promouvoir l'acquisition de connaissances, de consolider certaines notions déjà apprises et d'amorcer un début de réflexion critique sur le phénomène de l'exploitation sexuelle grâce à des présentations magistrales, des vidéos, des mises en situation et des discussions (Turcotte et Lindsay, 2014). Sur le plan des savoir-faire et des savoir-être, je ne me suis pas positionné en experte, mais plutôt comme une intervenante ou une facilitatrice des échanges en prenant en considération l'expérience et le vécu des jeunes filles. Puisqu'elles sont considérées comme étant une clientèle vulnérable et à risque, j'ai choisi de les éduquer en lien avec les rapports égalitaires et les relations positives et consentantes pour tenter de les éloigner du phénomène insidieux qu'est l'exploitation sexuelle.

Les jeunes filles hébergées au centre jeunesse sont réparties dans les différentes unités en fonction du niveau de sécurité approprié à leur comportement allant de régulier, à dynamique et sécuritaire, peu importe leur âge. Ceci fait en sorte que, dans une même unité, il peut y avoir des jeunes filles entre 12 et 17 ans, qui n'ont pas le même niveau de connaissances en ce qui a trait à l'exploitation sexuelle et aux relations saines, positives et égalitaires. Je me devais donc de créer une activité de prévention qui pourrait répondre aux besoins de toutes en termes de connaissances, malgré la grande différence d'âge.

3.5 Adopter une posture réflexive

Dès mon arrivée en stage, j'avais une préconception selon laquelle les jeunes filles hébergées au centre jeunesse de Laval sont plus à risque que moi à leur âge, d'être ciblée en vue d'un éventuel recrutement à des fins d'exploitation sexuelle. Mon stage m'a appris que la plupart des jeunes filles hébergées sous le cadre de la DPJ ont eu un parcours singulier qui leur confère certaines vulnérabilités. De mon côté, je pensais être davantage protégée parce que j'ai grandi dans une famille fonctionnelle et aimante. Ce préjugé m'a amené à avoir le biais suivant : penser que l'exploitation sexuelle n'arrive seulement qu'à une seule catégorie de femmes. Toutefois, dans la littérature scientifique, on remarque que, souvent, il s'agit d'une combinaison de plusieurs facteurs, donc il est difficile de souligner la prédominance de certains ou de faire des liens de causalité (Ricard-Guay, 2015). Le documentaire d'Ève Lamont, intitulé « Imposture » (2010), tente de déconstruire cette idée en démontrant que toutes les femmes sont prostituables.

Au début de mon stage, je pensais réellement que certaines femmes pouvaient volontairement choisir de s'engager dans la prostitution. Au terme de mes apprentissages liés à ma pratique spécialisée, j'ai compris que les activités prostitutionnelles sont toujours illégales dès qu'il est question de mineures, et que la prostitution est un choix en l'absence de choix. Personne ne consentirait librement à se faire agresser tous les jours, donc l'argent sert à acheter le consentement de la victime.

En ce qui concerne mes privilèges, je suis consciente de la chance que j'ai eu d'avoir une famille aimante et fonctionnelle versus la plupart des jeunes filles hébergées au CRDJA. Je suis également chanceuse de ne pas avoir été ciblée en vue d'être recrutée à des fins d'exploitation sexuelle, puisque je comprends maintenant l'ampleur des conséquences et la réelle difficulté de sortir du cycle. Je vois des ressemblances entre l'exploitation sexuelle et la violence conjugale, particulièrement en lien avec la notion de trauma. L'activité qui m'a permis d'être le plus consciente de ma position de privilégié est lorsque j'ai accompagné une victime d'exploitation sexuelle qui a porté plainte contre son proxénète au tribunal. Elle a eu le courage de dénoncer son agresseur et d'entamer des poursuites judiciaires et je l'ai accompagné lors de son enquête préliminaire au palais de justice de Montréal.

3.6 Favoriser l'empowerment individuel des jeunes filles

À la fin du stage, je crois que cet objectif est en voie d'obtention. L'empowerment est un processus dynamique qui peut s'échelonner sur le long terme. Je crois tout de même que l'activité a réussi à susciter une amorce de réflexion critique quant à la reprise de contrôle sur leur vie chez certaines jeunes filles participantes. Je suis en mesure de faire cette affirmation grâce aux réponses récoltées au questionnaire administré par l'établissement. Certaines d'entre elles ont été en mesure de faire des liens entre leurs nouveaux apprentissages et des changements à apporter dans leur vie. Par exemple, en ce qui concerne la sécurité de leurs réseaux sociaux, le consentement sexuel et la différence entre une relation saine, positive, égalitaire et une relation toxique. Elles ont signifié vouloir changer leur compte de réseaux sociaux pour les rendre privées et enlever leur géolocalisation pour éviter que tous leurs abonnés aient accès à leur emplacement en tout temps. À la fin de l'activité, certaines participantes ont demandé à se confier aux policières et à moi, pour avoir de l'information sur le processus judiciaire et la façon de faire retiré, par exemple, des photos d'elles nues circulant sur les réseaux sociaux. Cela me laisse croire qu'elles sont prêtes à faire des démarches pour retrouver entre autres leur dignité.

3.7 Promouvoir des pratiques anti-oppressives

D'un côté, je crois que l'objectif est atteint parce que l'atelier a été créé dans le but d'éviter la revictimisation et l'activation de traumas complexes en présentant le phénomène de manière descriptive pour qu'elles ne puissent pas se reconnaître dans certaines situations. Puisqu'il s'agit d'une activité de prévention, le phénomène de l'exploitation sexuelle a été abordé de manière large, globale et non personnelle. Pour ce faire, lors de l'activité, nous avons présenté des mises en situation et des vidéos pour qu'elles reconnaissent des exemples extérieurs à leurs réalités. Aussi, nous avons parlé de pistes de solutions et de signaux avant-coureurs pouvant présupposées des situations d'exploitation sexuelle chez leurs amies ou leurs proches pour éviter une introspection personnelle pouvant faire remonter des émotions ou des sentiments refoulés. Nous avons fait la promotion des relations saines, positives et égalitaires grâce à des exemples concrets, des vidéos et des mises en situation pour les aider à reconnaître les relations toxiques, malsaines et

oppressives. D'un autre côté, l'exploitation sexuelle demeure tout de même une forme d'oppression à l'égard des personnes vulnérables.

4. Les facteurs facilitants ou ayant fait obstacle à la réalisation du projet

La difficulté de pouvoir assister à des rencontres d'intervention individuelle a limité l'approfondissement de mon expertise en exploitation sexuelle, puisque je n'ai pas pu diversifier mes méthodes d'intervention. Outre cet aspect, j'ai été confronté au manque de flexibilité des milieux institutionnels, ce qui a nui à ma créativité et à mon envie de rendre mon stage plus ludique, sans m'empêtrer dans des formalités telles que des questionnaires. Je voulais faire mon questionnaire de préintervention sous forme de jeux, mais cette demande a été rejetée en lien avec les règles de vie dans l'unité. Par ailleurs, par souci d'inclure les filles dans le processus pour créer une activité répondant à leurs besoins, je souhaitais créer un comité d'expertes composé d'une fille de chaque unité pour discuter des thèmes à aborder. Cette idée a été refusée puisque les filles des différentes unités n'ont pas le droit de se côtoyer. Finalement, j'ai convenu de passer un simple questionnaire dans chaque unité, avant même le début des animations pour connaître l'étendue de leurs connaissances en lien avec la violence, le consentement, l'utilisation sécuritaire des réseaux sociaux et l'estime de soi. Je me suis basée sur leurs réponses pour créer une activité mieux adaptée à leurs besoins en termes de connaissances sur le sujet. Pour tenter de créer une amorce de lien de confiance et pour encourager la participation, des bonbons ont été distribués à la fin du questionnaire. Après réflexion, je remarque qu'en effet, l'ajout de friandises comme récompenses à leur implication a favorisé la participation, toutefois, je me suis questionné sur la qualité et la véracité de leurs réponses. Une de mes hypothèses est qu'elles ont craint que leurs réponses aient un impact sur leur placement, malgré l'anonymat du questionnaire. Dans le même ordre d'idée, initialement, je devais passer un questionnaire post-intervention pour évaluer l'augmentation des connaissances avant et après la participation à l'atelier. Par manque de temps, les policières, ma superviseure et moi avons décidé de le retirer et d'utiliser celui administré par le centre jeunesse après chaque activité donnée dans un cadre clinique. Le retrait du questionnaire post-intervention est une limite de mon stage, puisque je n'ai pas pu récolter les réponses que je souhaitais pour évaluer l'état des connaissances et analyser les résultats de mon stage. Je me suis rendu compte qu'une activité d'une heure trente par unité est assez courte pour inculquer des connaissances,

éduqué et suscité l'empowerment. Sachant que les unités de vie sont réparties selon trois niveaux de sécurité allant de régulier, à dynamique et sécuritaire, et non pas par âge, il peut y avoir plusieurs filles âgées entre 12 et 17 ans dans une même unité. Je devais donc créer une activité de prévention qui conviendrait à toutes, même si elles ne sont pas au même stade de développement. Finalement, pour éviter une désorganisation du groupe de jeunes filles durant l'atelier, étant donné le sujet sensible que nous devions aborder, les éducateurs étaient également présents durant l'atelier. Je comprends le but de leur présence, mais après réflexion, il est possible également que la présence obligatoire des éducateurs lors de l'activité ait pu freiner certaines dans leur désir de prendre la parole.

Le déroulement de mon stage a été facilité par la permission spéciale que j'ai eue de pouvoir effectuer mes tâches à domicile. Considérant le manque de bureau physique, ça m'aurait fait perdre beaucoup de temps de devoir réserver des espaces de travail différents à chaque journée de stage, tout en devant transporter mon matériel. Aussi, j'ai dû me déplacer souvent pour assister à des formations, des colloques et des séminaires, alors le fait d'être en télé stage a grandement réduit mes déplacements. L'utilisation de visioconférences m'a également permis de rencontrer toutes les personnes partenaires ou membres du comité opérationnel de Zéro Exploitation, malgré les horaires chargés de tous. Puisque l'exploitation sexuelle est un phénomène complexe, la plupart des expertes œuvrant dans le domaine se connaissent déjà, ce qui facilite les partenariats et la collaboration, le référencement et le réseautage. En bref, la flexibilité et la disponibilité de mes superviseures ont été des éléments facilitants puisque je me sentais encadrée et soutenue dans mon autonomie.

5. Réflexion et perspectives

Réflexions soulevées par l'expérimentation

L'opportunité que m'a offerte Zéro Exploitation en me permettant de faire mon stage avec eux a été bénéfique pour développer une meilleure compréhension du phénomène de l'exploitation sexuelle. Ce phénomène comporte plusieurs concepts importants avec lesquelles j'ai dû naviguer tout au long de mon stage, tel que la prévention, le trauma complexe et l'exploitation sexuelle en

soi. Même après presque 6 mois de stage, je me rends compte qu'il me reste beaucoup de choses à apprendre et que mes questionnements n'auront pas tous pu obtenir une réponse. Déjà, comme mentionné précédemment, le fait que je n'ai pas pu assister à des rencontres individuelles laisse un pan complet de l'intervention en suspens en termes de questionnements. J'aurais aimé connaître les meilleures pratiques pour favoriser un lien de confiance qui pourrait mener à un dévoilement et les obstacles dont font face les jeunes filles pour sortir du milieu prostitutionnel.

En ce qui concerne mon activité en tant que telle, j'aurais réellement apprécié avoir plus de temps pour faire un retour sur l'atelier, sur son contenu et pour analyser les résultats directement en discutant avec les filles. Compte tenu du peu de temps que nous avions et du manque de fréquence de l'atelier, j'aurais aimé connaître la perception des filles à savoir si nous avons réussi à atteindre nos objectifs de prévention et d'empowerment en une seule et unique rencontre.

Perspectives pour l'essai

À la suite de mon expérience de stage, quelques questionnements ou pistes de réflexion mériteraient d'être approfondis. Par exemple, je me suis rendu compte que les réponses à mon questionnaire de préintervention ont été beaucoup moins significatives que ce que je pensais. Certaines m'ont répondu que c'était parce que leurs habitudes de consommation des réseaux sociaux ne me regardaient pas et qu'elles aimaient mieux garder cette information privée. Compte tenu de l'obligation des éducateurs de signaler tout doute ou toute compromission de la sécurité et du développement des enfants, je pense que certaines n'ont pas osé inscrire la vérité par peur que ça puisse avoir un impact sur leur placement, malgré l'anonymat des questionnaires. Ceci m'amène à me demander comment créer un lien de confiance significatif et comment agir en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts, tout en maintenant leur collaboration dans un contexte de DPJ.

Aussi, il est connu que le peu de dénonciations faites aux autorités policières en matière de violence sexuelle peut aussi avoir un lien avec la faible confiance qu'ont les femmes envers le système de justice pénale et la peur d'être revictimisées à travers les étapes du processus (Bellehumeur, 2020). Dans ce cas-ci, comment créer et donner des activités de prévention et

d'éducation sur un sujet aussi sensible que l'exploitation sexuelle sans revictimiser les jeunes filles par notre entremise ou celle de l'établissement ?

6. Pistes pour le développement professionnel

En ce qui concerne mon développement professionnel, plusieurs aspects demeurent à consolider. D'abord, l'intervention en contexte d'exploitation sexuelle des jeunes filles mineures est complexe, et il n'y a pas encore beaucoup de personnes ou d'organismes spécialisés sur le sujet. À la suite de l'intérêt qu'à susciter mon stage, j'envisage de quitter le milieu institutionnel pour approfondir mon expérience auprès de la clientèle de victimes d'actes criminels. Je dois garder en tête que le fait de souvent devoir se référer à des collègues ou des supérieurs n'est pas un signe de méconnaissance ou de faible identité professionnelle. Au contraire, le fait de se faire valider est une pratique importante dans le contexte d'un phénomène encore méconnu et peu documenté, qui démontre une rigueur professionnelle dans nos interventions (OTSTCFQ, 2024). Aussi, mon stage m'a montré la pertinence de travailler en partenariat et en collaboration intersectorielle, contrairement au travail en silo que j'avais l'habitude de faire.

Dans un contexte d'exploitation sexuelle des mineures, il est parfois difficile de travailler avec le concept d'ambivalence. De notre position d'adulte et d'intervenante, nous voulons tout faire ce qui est en notre pouvoir pour sortir immédiatement la jeune fille victime d'exploitation sexuelle de cette situation de compromission. Toutefois, dans l'optique de conserver le lien de confiance, il est primordial d'y aller à son rythme, en fonction de l'étape où elle est dans le cycle d'exploitation sexuelle, de soulever les incohérences dans son discours dans le but d'amener des questionnements et des réflexions pour que la décision vienne d'elle-même.

Conclusion

Somme toute, j'ai constaté durant mon expérience en stage que l'exploitation sexuelle des jeunes filles mineures est une problématique complexe. Il s'agit d'un phénomène protéiforme comportant de nombreuses conséquences délétères pour les victimes, surtout en ce qui concerne la santé mentale. La dimension traumatique est importante pour aborder cette problématique autant

concernant les antécédents que les situations d'exploitation sexuelle en elle-même (Bienvenu et Bouteyre, 2022). Les intervenantes qui interviennent auprès de cette clientèle spécifique doivent avoir une expertise certaine dans le domaine. De plus, j'ai pu constater que la collaboration intersectorielle et le partenariat avec divers organismes sont pertinents et nécessaires pour offrir des services complémentaires aux victimes.

Dans le cadre de mon stage, je devais actualiser une intervention de prévention secondaire et tertiaire à des jeunes filles qui ne se reconnaissent pas comme étant des victimes, qui les éduquerait sur le phénomène de l'exploitation sexuelle, tout en permettant de débuter une réflexion sur leur choix de vie, mais sans les revictimiser.

Même si la réalisation de ce stage de pratique spécialisé a été le fruit d'un travail acharné et que les connaissances acquises commencent à cheminer, plusieurs questions et plusieurs réflexions demeurent en suspens au terme des activités de stage. La rédaction de l'essai me permettra de continuer l'approfondissement de mon analyse critique sur le phénomène de l'exploitation sexuelle et des concepts connexes. Ce travail d'essai me permettra de répondre aux questions pour lesquelles je n'ai pas encore su trouver de réponse, notamment en ce qui concerne le lien de confiance des jeunes filles face à des adultes de confiance en contexte de DPJ ou des pistes de réflexion pour éviter de prôner la revictimisation par l'intermédiaire d'activités éducatives.

BIBLIOGRAPHIE

Bellehumeur, K. (2020). A former crown's vision for empowering survivors of sexual violence. Windsor yearbook of access to justice / Recueil annuel de Windsor d'accès à la justice, 37 (1), 1 –20. https://doi.org/10.22329/wyaj.v37i0.6560

Bienvenu, A. et Bouteyre, E. (2022). Exploitation sexuelle des mineurs et traumatisme : revue narrative de littérature, ScienceDirect, 70 (6), 327-335. https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2022.06.003

Bourassa-Dansereau, C., Millette, M., et Côté, M. (2022). « Ça accélère tout » : Enquête sur le rôle des réseaux socionumériques et des technologies dans l'expérience prostitutionnelle des mineures. Montréal : Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Prévention Jeunesse Longueil/CALACS la Chrysalide/CLES.

Bureau international des droits des enfants (2018). Les compétences clefs des travailleuses et travailleurs sociaux en matière de droit de l'enfant : pour une adaptation de la pratique des professionnelles du secteur social aux droits de l'enfant. https://www.ibcr.org/wpcontent/uploads/2019/10/IBCR_RA_2018-2019_FR-Web.pdf

Côté, K., Nouchi, J., Bujold, M., Jalbert, G., Bernier, N. (2021). Connaître les jeunes et leurs perceptions pour mieux prévenir la prostitution et l'exploitation sexuelle, Rapport spécifique, file:///C:/Users/lama93162/Downloads/C%C3%B4t%C3%A9%20et%20al.%20 (2021) % 20Suggestions%20des%20jeunes%20 (1) .pdf.

Lamont, È. (2010). L'Imposture, Office national du film du Canada, Laval, QC, Canada.

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (2024). Mandat, mission, vision et valeurs, https://www.otstcfq.org/l-ordre/qui-sommes-nous/mandat-mission-vision-et-valeurs/

Ricard-Guay, A. (2015). Exploitation sexuelle d'adolescentes et jeunes femmes au Québec : perceptions et interventions. De l'ambivalence des sujets aux dilemmes d'intervention. [Thèse de doctorat, Université McGill].

Turcotte, D. et Lindsay, J. (2019). La diversité des pratiques en travail social de groupe, L'intervention sociale auprès des groupes (4e éd., p.239). Chenelière, Éducation.

Zéro exploitation. (2023). Projet Z : l'accompagnement et le soutien peuvent l'aider. https://zeroexploitation.ca/projet-z